



Bilan Annuel d' Auto Surveillance ICPE 2024



Table des matières

INTRODUCTION

1) Volume d'effluent mesuré en sortie d'ouvrage de traitement des matières de vidange.	3
2) Mesure des rejets gazeux : Ammoniac et sulfure d'hydrogène.	3
3) Bilan Entrée/ Sortie sur 24h des effluents de la station d'épuration.	4
4) Taux de conformité du rejet :	7
5) Production de Boue 2024.....	7
6) Gestion des déchets :	7
7) Présentation des apports de boues extérieurs pour traitement en serre de séchage solaire : 10	
8) Vérification de l'installation électrique :	15
9) Matériel de Lutte contre l'incendie :	15
10) Mesure de Bruit en limite de propriété :	15
11) Equipement Electromécanique :	15

INTRODUCTION

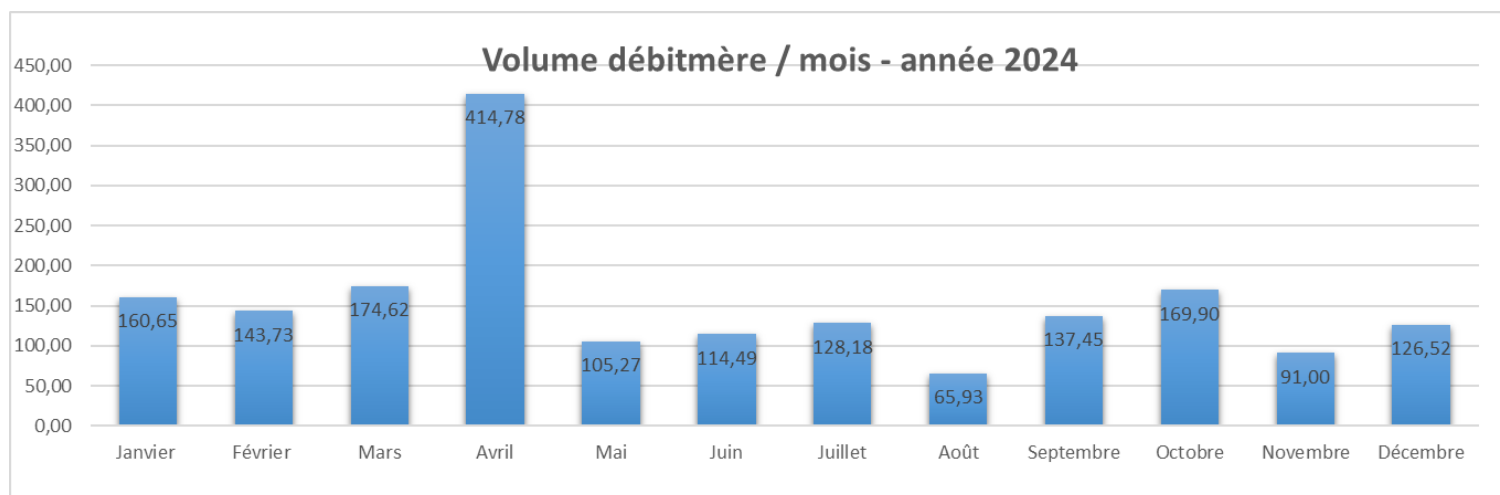
Implanté au niveau de la ZAC Panda sur la commune de Dumbéa, Epuration Séchage Services (ESS) exploite un ouvrage de traitement des eaux de vidange et une unité de séchage solaire des boues de station d'épuration.

En activité depuis juin 2018, ESS est en charge de suivre les prescriptions réglementaires issu de son arrêté d'exploité N°2875-2014/ARR/DENV du 24 octobre 2014.

Ci-dessous sont présentés les différents suivis et mesures liés au programme d'autosurveillance réalisé au sein de nos installations.

1) Volume d'effluent mesuré en sortie d'ouvrage de traitement des matières de vidange.

Ci-dessous sont présentés les volumes rejetés mensuellement au niveau du canal de sortie récupérés à l'aide d'un débitmètre à ultra son.



Le suivi est présenté mensuellement pour une lecture plus lisible. Vous trouverez en annexe 1 l'ensemble des relevés mensuels présentant les rejets journaliers.

Le total sur 2024 est de 1832.52 M3, en forte baisse comparé à 2023. En effet suite aux événements du 13 mai, l'activité a fortement été impactée.

La station dimensionnée pour accepter 60M3/ jour reste toujours sur un régime non nominal pour 2024. (Environ 35% pour 23M3/ jour de moyenne)

2) Mesure des rejets gazeux : Ammoniac et sulfure d'hydrogène.

Les mesures de rejet gazeux ont été réalisées début 2025. (Difficultés liées aux événements du 13 mai)

En annexe 2 vous trouverez les résultats de ces mesures qui montre la conformité des installations d'ESS SERVICES.

Suite à la modification de notre arrêté une analyse par an sera réalisée. La prochaine planification sera prévue en fin d'année 2025.

3) Bilan Entrée/ Sortie sur 24h des effluents de la station d'épuration.

Ci-dessous un tableau présentant les bilans 24h entrée (bassin tampon) et sortie (Rejet eau traitée) d'ES Service pour la période 2024.

- Partie Bilan 24 : Entrée(Bassin tampon) /Sortie de STEP (Canal de rejet):

Date de réalisation du contrôle annuel 2024 : dec 2024									
Parametres	Température	pH	DBO5	DCO	MES Totales	Azote global (N)	Phosphore	Nitrate Dissous (NO3)	Nitrite Dissous (NO2)
Norme d'acceptation	<ou = 30	5,5 <ou= pH >ou = 8,5		2000 < ou =		<u>150 < ou =</u>	<u>50 < ou =</u>	-	-
Unité	°Celsius		Mg O ₂ /l	Mg/l	Mg/l	Mg N/l	Mg PO ₄ /l	Mg NO ₃ /l	Mg NO ₂ /l
Résultats Entrée STEP ICPE	26,95	6,91		15646	8377	830	84,19	N/A	N/A
Résultats Sortie STEP ICPE	28,98	7,84	9	66	3,54	1,8	1,7	0,16	<0.05

N'ayant pas de valeur seuil sur l'entrée mis a pars la température et le pH, ce bilan montre en comparant à la sortie de STEP , le bon fonctionnement de la STEP en termes de traitement.

Aucun dépassement des valeurs limites n'a été constaté sur 2024.

L'arrêté de la commune de Dumbéa imposant un suivi des mêmes paramètres de manière semestriel, ci-dessous les résultats obtenus en début d'année 2025 sur le rejet de la STEP.

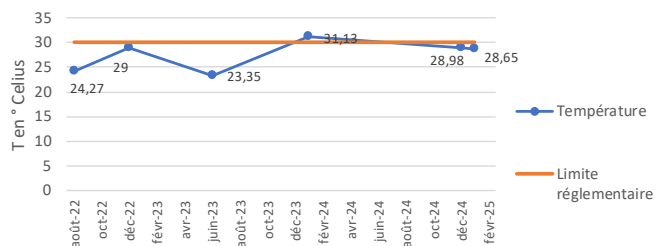
Date de réalisation convention déverssement Janvier 2025 Décalage suite aux evenements du 13 mai									
Parametres	Température	pH	DBO5	DCO	MES Totales	Azote global (N)	Phosphore	Nitrate Dissous (NO3)	Nitrite Dissous (NO2)
Norme d'acceptation	<ou = 30	5,5 <ou= pH >ou = 8,5		2000 < ou =		<u>150 < ou =</u>	<u>50 < ou =</u>	-	-
Unité	°Celsius		Mg O ₂ /l	Mg/l	Mg/l	Mg N/l	Mg PO ₄ /l	Mg NO ₃ /l	Mg NO ₂ /l
Résultats Sortie STEP ICPE	28,65	7,76	5	94	10,26	1,8	2,9	<0.05	<0.05

Les rapports d'analyses sont joints en Annexe.3

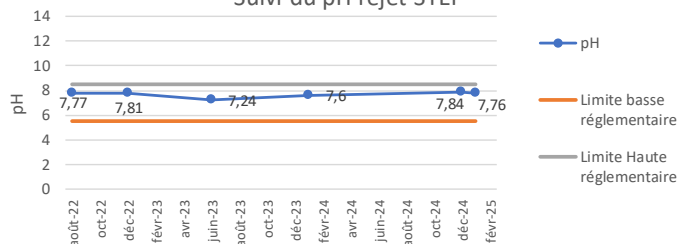
Ci-dessous, sont présentés sous forme de Graphique les paramètres réglementaires depuis 2021 , montrant qu'aucun des paramètres réglementaires n'ont été dépassés sur cette période.

BILAN du suivi des paramètres réglementaires ICPE d'ES SERVICES

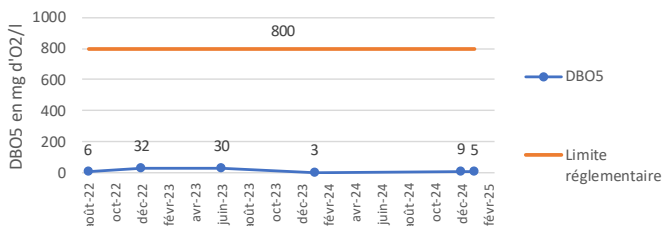
Suivi des températures rejet STEP



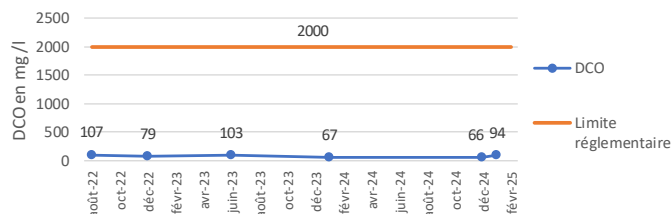
Suivi du pH rejet STEP



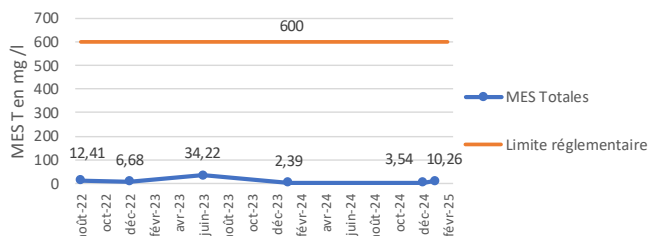
Suivi DBO 5 rejet STEP



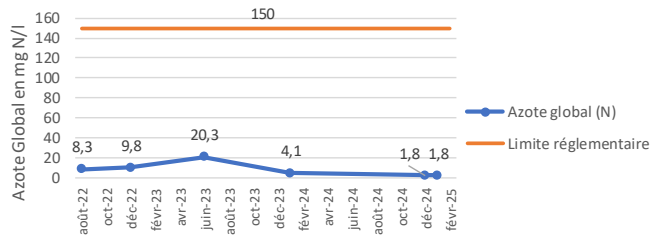
Suivi DCO rejet STEP



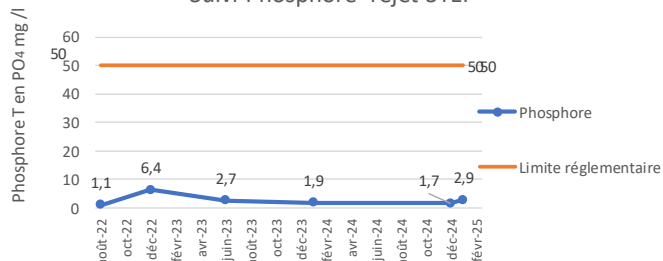
Suivi MES T rejet STEP



Suivi Azote Global rejet STEP



Suivi Phosphore rejet STEP



4) Taux de conformité du rejet :

	Nombre d'analyses réglementaires Demandées	Nombre d'analyses réglementaires réalisées	Nombre d'analyses conformes	Respect des exigences de l'article 4.4	Taux de conformité au regard de l'arrêté.
Année 2024	1	2	2	Oui	100%

Conformément aux exigences de l'arrêté, les performances de traitement de la STEP ES SERVICES sont jugées conforme pour l'année 2024.

Pourcentage d'abattement pour les éléments majeurs :

% d'abattement apres traitement ES Services			
	Résultats entrée (mg/l)	Résultats Sortie (mg/l)	% d'abattement
DCO	15646	80	99,49%
MES T	8377	6,9	99,92%
Azote T	830	1,8	99,78%
Phosphore T	84,19	2,3	97,27%

5) Production de Boue 2024

Ci-dessous est présenté les volumes d'extraction mensuels des boues sortie du flottateur vers la presse à vis issu de la STEP ES SERVICES.

2024	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembr	Octobr	Novem	Décemb	TOTAL
Quantité estimé en sortie de presse (Tonne)	8,80	7,65	8,9	11,15	3,05	2,15	4,1	5,2	5,9	5,45	4,8	4,6	71,75
Estimatif des quantités en Tonne de MS	1,32	1,15	1,34	1,67	0,46	0,32	0,62	0,78	0,89	0,82	0,72	0,69	10,7625

On constate une baisse de la production de boue brute provenant de ES SERVICES suite aux événements du 13 Mai. la station n'a du coup toujours pas atteinte les volumes entrants nominales en matière de vidange de 60 mètres cube par jour d'où une production de boue limitée. 10.7 tonnes de Produits sec environ ont été produit sur l'ensemble de l'année 2024.

6) Gestion des déchets :

On entend par "gestion d'un déchet" les étapes successives et complémentaires suivantes :

Identification → Collecte → Stockage → Transport → Elimination/Valorisation

a) Identification :

Les principaux types de déchets sont répartis dans la catégorie des déchets industriels Banal DIB :

- Refus de dégrillage (déchets solides dont la taille est supérieur à 10mm et 3 mm)
- Les déchets du dégraisseur dessableur composés essentiellement de sables et gravier
- Une partie des graisses en excès générées lors des écrémages en surface du dessableur (compact)

Pour 2024, aucunes boues en sortie de flottateur n'ont été intégrées sur la CSP mais pré-déshydraté pour une intégration au sein de nos serres de séchage.

En termes de déchets dits dangereux, ES Services ne génère que de très faibles quantités liées aux réactifs des analyses réalisées en interne. Depuis le démarrage de l'activité, 9 litres de déchet de laboratoire ont été générés mais toujours en stockage au sein de nos installations.

b) Collecte :

Les déchets sont collectés par le biais de bennes ou de poubelles sur le site pour les déchets dits non dangereux.



En ce qui concerne les déchets dangereux (laboratoire), ES SERVICES les conditionnements dans des flacons d'un litre en PEHD.



Pour les excès de graisse, ES SERVICES fait appel à une hydro cureuses pour une élimination directe vers le centre de traitement de Ducos (CSP)

c) Stockage

Le Stockage des déchets DIB est situé à l'extérieur au niveau de la benne dédié à ce type de déchets placé sous les équipements.



Les DID sont stockés au sein de la partie laboratoire jusqu'à leurs éliminations

d) Transport :

Le transport est principalement pris en charge par l'entreprise ECO-SOLUTION, prestataire en charge de l'élimination des DIB, ou AD VIDANGE pour la partie élimination des graisses. Les déchets sont acheminés principalement vers :

- Le centre d'enfouissement technique de Gadji (Païta) pour les DIB
- SOCADIS (Ducos) pour la future gestion des DID (prise en charge par ES SERVICES)
- La CSP de Ducos pour la partie graisse en excès.

e) Elimination/valorisation :

Le mode d'élimination ou de valorisation dépend du type de déchet :

- Les DIB et graisses en excès sont enfouis dans une zone contrôlée à Gadji (Païta)
- Les DID seront envoyés par l'entreprise SOCADIS principalement vers la Nouvelle-Zélande pour être traités via des filières appropriées.

A ce jour ES SERVICES ne génère aucuns déchets dits réglementés (piles, batteries, Huiles usagées,)

f) Résultats :

Pour l'année 2024, les résultats issus des documents transmis par nos prestataires sont compilés dans le tableau ci-dessous :

Tableau de synthèse des déchets gérés sur le site d'ES SERVICES pour 2024

Désignation du déchet	Code 1	Quantités mesurées sur 2024 (Tonnes)	Quantités mesurées sur 2023 (Tonnes)	Origine du déchet	Transporteur	Eliminateur/valorisateur	Mode de traitement (1)
DIB collectés en bennes	20 03 01	53,04	72,22	Refus de Trommel dégrillage, Vis à sable	Eco-Solution	CSP	DC2
Graisse Végétale	19 08 09	92,7	99,56	Ecrémage fosse à sable	AD Vidange	CSP	DC2
Produit Finis ESS	19 08 05	0	114,52	Boue après séchage solaire	Le Phoenix	CSP	DC2
Produit Finis ESS	19 08 05	126,99	154,56	Boue après séchage solaire	Divers	Divers**	REVAL

DC2 : Mise en décharge de classe 2

REVAL : Revalorisation agricole : Epandages et Tests

En annexe 4 est présenté pour la partie DIB, l'ensemble des bordereaux d'intervention et tickets de pesées CSP ainsi que les bordereaux d'élimination et pesées pour la partie Graisse. L'intégralité des bordereaux d'éliminations autres sont disponible au niveau de la STEP ES SERVICES.

7) Présentation des apports de boues extérieurs pour traitement en serre de séchage solaire :

Sur l'année 2024, la CDE, la GBNC et SOCALAIT ont réalisés des apports de Boues de STEP pré-déshydraté pour traitement thermique par séchage solaire

Ci-dessous sont présenté ces quantités :

Année : 2024

DATE	SOCIETE	ORIGINE	Poids (Kg)	N°BSD ESS
02/01/24	CDE	Rivière-salée	5 000	13193
04/01/24	CDE	Tindu-Kaméré	8 200	13190
04/01/24	CDE	Yahoué	3 880	13191
04/01/24	CDE	Rivière-salée	6 040	13214
10/01/24	CDE	Tindu-Kaméré	8 100	13243
10/01/24	CDE	Rivière-salée	5 320	13244
10/01/24	CDE	Montravel	3 740	13245
11/01/24	CDE	Yahoué	4 160	13246
12/01/24	CDE	Rivière-salée	5 100	13230
15/01/24	CDE	Rivière-salée	5 380	13300
15/01/24	GBNC	GBNC	3 180	11315
16/01/24	CDE	Tindu-Kaméré	7 460	13341
17/01/24	CDE	Rivière-salée	5 400	13342
17/01/24	SOCALAIT	SOCALAIT	3 400	13343
18/01/24	CDE	Yahoué	5 820	13352
19/01/24	CDE	Rivière-salée	6 120	13353
23/01/24	CDE	Tindu-Kaméré	7 640	13354
24/01/24	CDE	Rivière-salée	6 500	13355

25/01/24	CDE	Montravel	3 580	13378
25/01/24	CDE	Yahoué	5 240	13379
26/01/24	CDE	Rivière-salée	5 180	13380
31/01/24	CDE	Rivière-salée	6 360	13415
31/01/24	GBNC	GBNC	3 240	11316
01/02/24	CDE	Yahoué	4 220	13434
01/02/24	CDE	Tindu-Kaméré	7 540	13435
07/02/24	CDE	Tindu-Kaméré	6 940	13492
14/02/24	GBNC	GBNC	2 040	11317
14/02/24	CDE	Tindu-Kaméré	6 080	13501
15/02/24	CDE	Yahoué	5 360	13518
16/02/24	GBNC	GBNC	2 760	13283
21/02/24	CDE	Tindu-Kaméré	7 840	13219
22/02/24	GBNC	GBNC	2 880	13284
26/02/24	CDE	Yahoué	4 920	13592
26/02/24	CDE	Dumbéa 2	10 920	13593
28/02/24	CDE	Tindu-Kaméré	7 940	13544
28/02/24	CDE	Montravel	3 940	13545
28/02/24	GBNC	GBNC	3 080	13285
01/03/24	CDE	Yahoué	2 860	13610
07/03/24	CDE	Tindu-Kaméré	6 760	13629
11/03/24	CDE	Rivière-salée	7 080	13644
12/03/24	GBNC	GBNC	2 580	13286
14/03/24	CDE	Yahoué	3 880	13649
15/03/24	CDE	Tindu-Kaméré	6 320	13674
21/03/24	CDE	Yahoué	4 580	13723
22/03/24	CDE	Tindu-Kaméré	8 160	13724
28/03/24	CDE	Yahoué	4 220	13743
28/03/24	GBNC	GBNC	2 840	13287
29/03/24	CDE	Tindu-Kaméré	7 680	13744
02/04/24	CDE	Tindu-Kaméré	6 120	13765
04/04/24	CDE	Rivière-salée	6 960	13776
04/04/24	CDE	Montravel	3 640	13778
04/04/24	CDE	Yahoué	6 040	13777
08/04/24	CDE	Tindu-Kaméré	8 740	13804
10/04/24	CDE	Rivière-salée	6 500	13785
11/04/24	CDE	Yahoué	4 980	13812
12/04/24	CDE	Tindu-Kaméré	7 960	13813
12/04/24	CDE	Rivière-salée	6 340	13814
17/04/24	GBNC	GBNC	2 740	13288
18/04/24	CDE	Tindu-Kaméré	7 380	13845
18/04/24	CDE	Yahoué	4 520	13844
23/04/24	CDE	Rivière-salée	5 220	13899

25/04/24	CDE	Tindu-Kaméré	6 540	13898
25/04/24	CDE	Montravel	2 160	13926
02/05/24	CDE	Yahoué	6 620	13928
02/05/24	CDE	Rivière-salée	6 120	13986
26/04/24	GBNC	GBNC	2 440	13289
03/05/24	GBNC	GBNC	2 420	13290
06/05/24	CDE	Tindu-Kaméré	8 260	14001
06/05/24	CDE	Rivière-salée	5 700	14002
30/05/24	CDE	Anse-vata	10 340	14032
30/05/24	CDE	Sainte-Marie	8 460	14033
31/05/24	CDE	Sainte-Marie	8 140	14034
31/05/24	CDE	James Cook	4 580	14037
04/06/24	CDE	James Cook	7 220	14038
04/06/24	CDE	Anse-vata	10 860	14039
04/06/24	CDE	Yahoué	6 540	14040
05/06/24	GBNC	GBNC	3 400	13291
05/06/24	CDE	Sainte-Marie	7 940	14063
06/06/24	CDE	Sainte-Marie	8 180	14064
06/06/24	CDE	Anse-Vata	7 340	14065
11/06/24	GBNC	GBNC	3 040	13292
17/06/24	GBNC	GBNC	3 320	13293
18/06/24	CDE	Tindu-Kaméré	6 740	14080
20/06/24	GBNC	GBNC	3 440	13294
26/06/24	CDE	Sainte-Marie	7 820	14121
26/06/24	CDE	James Cook	6 740	14119
26/06/24	CDE	Yahoué	6 260	14120
27/06/24	CDE	Anse-Vata	12 780	14135
27/06/24	CDE	Sainte-Marie	7 860	14136
27/06/24	CDE	Rivière-salée	5 200	14137
28/06/24	CDE	Rivière-salée	6 500	14138
02/07/24	CDE	Rivière-salée	7 440	14140
03/07/24	GBNC	GBNC	2 800	13295
09/07/24	CDE	Rivière-salée	5 320	14180
09/07/24	CDE	Tindu-Kaméré	8 100	14181
12/07/24	CDE	Tindu-Kaméré	8 120	14194
16/07/24	CDE	Tindu-Kaméré	8 080	14209
19/07/24	CDE	Tindu-Kaméré	5 120	14236
22/07/24	GBNC	GBNC	3 160	13296
24/07/24	CDE	Anse-vata	11 780	14283
25/07/24	CDE	Rivière-salée	5 720	14286
30/07/24	CDE	Tindu-Kaméré	8 100	14303
30/07/24	GBNC	GBNC	2 900	13297
02/08/24	CDE	Rivière-salée	5 580	14362
05/08/24	GBNC	GBNC	2 980	13298
06/08/24	CDE	Rivière-salée	6 280	14417

07/08/24	CDE	Tindu-Kaméré	8 520	14418
08/08/24	CDE	Rivière-salée	6 320	14438
08/08/24	GBNC	GBNC	2 580	13299
12/08/24	GBNC	GBNC	1 200	13280
14/08/24	CDE	Tindu-Kaméré	6 660	14493
14/08/24	CDE	Yahoué	6 160	14494
14/08/24	CDE	Rivière-salée	6 240	14495
16/08/24	GBNC	GBNC	2 400	13281
21/08/24	GBNC	GBNC	2 000	13282
23/08/24	GBNC	GBNC	2 180	14326
23/08/24	CDE	Yahoué	3 840	14566
27/08/24	CDE	Tindu-Kaméré	7 020	14596
28/08/24	GBNC	GBNC	2 480	14327
29/08/24	CDE	Yahoué	3 480	14607
30/08/24	GBNC	GBNC	2 240	14328
02/09/24	CDE	Rivière-salée	7 400	14595
04/09/24	GBNC	GBNC	2 480	14329
04/09/24	CDE	Tindu-Kaméré	8 860	14608
05/09/24	CDE	Yahoué	4 740	14625
06/09/24	CDE	Rivière-salée	6 380	14641
06/09/24	GBNC	GBNC	2 300	14330
11/09/24	GBNC	GBNC	2 520	14331
12/09/24	CDE	Tindu-Kaméré	8 720	14698
12/09/24	CDE	Rivière-salée	8 100	14699
13/09/24	GBNC	GBNC	2 160	14332
18/09/24	GBNC	GBNC	2 880	14333
19/09/24	CDE	Rivière-salée	7 620	14671
19/09/24	CDE	Yahoué	5 160	14672
20/09/24	GBNC	GBNC	2 180	14334
20/09/24	CDE	Tindu-Kaméré	7 320	14675
20/09/24	CDE	Rivière-salée	7 460	14682
25/09/24	GBNC	GBNC	1 860	14335
27/09/24	GBNC	GBNC	2 220	14336
27/09/24	CDE	Rivière-salée	6 200	14750
01/10/24	CDE	Rivière-salée	7 040	14763
02/10/24	CDE	Tindu-Kaméré	8 360	14766
02/10/24	SOCALAIT	SOCALAIT	3 420	14767
02/10/24	GBNC	GBNC	1 800	14337
03/10/24	CDE	Rivière-salée	6 980	14771
09/10/24	GBNC	GBNC	2 600	14338
10/10/24	CDE	Rivière-salée	6 860	14784
10/10/24	CDE	Tindu-Kaméré	7 880	14785
11/10/24	GBNC	GBNC	2 040	14339
16/10/24	GBNC	GBNC	2 240	14340
17/10/24	CDE	Rivière-salée	7 640	14831

18/10/24	CDE	Tindu-Kaméré	7 400	14833
21/10/24	CDE	Rivière-salée	8 360	14839
23/10/24	GBNC	GBNC	1 200	14341
24/10/24	CDE	Yahoué	6 840	14898
25/10/24	CDE	Rivière-salée	7 740	14902
25/10/24	GBNC	GBNC	1 960	14342
29/10/24	CDE	Tindu-Kaméré	8 140	14908
31/10/24	GBNC	GBNC	2 680	14343
06/11/24	GBNC	GBNC	2 520	14344
07/11/24	CDE	Tindu-Kaméré	7 820	14926
08/11/24	GBNC	GBNC	2 060	14419
18/11/24	CDE	Tindu-Kaméré	7 040	14992
20/11/24	GBNC	GBNC	2 380	14421
21/11/24	CDE	Yahoué	6 340	15046
26/11/24	CDE	Tindu-Kaméré	8 260	15055
26/11/24	CDE	Rivière-salée	6 340	15056
27/11/24	GBNC	GBNC	1 980	14422
28/11/24	CDE	Yahoué	4 460	15068
28/11/24	CDE	Rivière-salée	6 420	15069
29/11/24	GBNC	GBNC	1 540	14423
04/12/24	CDE	Tindu-Kaméré	6 860	15113
05/12/24	CDE	Yahoué	5 100	15129
05/12/24	CDE	Rivière-salée	5 920	15130
06/12/24	SOCALAIT	SOCALAIT	1 440	15136
10/12/24	CDE	Rivière-salée	6 180	15166
11/12/24	GBNC	GBNC	1 260	14424
12/12/24	CDE	Tindu-Kaméré	7 660	15210
12/12/24	CDE	Rivière-salée	5 120	15211
18/12/24	GBNC	GBNC	1 440	14420
18/12/24	CDE	Yahoué	5 860	15227
20/12/24	CDE	Tindu-Kaméré	6 040	15253
20/12/24	CDE	Rivière-salée	5 840	15254
20/12/24	GBNC	GBNC	2 300	14425
24/12/24	CDE	Rivière-salée	5 280	15266
26/12/24	CDE	Yahoué	5 320	15285
27/12/24	CDE	Tindu-Kaméré	5 300	15324
31/12/24	CDE	Rivière-salée	6 580	15333
31/12/24	CDE	Yahoué	3 540	15335

L'ensemble des BSD et ticket de pesée sont disponibles sur ES SERVICES. Pour ne pas surcharger le rapport, nous n'avons pas inclus ces derniers dans ce document.

Au total sur l'année 2024, ESS a accepté **1024.3** Tonnes avec une siccité d'environ 14%.

Après séchage solaire, une estimation d'environ **143.4** tonnes ont été produite après séchage solaire Provenant des boues externes.

En ajoutant la partie produite par ES SERVICES décrites au point précédent, ci-dessous la quantité annuelle globale de boue traitée thermiquement via les serres de séchage solaire. Les filières de valorisation utilisée sont présentées également. Elles sont détaillées dans le rapport Bilan des épandages 2024

Année	Qté Brute a traiter (T)	Qté MS estimé après traitement (T)	Filières utilisées en (T)			
			Épandage	Cocompostage	Enfouissement	Stockage
2024	1096.05	154.16	53,08	104.26	0	20

8) Vérification de l'installation électrique :

En annexe 5 est présenté le Rapport de la conformité Electrique associée aux installation d'ES SERVICES réalisé le 28/10/2024.

9) Matériel de Lutte contre l'incendie :

En Annexe 6 est présenté le registre unique de sécurité relatif à la vérification périodique des équipements de lutte contre l'incendie.

La vérification a été réalisée en Mars 2025 par la société FT Consultant.

La prochaine vérification sera réalisée fin 2025 ou début d'année 2026.

10) Mesure de Bruit en limite de propriété :

Pas de mesure de Bruit à réaliser sur l'année 2024

11) Equipement Electromécanique :

En Annexe 7, est présenté le rapport APAVE du 17/02/2025 sur le contrôle de l'équipement de levage « Palan à chaine sur Monorail » + Potence 150 kg

Aucune non-conformité n'a été relevée.



ANNEXE 1



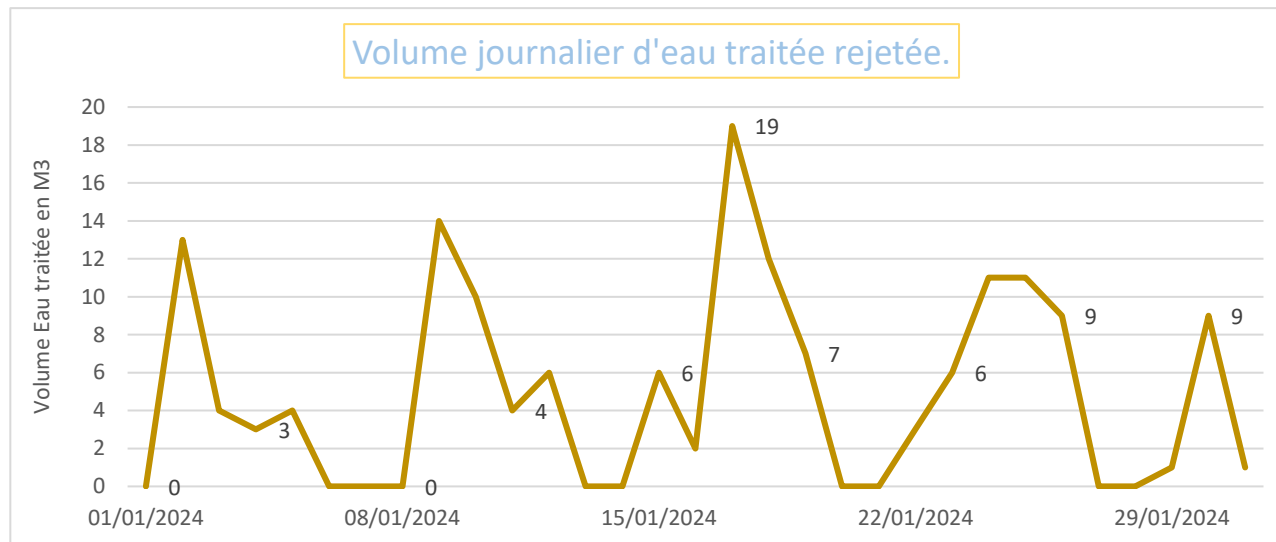
Bilan

V1

ES Services
Epuration Séchage Services

Bilan mensuel débit de rejet – Janvier 2024

Dates	Mesure Supervision J-1
Janvier 2024	
01/01/2024	0
02/01/2024	13
03/01/2024	4
04/01/2024	3
05/01/2024	4
06/01/2024	0
07/01/2024	0
08/01/2024	0
09/01/2024	14
10/01/2024	10
11/01/2024	4
12/01/2024	6
13/01/2024	0
14/01/2024	0
15/01/2024	6
16/01/2024	2
17/01/2024	19
18/01/2024	12
19/01/2024	7
20/01/2024	0
21/01/2024	0
22/01/2024	3
23/01/2024	6
24/01/2024	11
25/01/2024	11
26/01/2024	9
27/01/2024	0
28/01/2024	0
29/01/2024	1
30/01/2024	9
31/01/2024	1



Janvier 2024	
Volume max de rejet / jour	19
Journée de débit maximum	17/01/2024
Volume Moyen (Supervision) / Jour	5
Volume total (Supervision)	155.00
Volume total (débitmètre)	160.65



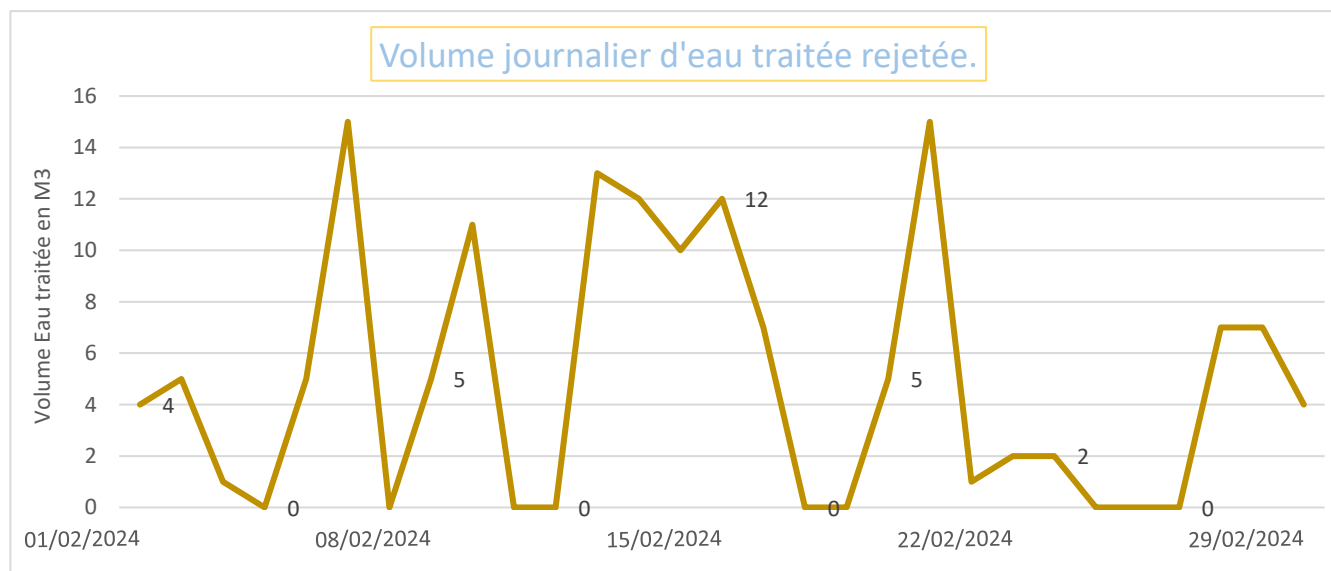
Bilan

V1

ES Services
Epuration Séchage Services

Bilan mensuel débit de rejet – Février 2024

Dates	Mesure Supervision J-1
Février 2024	
01/02/2024	4
02/02/2024	5
03/02/2024	1
04/02/2024	0
05/02/2024	5
06/02/2024	15
07/02/2024	0
08/02/2024	5
09/02/2024	11
10/02/2024	0
11/02/2024	0
12/02/2024	13
13/02/2024	12
14/02/2024	10
15/02/2024	12
16/02/2024	7
17/02/2024	0
18/02/2024	0
19/02/2024	5
20/02/2024	15
21/02/2024	1
22/02/2024	2
23/02/2024	2
24/02/2024	0
25/02/2024	0
26/02/2024	0
27/02/2024	7
28/02/2024	7
29/02/2024	4



Février 2024	
Volume max de rejet / jour	15
Journée de débit maximum	20/02/2024
Volume Moyen (Supervision) / Jour	4.93
Volume total (Supervision)	143.00
Volume total (débitmètre)	143.73



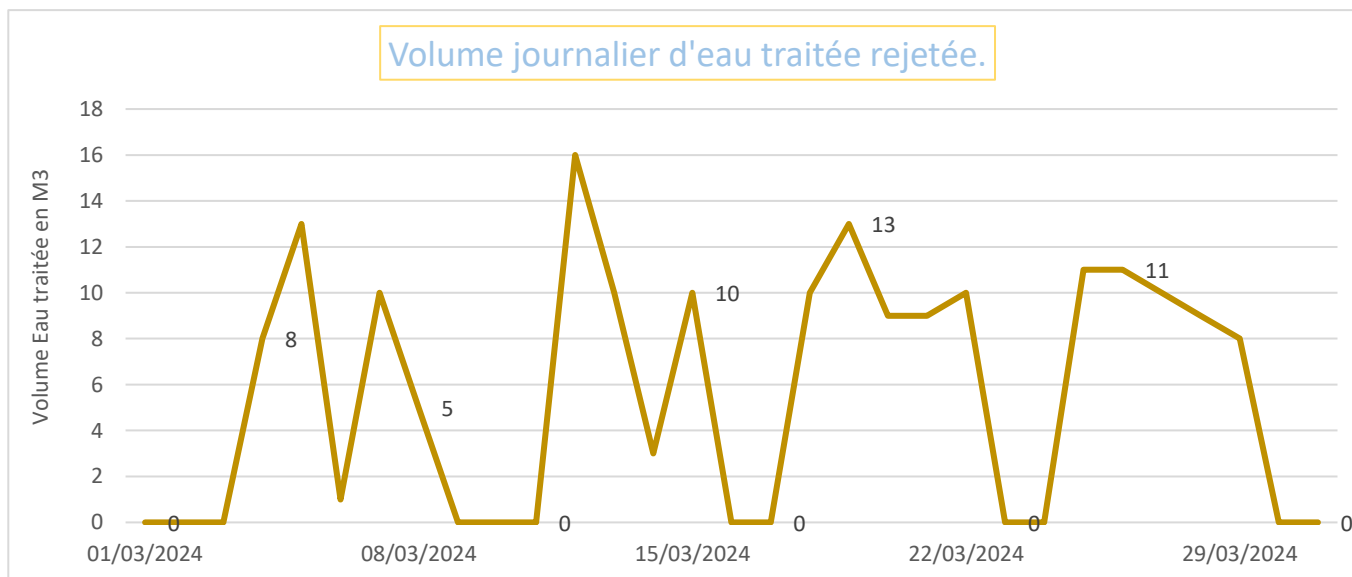
Bilan

V1

ES Services
Epuration Séchage Services

Bilan mensuel débit de rejet – Mars 2024

Dates	Mesure Supervision J-1
Mars 2024	
01/03/2024	0
02/03/2024	0
03/03/2024	0
04/03/2024	8
05/03/2024	13
06/03/2024	1
07/03/2024	10
08/03/2024	5
09/03/2024	0
10/03/2024	0
11/03/2024	0
12/03/2024	16
13/03/2024	10
14/03/2024	3
15/03/2024	10
16/03/2024	0
17/03/2024	0
18/03/2024	10
19/03/2024	13
20/03/2024	9
21/03/2024	9
22/03/2024	10
23/03/2024	0
24/03/2024	0
25/03/2024	11
26/03/2024	11
27/03/2024	10
28/03/2024	9
29/03/2024	8
30/03/2024	0
31/03/2024	0



Mars 2024	
Volume max de rejet / jour	16
Journée de débit maximum	12/03/2024
Volume Moyen (Supervision) / Jour	5.68
Volume total (Supervision)	176.00
Volume total (débitmètre)	174.62



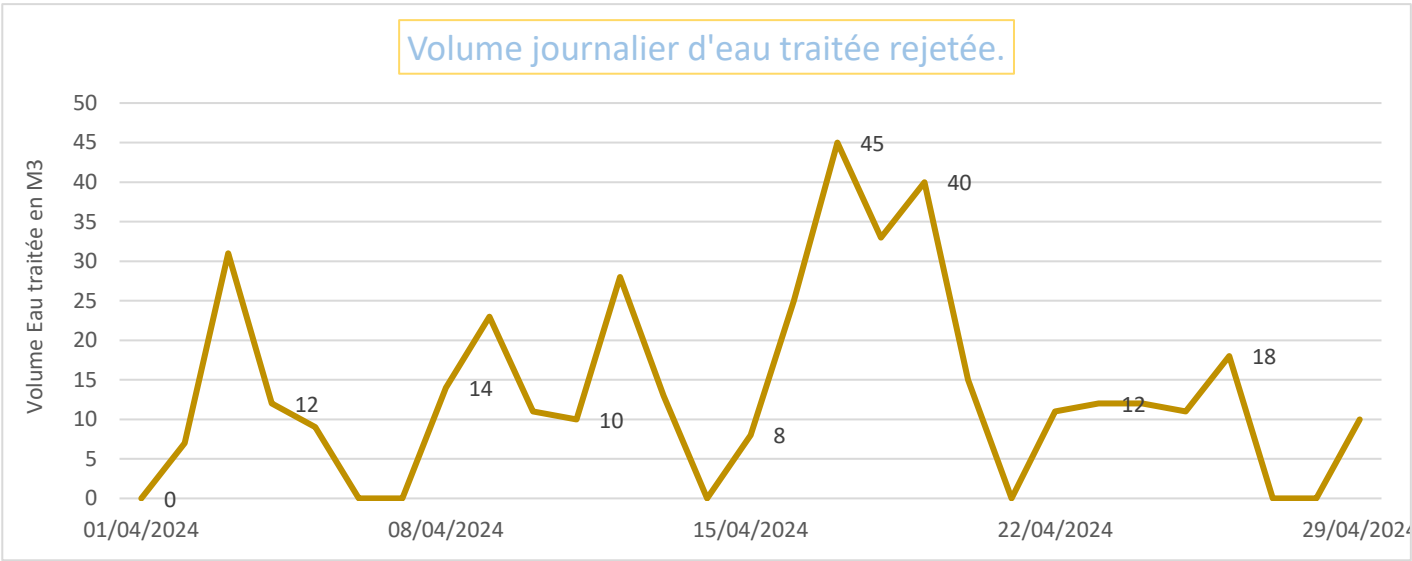
Bilan

V1

ES Services
Epuration Séchage Services

Bilan mensuel débit de rejet – Avril 2024

Dates	Mesure Supervision J-1
Avril 2024	
01/04/2024	0
02/04/2024	7
03/04/2024	31
04/04/2024	12
05/04/2024	9
06/04/2024	0
07/04/2024	0
08/04/2024	14
09/04/2024	23
10/04/2024	11
11/04/2024	10
12/04/2024	28
13/04/2024	13
14/04/2024	0
15/04/2024	8
16/04/2024	25
17/04/2024	45
18/04/2024	33
19/04/2024	40
20/04/2024	15
21/04/2024	0
22/04/2024	11
23/04/2024	12
24/04/2024	12
25/04/2024	11
26/04/2024	18
27/04/2024	0
28/04/2024	0
29/04/2024	10
30/04/2024	9



Avril 2024	
Volume max de rejet / jour	45
Journée de débit maximum	17/04/2024
Volume Moyen (Supervision) / Jour	13.57
Volume total (Supervision)	407.00
Volume total (débitmètre)	414.78



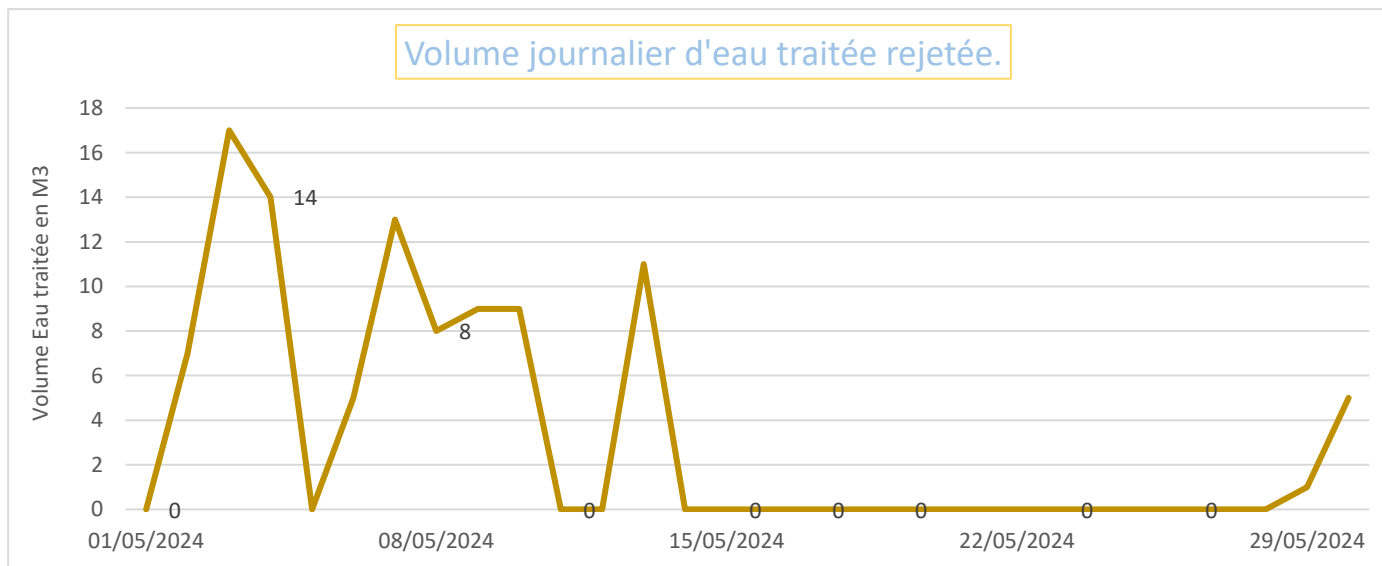
Bilan

V1

ES Services
Epuration Séchage Services

Bilan mensuel débit de rejet – Mai 2024

Dates	Mesure Supervision J-1
Mai 2024	
01/05/2024	0
02/05/2024	7
03/05/2024	17
04/05/2024	14
05/05/2024	0
06/05/2024	5
07/05/2024	13
08/05/2024	8
09/05/2024	9
10/05/2024	9
11/05/2024	0
12/05/2024	0
13/05/2024	11
14/05/2024	0
15/05/2024	0
16/05/2024	0
17/05/2024	0
18/05/2024	0
19/05/2024	0
20/05/2024	0
21/05/2024	0
22/05/2024	0
23/05/2024	0
24/05/2024	0
25/05/2024	0
26/05/2024	0
27/05/2024	0
28/05/2024	0
29/05/2024	1
30/05/2024	5
31/05/2024	7



Mai	
Volume max de rejet / jour	17
Journée de débit maximum	03/05/2024
Volume Moyen (Supervision) / Jour	3.42
Volume total (Supervision)	106.00
Volume total (débitmètre)	105.27



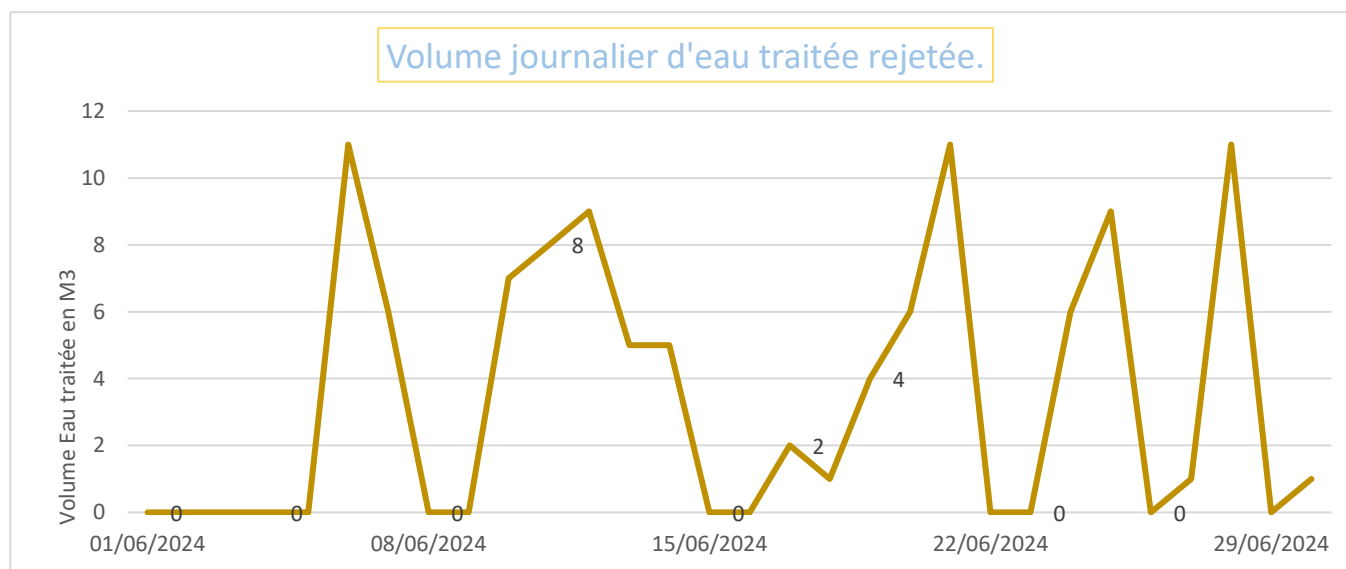
Bilan

V1

ES Services
Epuration Séchage Services

Bilan mensuel débit de rejet – Juin 2024

Dates	Mesure Supervision J-1
Juin 2024	
01/06/2024	0
02/06/2024	0
03/06/2024	0
04/06/2024	0
05/06/2024	0
06/06/2024	11
07/06/2024	6
08/06/2024	0
09/06/2024	0
10/06/2024	7
11/06/2024	8
12/06/2024	9
13/06/2024	5
14/06/2024	5
15/06/2024	0
16/06/2024	0
17/06/2024	2
18/06/2024	1
19/06/2024	4
20/06/2024	6
21/06/2024	11
22/06/2024	0
23/06/2024	0
24/06/2024	6
25/06/2024	9
26/06/2024	0
27/06/2024	1
28/06/2024	11
29/06/2024	0
30/06/2024	1



Juin 2024	
Volume max de rejet / jour	11
Journée de débit maximum	21/06/2024
Volume Moyen (Supervision) / Jour	3.43
Volume total (Supervision)	103.00
Volume total (débitmètre)	114.49



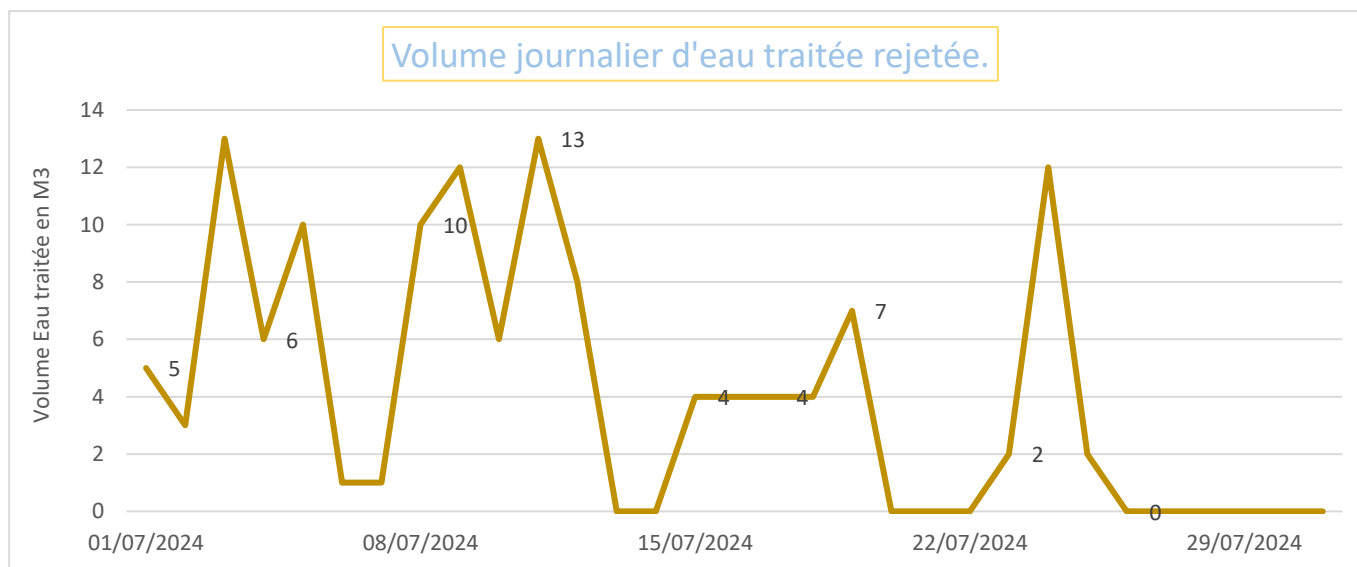
Bilan

V1

ES Services
Epuration Séchage Services

Bilan mensuel débit de rejet – Juillet 2024

Dates	Mesure Supervision J-1
Juillet 2024	
01/07/2024	5
02/07/2024	3
03/07/2024	13
04/07/2024	6
05/07/2024	10
06/07/2024	1
07/07/2024	1
08/07/2024	10
09/07/2024	12
10/07/2024	6
11/07/2024	13
12/07/2024	8
13/07/2024	0
14/07/2024	0
15/07/2024	4
16/07/2024	4
17/07/2024	4
18/07/2024	4
19/07/2024	7
20/07/2024	0
21/07/2024	0
22/07/2024	0
23/07/2024	2
24/07/2024	12
25/07/2024	2
26/07/2024	0
27/07/2024	0
28/07/2024	0
29/07/2024	0
30/07/2024	0
31/07/2024	0



Juillet 2024	
Volume max de rejet / jour	13
Journée de débit maximum	03/07/2024
Volume Moyen (Supervision) / Jour	4.10
Volume total (Supervision)	127.00
Volume total (débitmètre)	128.18



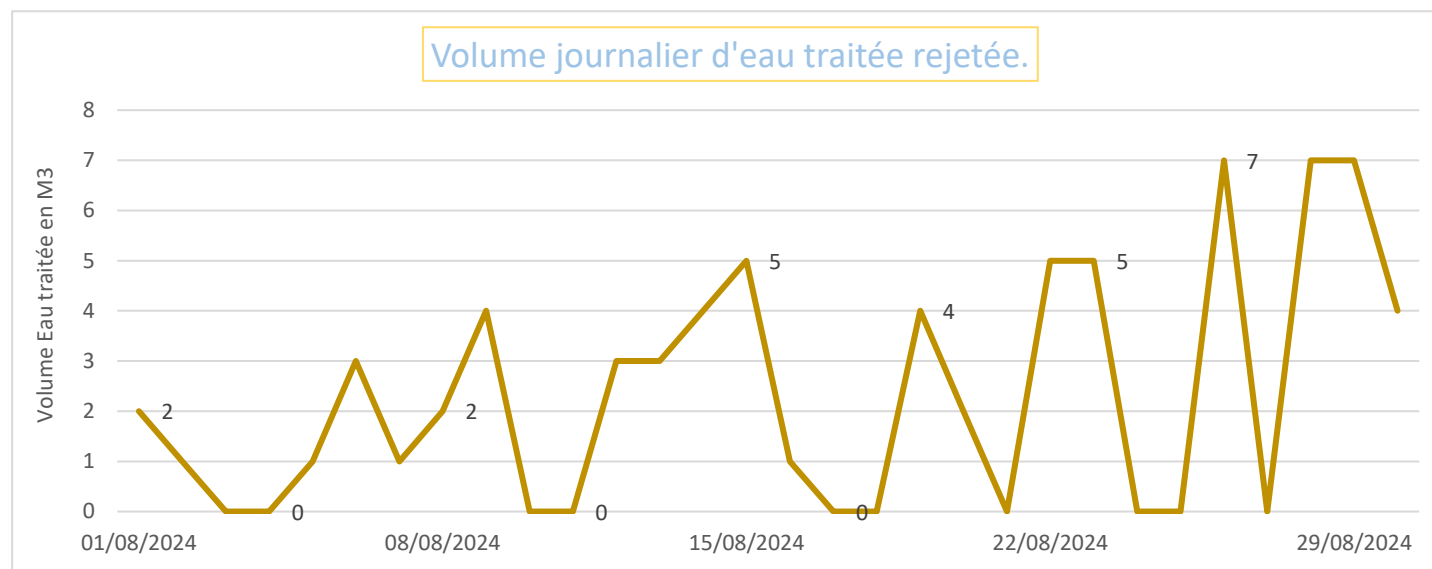
Bilan

V1

ES Services
Epuration Séchage Services

Bilan mensuel débit de rejet – Août 2024

Dates	Mesure Supervision J-1
Août 2024	
01/08/2024	2
02/08/2024	1
03/08/2024	0
04/08/2024	0
05/08/2024	1
06/08/2024	3
07/08/2024	1
08/08/2024	2
09/08/2024	4
10/08/2024	0
11/08/2024	0
12/08/2024	3
13/08/2024	3
14/08/2024	4
15/08/2024	5
16/08/2024	1
17/08/2024	0
18/08/2024	0
19/08/2024	4
20/08/2024	2
21/08/2024	0
22/08/2024	5
23/08/2024	5
24/08/2024	0
25/08/2024	0
26/08/2024	7
27/08/2024	0
28/08/2024	7
29/08/2024	7
30/08/2024	4
31/08/2024	0



Août 2024	
Volume max de rejet / jour	7
Journée de débit maximum	28/08/2024
Volume Moyen (Supervision) / Jour	2.13
Volume total (Supervision)	71.00
Volume total (débitmètre)	65.93



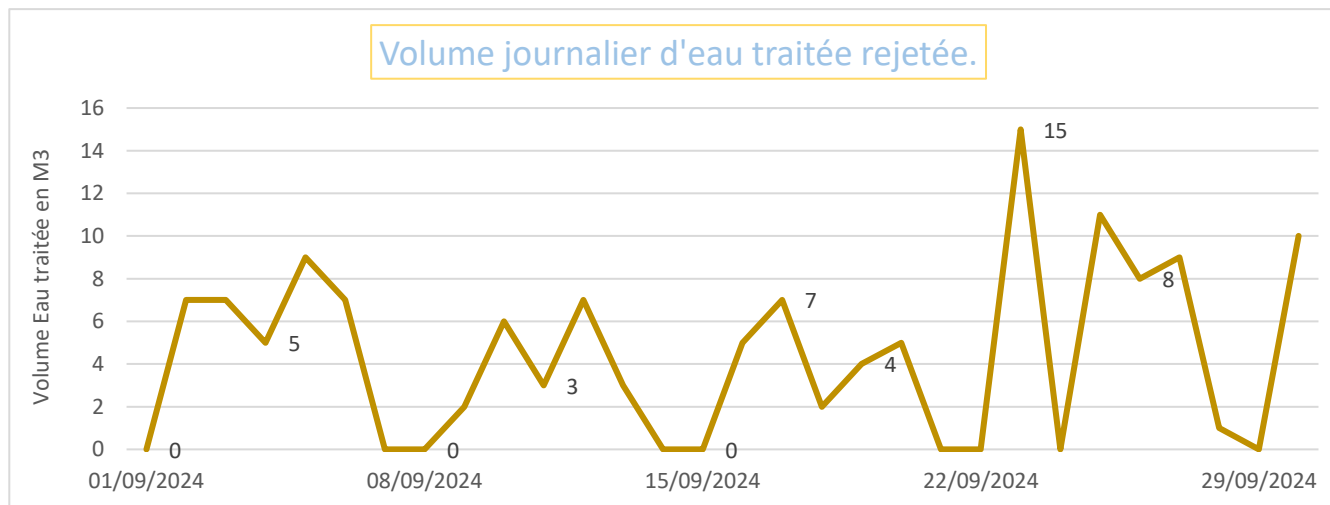
Bilan

V1

ES Services
Epuration Séchage Services

Bilan mensuel débit de rejet – Septembre 2024

Dates	Mesure Supervision J-1
Septembre 2024	
01/09/2024	0
02/09/2024	7
03/09/2024	7
04/09/2024	5
05/09/2024	9
06/09/2024	7
07/09/2024	0
08/09/2024	0
09/09/2024	2
10/09/2024	6
11/09/2024	3
12/09/2024	7
13/09/2024	3
14/09/2024	0
15/09/2024	0
16/09/2024	5
17/09/2024	7
18/09/2024	2
19/09/2024	4
20/09/2024	5
21/09/2024	0
22/09/2024	0
23/09/2024	15
24/09/2024	0
25/09/2024	11
26/09/2024	8
27/09/2024	9
28/09/2024	1
29/09/2024	0
30/09/2024	10



Septembre 2024	
Volume max de rejet / jour	15
Journée de débit maximum	23/09/2024
Volume Moyen (Supervision) / Jour	4.18
Volume total (Supervision)	133.00
Volume total (débitmètre)	137.45



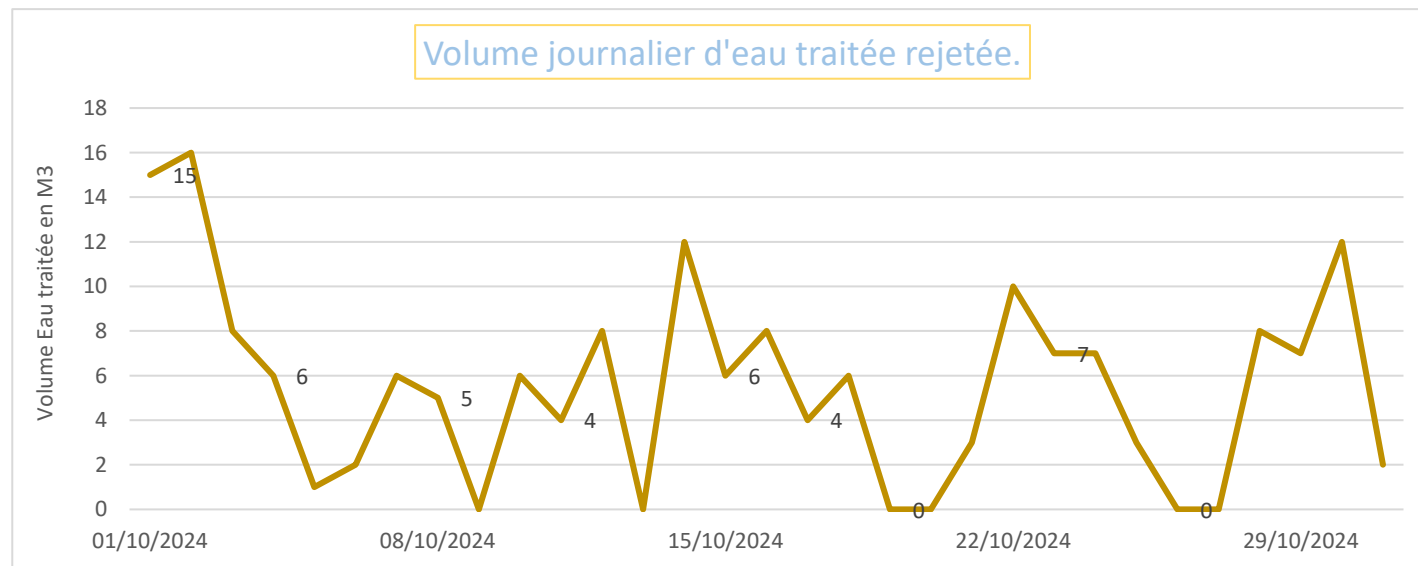
Bilan

V1

ES Services
Epuration Séchage Services

Bilan mensuel débit de rejet – Octobre 2024

Dates	Mesure Supervision J-1
Octobre 2024	
01/10/2024	15
02/10/2024	16
03/10/2024	8
04/10/2024	6
05/10/2024	1
06/10/2024	2
07/10/2024	6
08/10/2024	5
09/10/2024	0
10/10/2024	6
11/10/2024	4
12/10/2024	8
13/10/2024	0
14/10/2024	12
15/10/2024	6
16/10/2024	8
17/10/2024	4
18/10/2024	6
19/10/2024	0
20/10/2024	0
21/10/2024	3
22/10/2024	10
23/10/2024	7
24/10/2024	7
25/10/2024	3
26/10/2024	0
27/10/2024	0
28/10/2024	8
29/10/2024	7
30/10/2024	12
31/10/2024	2



Octobre 2024	
Volume max de rejet / jour	16
Journée de débit maximum	02/10/2024
Volume Moyen (Supervision) / Jour	5.48
Volume total (Supervision)	172.00
Volume total (débitmètre)	169.90



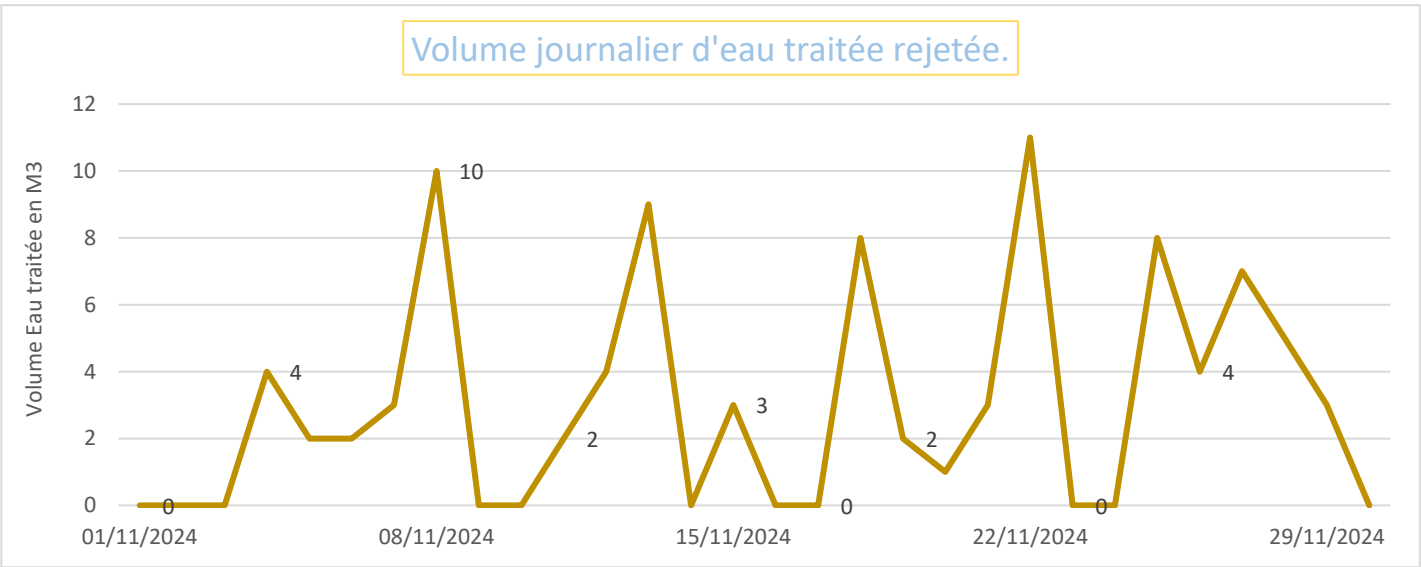
Bilan

V1

ES Services
Epuration Séchage Services

Bilan mensuel débit de rejet – Novembre 2024

Dates	Mesure Supervision J-1
Novembre 2024	
01/11/2024	0
02/11/2024	0
03/11/2024	0
04/11/2024	4
05/11/2024	2
06/11/2024	2
07/11/2024	3
08/11/2024	10
09/11/2024	0
10/11/2024	0
11/11/2024	2
12/11/2024	4
13/11/2024	9
14/11/2024	0
15/11/2024	3
16/11/2024	0
17/11/2024	0
18/11/2024	8
19/11/2024	2
20/11/2024	1
21/11/2024	3
22/11/2024	11
23/11/2024	0
24/11/2024	0
25/11/2024	8
26/11/2024	4
27/11/2024	7
28/11/2024	5
29/11/2024	3
30/11/2024	0



Novembre 2024	
Volume max de rejet / jour	11
Journée de débit maximum	22/11/2024
Volume Moyen (Supervision) / Jour	3.03
Volume total (Supervision)	91.00
Volume total (débitmètre)	91.00



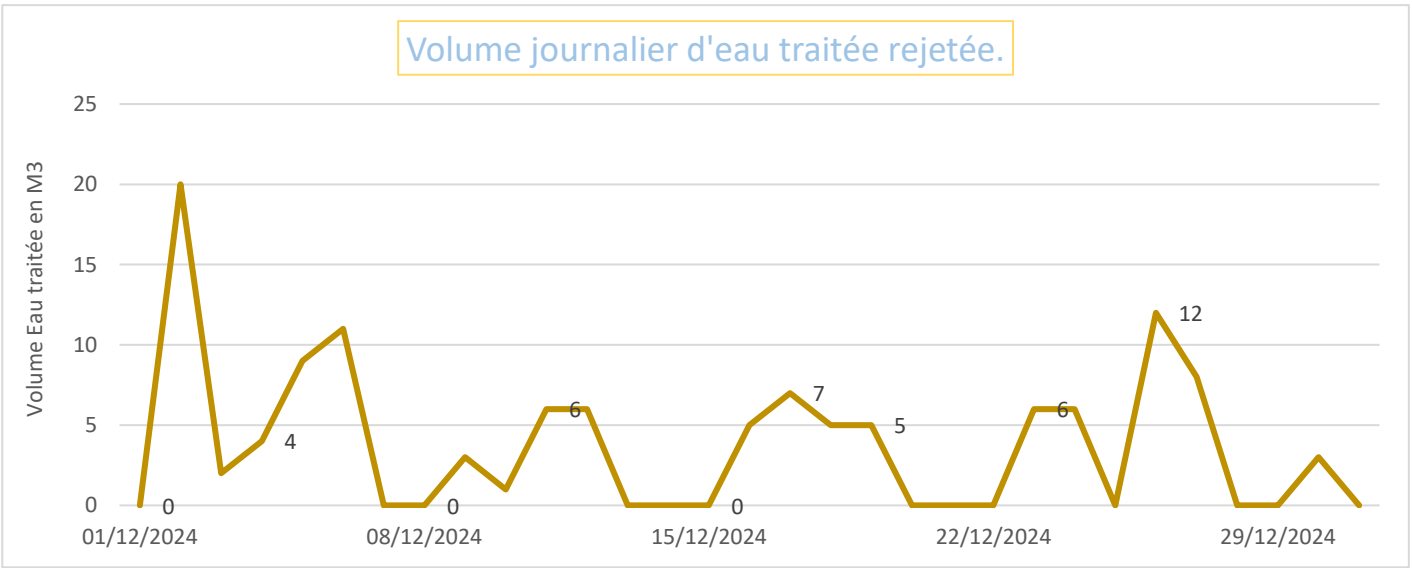
Bilan

V1

ES Services
Epuration Séchage Services

Bilan mensuel débit de rejet – Décembre 2024

Dates	Mesure Supervision J-1
Décembre 2024	
01/12/2024	0
02/12/2024	20
03/12/2024	2
04/12/2024	4
05/12/2024	9
06/12/2024	11
07/12/2024	0
08/12/2024	0
09/12/2024	3
10/12/2024	1
11/12/2024	6
12/12/2024	6
13/12/2024	0
14/12/2024	0
15/12/2024	0
16/12/2024	5
17/12/2024	7
18/12/2024	5
19/12/2024	5
20/12/2024	0
21/12/2024	0
22/12/2024	0
23/12/2024	6
24/12/2024	6
25/12/2024	0
26/12/2024	12
27/12/2024	8
28/12/2024	0
29/12/2024	0
30/12/2024	3
31/12/2024	0



Décembre 2024	
Volume max de rejet / jour	20
Journée de débit maximum	02/12/2024
Volume Moyen (Supervision) / Jour	4.08
Volume total (Supervision)	119.00
Volume total (débitmètre)	126.52



ANNEXE 2

Bureau Veritas Exploitation SAS

Nouméa
2, rue Max FROUIN
BP 30514
98800 Nouméa NOUVELLE CALEDONIE
Téléphone : +687 410260
Mail : bertrand.simon@bureauveritas.com

A l'attention de ROBERT DAVID

ES SERVICES
ZAC PANDA
98890 PAITA

Mesures des émissions atmosphériques

Campagne 2025



Intervention du 29/01/2025

Nom du site : ES SERVICES
Latitude : 166.216
Longitude : -22.017

Lieu d'intervention : ZAC PANDA
98890 PAITA

Numéro d'affaire : 25134685/1/1
Référence du rapport : 25134685/1.1.2.R
Rédigé le : 05/03/2025
Par : Bertrand SIMON

Ce document a été validé par son auteur.
Ce rapport contient 36 pages.
La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

SOMMAIRE

1 . CONCLUSION DES ESSAIS:	3
2 . SYNTHESE DES RESULTATS:	4
3 . OBJET DE LA MISSION:	7
3.1 . LISTE DES INSTALLATIONS CONTROLEES:	7
4 . DESCRIPTION ET CONDITIONS DE FONCTIONNEMENT:	7
4.1 . ES SERVICES:	7
4.1.1 . ACCOMPAGNEMENTS :	7
4.1.2 . DESCRIPTION :	7
4.1.3 . CONDITIONS DE MARCHE DURANT LES ESSAIS :	7
4.1.4 . EVENEMENTS PARTICULIERS DURANT LES ESSAIS :	7
5 . ECARTS AUX DOCUMENTS DE REFERENCE:	9
5.1 . ECARTS AU CONTRAT	9
5.2 . ECARTS AUX TEXTES REGLEMENTAIRES	9
5.2.1 . ES SERVICES - BIO-FILTRE SERRE N°1:	9
5.2.2 . ES SERVICES - BIO-FILTRE SERRE N°2:	10
5.2.3 . ES SERVICES - VENTILATEUR DE LA SERRE N°1:	11
6 . ANNEXE : METHODOLOGIE ET CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE	15
7 . ANNEXE : ES SERVICES	17
7.1 . DESCRIPTION DES CONDITIONS DE REALISATION DE MESURE :	17
7.2 . DESCRIPTION DU POINT DE MESURE:	18
7.3 . DEBIT :	21
7.4 . TENEUR EN VAPEUR D'EAU:	25
7.5 . PRELEVEMENTS MANUELS:	26
8 . ANNEXE : RAPPORT D'ANALYSES LABORATOIRE :	31

SUIVI DU DOCUMENT

Révision	Commentaires
0	Première émission du document

1 . CONCLUSION DES ESSAIS:

Synthèse des mesures réalisées dans les conditions de fonctionnement décrites au paragraphe **DESCRIPTION ET CONDITIONS DE FONCTIONNEMENT**

Liste des conduits	Respect de la VLE* pour l'ensemble des paramètres mesurés	Détail des paramètres ne respectant pas la VLE*
ES SERVICES / bio-filtre serre N°1	OUI	AUCUN
ES SERVICES / bio-filtre serre N°2	OUI	AUCUN
ES SERVICES / ventilateur de la serre N°1	OUI	AUCUN

* : Bureau Veritas compare la moyenne de ses résultats de mesure avec les Valeurs Limites d'Emissions (VLE) les plus contraignantes. En cas de dépassement de celles-ci, Bureau Veritas peut éventuellement effectuer la comparaison avec les autres VLE fournies. Ces VLE se rapportent aux textes de référence en annexe **Méthodologie et contexte réglementaire**. Pour conclure au respect ou non de la VLE, l'incertitude associée au résultat n'est pas prise en compte.

Commentaires :

Liste des conduits	Commentaires
ES SERVICES / bio-filtre serre N°1	- Sulfure d'hydrogène (H ₂ S) : si le flux horaire est supérieur à 50 g/h, la valeur limite est de 5 mg/m ³ . - Ammoniac (NH ₃) : si le flux horaire est supérieur à 100 g/h, la valeur limite est de 50 mg/m ³ .
ES SERVICES / bio-filtre serre N°2	- Sulfure d'hydrogène (H ₂ S) : si le flux horaire est supérieur à 50 g/h, la valeur limite est de 5 mg/m ³ . - Ammoniac (NH ₃) : si le flux horaire est supérieur à 100 g/h, la valeur limite est de 50 mg/m ³ .
ES SERVICES / ventilateur de la serre N°1	- Sulfure d'hydrogène (H ₂ S) : si le flux horaire est supérieur à 50 g/h, la valeur limite est de 5 mg/m ³ . - Ammoniac (NH ₃) : si le flux horaire est supérieur à 100 g/h, la valeur limite est de 50 mg/m ³ .

2 . SYNTHESE DES RESULTATS:

Si des valeurs limites vous sont applicables et ont été portées à notre connaissance, celles-ci sont indiquées dans le tableau ci-dessous.

Tableau de synthèse de résultats des essais :

Les résultats présentés ci-dessous correspondent à la moyenne des essais lorsque plusieurs essais ont été réalisés. Le détail de chaque essai est présenté en annexe,

Paramètres	Essai	Mesure				Flux				COFRAC
		Valeur	Incertitude absolue	VLE	Unité	Valeur	Incertitude absolue	VLE	Unité	
INSTALLATION : ES SERVICES- Conduit : bio-filtre serre N°1										
Date(s) de mesure : Entre le 29/01/2025 08:12 et le 29/01/2025 09:12										
Synthèse des résultats de mesure - validité et COFRAC										
Vitesse	tour N°1	7,00	0,0670	-	m/s	-	-	-	-	NON
Température	tour N°1	29,2	1,74	-	°C	-	-	-	-	-
Débit humide	tour N°1	14400	668	-	Nm3/h	-	-	-	-	NON
Débit sec	tour N°1	14200	-	-	Nm3/h	-	-	-	-	-
Teneur en vapeur d'eau	tour N°1	1,85	-	-	%	-	-	-	-	NON
NH3	tour N°1	2,87	0,113	-	mg/Nm3 exprimé en NH3 sur gaz secs	0,0407	0,00247	-	kg/h	NON
H2S	tour N°1	0,0565	0,0193	-	mg/Nm3 exprimé en H2S sur gaz secs	0,800	0,276	-	g/h	NON

Paramètres	Essai	Mesure				Flux				COFRAC
		Valeur	Incertitude absolue	VLE	Unité	Valeur	Incertitude absolue	VLE	Unité	
INSTALLATION : ES SERVICES- Conduit : bio-filtre serre N°2										
Date(s) de mesure : Entre le 29/01/2025 08:04 et le 29/01/2025 09:04										
Synthèse des résultats de mesure - validité et COFRAC										
Vitesse	tour N°2	7,39	0,0681	-	m/s	-	-	-	-	NON
Température	tour N°2	29,2	1,74	-	°C	-	-	-	-	-
Débit humide	tour N°2	15200	700	-	Nm3/h	-	-	-	-	NON
Débit sec	tour N°2	15000	-	-	Nm3/h	-	-	-	-	-
Teneur en vapeur d'eau	tour N°2	1,77	-	-	%	-	-	-	-	NON
NH3	tour N°2	3,59	0,141	-	mg/Nm3 exprimé en NH3 sur gaz secs	0,0537	0,00325	-	kg/h	NON
H2S	tour N°2	0,0230	-	-	mg/Nm3 exprimé en H2S sur gaz secs	0,345	-	-	g/h	NON
Paramètres	Essai	Mesure				Flux				COFRAC
		Valeur	Incertitude absolue	VLE	Unité	Valeur	Incertitude absolue	VLE	Unité	
INSTALLATION : ES SERVICES- Conduit : ventilateur de la serre N°1										
Date(s) de mesure : Entre le 29/01/2025 09:35 et le 29/01/2025 10:35										
Synthèse des résultats de mesure - validité et COFRAC										
Vitesse	ventilateur serre N°1	1,65	0,165	-	m/s	-	-	-	-	NON
Température	ventilateur serre N°1	30,8	1,75	-	°C	-	-	-	-	-
Débit humide	ventilateur serre N°1	3370	691	-	Nm3/h	-	-	-	-	NON
Débit sec	ventilateur serre N°1	3320	-	-	Nm3/h	-	-	-	-	-

Paramètres	Essai	Mesure				Flux				COFRAC
		Valeur	Incertitude absolue	VLE	Unité	Valeur	Incertitude absolue	VLE	Unité	
Teneur en vapeur d'eau	ventilateur serre N°1	1,71	-	-	%	-	-	-	-	NON
NH3	ventilateur serre N°1	2,53	0,109	-	mg/Nm3 exprimé en NH3 sur gaz secs	0,00840	0,00176	-	kg/h	NON
H2S	ventilateur serre N°1	0,0432	-	-	mg/Nm3 exprimé en H2S sur gaz secs	0,143	-	-	g/h	NON

Rappel sur les incertitudes :

Les incertitudes affichées correspondent aux incertitudes élargies d'un facteur k=2.

L'incertitude sur le résultat de la moyenne des essais n'est pas calculée.

Dans le cas où les conditions environnementales ou de fonctionnement n'ont pas permis de réaliser les prélèvements selon les règles de l'art, les incertitudes ne sont pas affichées.

Afin de faciliter la lecture, les incertitudes absolues Y sur une valeur X pourront être notées $X \pm Y$.

Cela indique qu'en réalité, la valeur de X est comprise entre X-Y et X+Y.

Note : L'affichage des valeurs est arrondi à 3 chiffres significatifs et arrondi arithmétique selon le 4ème chiffre non conservé.

Dans la colonne « COFRAC », le symbole « - » précise que le paramètre n'est pas intégré au programme d'accréditation et donc que le résultat n'est pas rendu sous couvert de l'accréditation.

3 . OBJET DE LA MISSION:

A la demande de BUREAU VERITAS BRANCH NOUMEA, Bureau Veritas a fait intervenir :

- Megan RIALLAND

- Bertrand SIMON

La mission suivante a été réalisée : Mesures des émissions atmosphériques.

3.1 . LISTE DES INSTALLATIONS CONTROLEES:

Lors de notre visite nous sommes intervenus sur le périmètre suivant :

- ES SERVICES

La mission de Bureau Veritas s'est limitée aux installations et périodes de fonctionnement citées dans le rapport.

4 . DESCRIPTION ET CONDITIONS DE FONCTIONNEMENT:

4.1 . ES SERVICES:

4.1.1 . ACCOMPAGNEMENTS :

Nous n'avons pas été accompagnés lors de notre intervention sur cette installation.

4.1.2 . DESCRIPTION :

Type d'installation : Sécheur solaire

Capacité / Puissance : Non communiqué par le client

Combustible : Sans objet

Traitement des fumées : Sans traitement

Commentaires : unité de désolidarisation comprenant deux bio-filtres à copeaux de pin d'une capacité de 150 m3 chacune

4.1.3 . CONDITIONS DE MARCHE DURANT LES ESSAIS :

Les vérifications ont été effectuées aux régimes réglés par l'exploitant, responsable de la représentativité de ses conditions de fonctionnement.

Régime de fonctionnement : 50 %

Commentaires : Serre 2 vide.

4.1.4 . EVENEMENTS PARTICULIERS DURANT LES ESSAIS :

Aucun évènement particulier n'est à signaler. Pendant toute la durée des essais, les conditions de marche de l'installation ont été normales et stables.

5 . ECARTS AUX DOCUMENTS DE REFERENCE:

5.1 . ECARTS AU CONTRAT

1 point "serre" non réalisé car installation à l'arrêt

5.2 . ECARTS AUX TEXTES REGLEMENTAIRES

5.2.1 . ES SERVICES - BIO-FILTRE SERRE N°1:

Document de référence	Paramètres	Essai	Ecart	Impact sur le résultat	Impact sur la conformité
Ecart relatif à la section de mesure					
NF EN 13284-1, NF EN 15259	Débit	-	Les orifices de mesure n'étant pas adaptés et en accord avec les normes, BUREAU VERITAS a adapté un système de prélèvement minimisant l'impact sur le résultat des mesures.	Faible	Sans impact car absence de VLE
NF EN 13284-1, NF EN 16911-1, FD X 43-140, NF EN 15259	Débit	-	Les longueurs droites en amont et/ou en aval de la section de mesure sont inférieures à 5 diamètres hydrauliques	Faible	Sans impact car absence de VLE

Document de référence	Paramètres	Essai	Ecart	Impact sur le résultat	Impact sur la conformité
NF EN 13284-1, NF EN 15259	Débit	-	L'emplacement du point de mesure et les équipements au niveau de la section de mesure ne permettent pas de réaliser les mesures conformément aux normes en référence. BUREAU VERITAS a adapté un système de prélèvement minimisant l'impact sur le résultat des mesures.	Faible	Sans impact car absence de VLE
NF EN 13284-1, NF EN 16911-1, FD X 43-140	Débit	-	L'angle d'écoulement des gaz est supérieur à 15°.	Faible	Sans impact car absence de VLE

Commentaires :

Les caractéristiques des points de mesures n'ont pas permis de réaliser des mesures en accord avec les préconisations normatives. Les mesures sont rendues hors accréditations COFRAC.

5.2.2 . ES SERVICES - BIO-FILTRE SERRE N°2:

Document de référence	Paramètres	Essai	Ecart	Impact sur le résultat	Impact sur la conformité
Ecart relatif à la section de mesure					
NF EN 13284-1, NF EN 16911-1, FD X 43-140	Débit	-	L'angle d'écoulement des gaz est supérieur à 15°.	Faible	Sans impact car absence de VLE

Document de référence	Paramètres	Essai	Ecart	Impact sur le résultat	Impact sur la conformité
NF EN 13284-1, NF EN 15259	Débit	-	Les orifices de mesure n'étant pas adaptés et en accord avec les normes, BUREAU VERITAS a adapté un système de prélèvement minimisant l'impact sur le résultat des mesures.	Faible	Sans impact car absence de VLE
NF EN 13284-1, NF EN 16911-1, FD X 43-140, NF EN 15259	Débit	-	Les longueurs droites en amont et/ou en aval de la section de mesure sont inférieures à 5 diamètres hydrauliques	Faible	Sans impact car absence de VLE
NF EN 13284-1, NF EN 15259	Débit	-	L'emplacement du point de mesure et les équipements au niveau de la section de mesure ne permettent pas de réaliser les mesures conformément aux normes en référence. BUREAU VERITAS a adapté un système de prélèvement minimisant l'impact sur le résultat des mesures.	Faible	Sans impact car absence de VLE

Commentaires :

Les caractéristiques des points de mesures n'ont pas permis de réaliser des mesures en accord avec les préconisations normatives. Les mesures sont rendues hors accréditations COFRAC.

5.2.3 . ES SERVICES - VENTILATEUR DE LA SERRE N°1:

Document de référence	Paramètres	Essai	Ecart	Impact sur le résultat	Impact sur la conformité
Ecart relatif à la section de mesure					
NF EN 13284-1, NF EN 15259	Débit	-	Les orifices de mesure n'étant pas adaptés et en accord avec les normes, BUREAU VERITAS a adapté un système de prélèvement minimisant l'impact sur le résultat des mesures.	Faible	Sans impact car absence de VLE
NF EN 13284-1, NF EN 16911-1, FD X 43-140, NF EN 15259	Débit	-	Les longueurs droites en amont et/ou en aval de la section de mesure sont inférieures à 5 diamètres hydrauliques	Faible	Sans impact car absence de VLE
NF EN 13284-1, NF EN 15259	Débit	-	L'emplacement du point de mesure et les équipements au niveau de la section de mesure ne permettent pas de réaliser les mesures conformément aux normes en référence. BUREAU VERITAS a adapté un système de prélèvement minimisant l'impact sur le résultat des mesures.	Faible	Sans impact car absence de VLE
NF EN 13284-1, NF EN 16911-1, FD X 43-140	Débit	-	L'angle d'écoulement des gaz est supérieur à 15°.	Faible	Sans impact car absence de VLE
Ecart relatif aux résultats d'analyse et à leur validation					
NF EN 16911-1, FD X 43-140	Débit	ventilateur serre N°1	Des pressions dynamiques inférieures à 5 Pa ont été relevées au cours de la mesure de vitesse. (voir détail en annexe DEBIT)	Faible	Sans impact car absence de VLE

Commentaires :

Les caractéristiques des points de mesures n'ont pas permis de réaliser des mesures en accord avec les préconisations normatives. Les mesures sont rendues hors accréditations COFRAC.

ANNEXES

6 . ANNEXE : METHODOLOGIE ET CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

Tableau récapitulatif présentant la méthodologie et/ou les appareils mis en œuvre pour la réalisation des essais présentés :

Paramètres mesurés	Méthodes et appareillages	Normes de référence	Gamme de mesure et/ou domaine d'application
Tous paramètres	Exigences spécifiques de mesurage (ressources, processus de mise en œuvre, rapportage	NF X 43-551	-
Humidité par température sèche et humide	Une sonde de température est placée dans le flux de gaz saturé en vapeur d'eau jusqu'à ce qu'elle parvienne à l'équilibre. La quantité de vapeur d'eau présente dans le gaz est ensuite déduite de la température à l'aide d'une table d'équilibre liquide-gaz.	Tables CETIAT	
Pression atmosphérique	Baromètre	-	A 0.5 mbar
Pression dynamique	Méthode interne	Méthode interne	
Pression statique	Méthode interne	Méthode interne	
Température des fumées	Thermocouple type K (chromel-alumel) ou sonde Platine (type Pt100) et thermomètre numérique ou centrale d'acquisition équipée d'entrées universelles.	-	A 0.1 °C
NH3, H2S	Prélèvement de la phase gazeuse dans une solution d'absorption ou support spécifique et dosage en laboratoire d'analyses.	-	-

Toute information non mentionnée dans ce rapport (telles que la traçabilité du matériel, etc...) peut être transmise sur simple demande.

Pour les paramètres éligibles à l'agrément, dans le cas où l'impact de l'écart ne permet pas de maintenir la confiance dans le résultat et de rapporter le résultat sous accréditation, le résultat n'est pas couvert par l'agrément.

Les résultats des paramètres mesurés en continu sont systématiquement corrigés des dérives éventuelles de l'analyseur.

Règles de calculs spécifiques :

Lorsque les résultats sont non quantifiés mais détectés, les valeurs prises en compte dans les calculs sont ramenées à la moitié de la limite de quantification, et lorsque les résultats sont non quantifiés et non détectés, les valeurs prises en compte dans les calculs sont nulles. Pour le cas des paramètres mesurés en continu, ces règles s'appliquent sur la moyenne des essais.

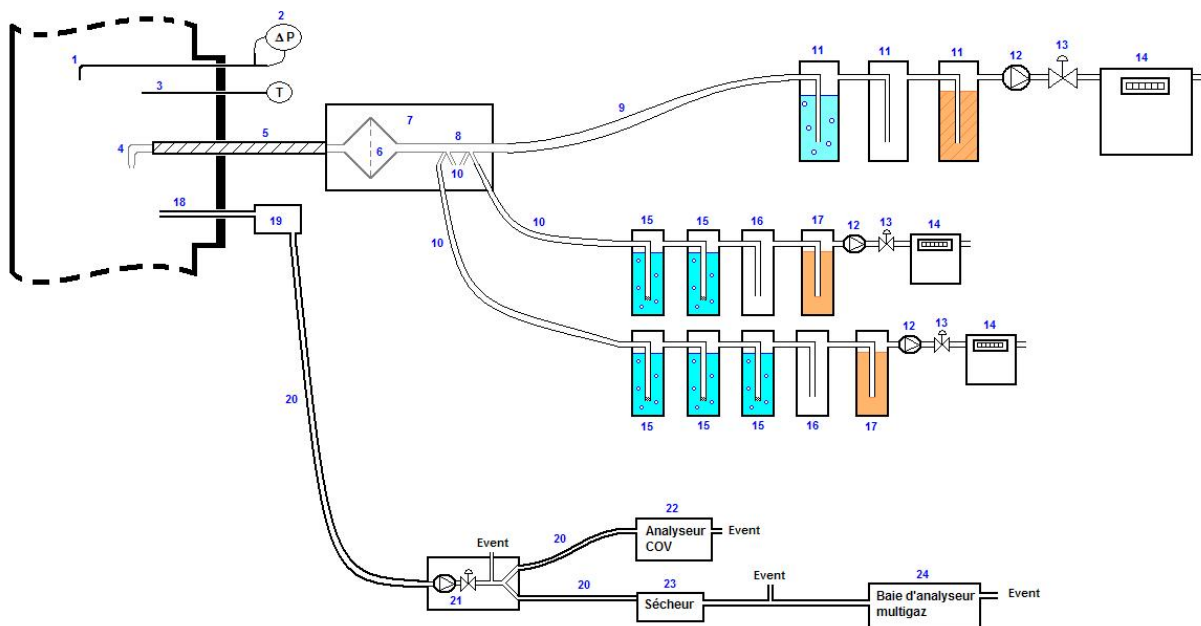
Les limites de quantification (Lq) de prélèvement de chaque paramètre manuel sont calculées à partir des limites de quantification analytique du laboratoire et des caractéristiques (volume pompé, humidité, correction au taux d'oxygène, etc...) réelles pour chaque essai.

La Lq analytique étant variable (lié au type et à la quantité de support utilisé), les Lq de prélèvement d'un même paramètre peuvent donc varier de façon significative.

Contexte réglementaire général :

Arrêté d'autorisation N°2875-2014/ARR/DENV du 24 octobre 2014

Schéma du montage standard utilisé par BUREAU VERITAS pour réaliser les prélèvements de poussières, prélèvements manuels et gaz en continu :



- 1 : Tube de Pitot
- 2 : Mesure de pression statique et dynamique
- 3 : Mesure de température
- 4 : Buse de prélèvement
- 5 : Canne de prélèvement chauffée
- 6 : Porte-filtre
- 7 : Four
- 8 : Système multi-dérivation
- 9 : Ligne principale de prélèvement (poussières)
- 10 : Lignes secondaires de prélèvement (barboteurs) jusqu'à 4 lignes secondaires
- 11 : Système de refroidissement et séchage
- 12 : Pompe

- 13 : Vanne de réglage de débit
- 14 : Compteur
- 15 : Barboteurs remplis de solution d'absorption
- 16 : Barboteur de garde
- 17 : Barboteur de gel de silice (pour séchage)
- 18 : Canne de prélèvement
- 19 : Filtre chauffé
- 20 : Ligne chauffée
- 21 : Pompe chauffée
- 22 : Analyseur COV
- 23 : Sécheur de gaz
- 24 : Baie d'analyse multigaz

7 . ANNEXE : ES SERVICES

7.1 . DESCRIPTION DES CONDITIONS DE REALISATION DE MESURE :

bio-filtre serre N°1 : Conformément au guide NF X 43-551, l'écoulement est considéré homogène puisque les effluents sont issus de plusieurs émetteurs, la section de mesurage est située en aval d'un système d'homogénéisation tel qu'un ventilateur d'extraction et il n'y a pas d'entrée d'air en aval. Le prélèvement des composés gazeux est donc réalisé en n'importe quel point.

Conditions de mesure du conduit : Mesures de débit, de températures et d'humidité réaliser avant le bio filtre.

rejet du bio-filtre non canalisé

bio-filtre serre N°2 : Conformément au guide NF X 43-551, l'écoulement est considéré homogène puisque les effluents sont issus de plusieurs émetteurs, la section de mesurage est située en aval d'un système d'homogénéisation tel qu'un ventilateur d'extraction et il n'y a pas d'entrée d'air en aval. Le prélèvement des composés gazeux est donc réalisé en n'importe quel point.

Conditions de mesure du conduit : Mesures de débit, de températures et d'humidité réaliser avant le bio filtre.

rejet du bio-filtre non canalisé

ventilateur de la serre N°1 : Conformément au guide NF X 43-551, l'écoulement est considéré homogène puisque les effluents sont issus de plusieurs émetteurs, la section de mesurage est située en aval d'un système d'homogénéisation tel qu'un ventilateur d'extraction et il n'y a pas d'entrée d'air en aval. Le prélèvement des composés gazeux est donc réalisé en n'importe quel point.

Conditions de mesure du conduit : Point de mesures non canalisé.

Mesures de vitesse réalisé avec un anémomètre à hélice,

Mesure diffuse

Stratégie de mesurage pour bio-filtre serre N°1 / NH3 et H2S:

Les rejets du bio-filtre sont diffus, les mesures ont été réalisées en haut du bio-filtre. Les mesures connexes ont été réalisées en amont du filtre, et en aval du ventilateur.

Stratégie de mesurage pour bio-filtre serre N°2 / NH3 et H2S:

Les rejets du bio-filtre sont diffus, les mesures ont été réalisées en haut du bio-filtre. Les mesures connexes ont été réalisées en amont du filtre, et en aval du ventilateur.

Stratégie de mesurage pour ventilateur de la serre N°1 / NH3 et H2S:

Point de mesures non canalisé.

Mesures de vitesse réalisé avec un anémomètre à hélice,

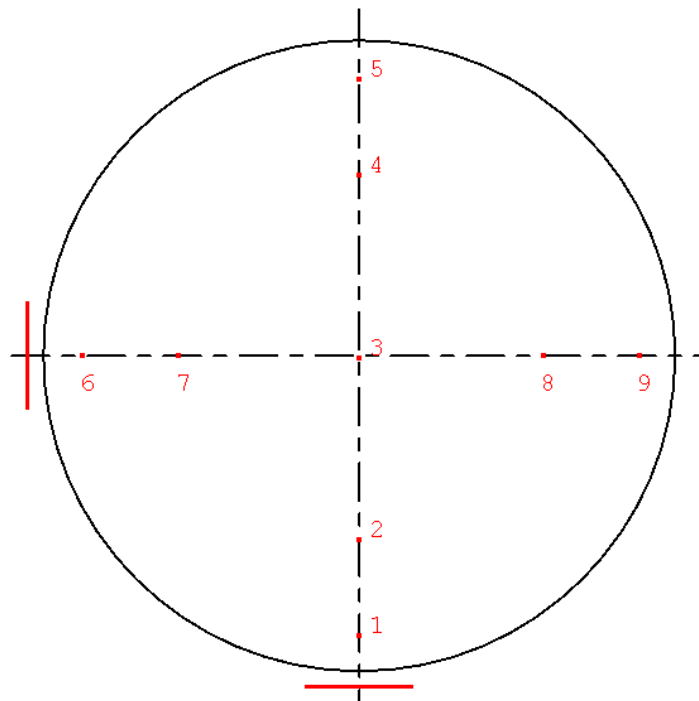
Mesure diffuse

7.2 . DESCRIPTION DU POINT DE MESURE:

Description de la section de mesure <i>ES SERVICES / bio-filtre serre N°1</i>	
Type de section	Circulaire
Dimensions intérieures du conduit (m)	0,9
Longueur droite en amont (en m)	1,6
Longueur droite en aval (en m)	0,26
Présence de coude en aval	OUI
Surface de la base de travail (en m ²)	> 10 m ²
Type de surface de travail utilisée	Prélèvements au niveau du sol naturel
Difficulté d'accès à la plateforme de travail	NON
Hauteur approximative du point de mesure par rapport à la base de travail en (m)	6
Hauteur approximative du point de mesure par rapport au sol en (m)	6
Nombre d'orifices / d'axes utilisables	1
Orifices normalisé(s) (selon NF X 44-052)	NON
Énergie électrique (220 V-16 A +T) à plus de 25 m	NON

Schéma d'implantation théorique :

Méthode de positionnement des points : Règle Générale



Description de la section de mesure	
<i>ES SERVICES / bio-filtre serre N°2</i>	
Type de section	Circulaire
Dimensions intérieures du conduit (m)	0,9
Longueur droite en amont (en m)	1,6
Longueur droite en aval (en m)	0,26
Présence de coude en aval	OUI
Surface de la base de travail (en m²)	> 10 m²
Type de surface de travail utilisée	Prélèvements au niveau du sol naturel
Difficulté d'accès à la plateforme de travail	NON
Hauteur approximative du point de mesure par rapport à la base de travail en (m)	6
Hauteur approximative du point de mesure par rapport au sol en (m)	6
Nombre d'orifices / d'axes utilisables	1
Orifices normalisé(s) (selon NF X 44-052)	NON
Énergie électrique (220 V-16 A +T) à plus de 25 m	NON

Description de la section de mesure	
<i>ES SERVICES / ventilateur de la serre N°1</i>	
Type de section	Circulaire
Dimensions intérieures du conduit (m)	0,9
Longueur droite en amont (en m)	0
Longueur droite en aval (en m)	0
Présence de coude en aval	NON
Surface de la base de travail (en m²)	> 10 m²
Type de surface de travail utilisée	Prélèvements au niveau du sol naturel
Difficulté d'accès à la plateforme de travail	NON
Hauteur approximative du point de mesure par rapport à la base de travail en (m)	2,8
Hauteur approximative du point de mesure par rapport au sol en (m)	2,8
Nombre d'orifices / d'axes utilisables	1
Orifices normalisé(s) (selon NF X 44-052)	NON
Énergie électrique (220 V-16 A +T) à plus de 25 m	NON

7.3 . DEBIT :

Débit - tour N°1	
<i>ES SERVICES / bio-filtre serre N°1</i>	
Date / Heure	29/01/2025 08:12 29/01/2025 09:12
Durée de l'essai (min)	60
Pression atmosphérique (hPa)	1007
Température moyenne des gaz (°C)	29,2

Pression statique dans le conduit (daPa)		18,0	
N° du point de prélèvement	Pression dynamique (daPa)	Vitesse (m/s)	
1	3,27	7,54	
2	3,60	7,91	
3	2,79	6,97	
4	3,61	7,93	
5	2,87	7,07	
6	2,36	6,40	
7	2,66	6,80	
8	2,03	5,94	
9	2,40	6,46	
Critères de validité de la mesure			
Pression dynamique > 5 Pa dans l'aire de la section de mesure		Oui	
Angle de giration des gaz par rapport à l'axe du conduit <15°		Non	
Absence d'écoulement à contre-courant		Non	
Ecart maximal des températures sur la section <5 %		Oui	
Ratio vitesse (maxi/mini) sur la section <3		Oui	
Longueurs droites amont et aval satisfaisantes		Non	
Présence de gouttelettes		Non	
Aéraulique au niveau de la section de mesure		Non conforme	
Résultat	Unité	Valeur	Incertitude absolue
Vitesse	m/s	7,00	0,0670
Débit	Nm³/h sur gaz humides	14400	668
Débit	Nm3/h sur gaz secs	14200	-

Débit - tour N°2			
ES SERVICES / bio-filtre serre N°2			
Date / Heure		29/01/2025 08:04	
		29/01/2025 09:04	
Durée de l'essai (min)		60	
Pression atmosphérique (hPa)		1007	
Température moyenne des gaz (°C)		29,2	
Pression statique dans le conduit (daPa)		21,4	
N° du point de prélèvement	Pression dynamique (daPa)	Vitesse (m/s)	
1	3,41	7,70	
2	1,66	5,36	
3	2,82	7,00	
4	3,34	7,62	
5	2,79	6,96	
6	3,93	8,27	
7	3,30	7,57	
8	3,10	7,34	
9	4,30	8,64	
Critères de validité de la mesure			
Pression dynamique > 5 Pa dans l'aire de la section de mesure		Oui	
Angle de giration des gaz par rapport à l'axe du conduit <15°		Non	
Absence d'écoulement à contre-courant		Non	
Ecart maximal des températures sur la section <5 %		Oui	
Ratio vitesse (maxi/mini) sur la section <3		Oui	
Longueurs droites amont et aval satisfaisantes		Non	
Présence de gouttelettes		Non	
Aéraulique au niveau de la section de mesure		Non conforme	
Résultat	Unité	Valeur	Incertitude absolue
Vitesse	m/s	7,39	0,0681
Débit	Nm³/h sur gaz humides	15200	700
Débit	Nm3/h sur gaz secs	15000	-

Débit - ventilateur serre N°1			
ES SERVICES / ventilateur de la serre N°1			
Date / Heure		29/01/2025 09:35	
		29/01/2025 10:35	
Durée de l'essai (min)		60	
Pression atmosphérique (hPa)		1007	
Température moyenne des gaz (°C)		30,8	
Pression statique dans le conduit (daPa)		11,5	
N° du point de prélèvement	Pression dynamique (daPa)	Vitesse (m/s)	
1	0,160	1,67	
2	0,143	1,58	
3	0,177	1,76	
4	0,168	1,72	
5	0,143	1,58	
6	0,160	1,67	
7	0,143	1,58	
8	0,152	1,63	
9	0,152	1,63	
Critères de validité de la mesure			
Pression dynamique > 5 Pa dans l'aire de la section de mesure		Non	
Angle de giration des gaz par rapport à l'axe du conduit <15°		Non	
Absence d'écoulement à contre-courant		Non	
Ecart maximal des températures sur la section <5 %		Oui	
Ratio vitesse (maxi/mini) sur la section <3		Oui	
Longueurs droites amont et aval satisfaisantes		Non	
Présence de gouttelettes		Non	
Aéraulique au niveau de la section de mesure		Non conforme	
Résultat	Unité	Valeur	Incertitude absolue
Vitesse	m/s	1,65	0,165
Débit	Nm³/h sur gaz humides	3370	691
Débit	Nm3/h sur gaz secs	3320	-

7.4 . TENEUR EN VAPEUR D'EAU:

bio-filtre serre N°1

Essai	Date / Heure	Méthode utilisée	Teneur en vapeur d'eau (%)
tour N°1	29/01/2025 08:12 29/01/2025 09:12	Températures sèches / humides	1,85

Détail de la détermination en vapeur d'eau		
Températures sèche et humide (°C)	tour N°1	28 / 20

bio-filtre serre N°2

Essai	Date / Heure	Méthode utilisée	Teneur en vapeur d'eau (%)
tour N°2	29/01/2025 08:04 29/01/2025 09:04	Températures sèches / humides	1,77

Détail de la détermination en vapeur d'eau		
Températures sèche et humide (°C)	tour N°2	28 / 20

ventilateur de la serre N°1

Essai	Date / Heure	Méthode utilisée	Teneur en vapeur d'eau (%)
ventilateur serre N°1	29/01/2025 09:35 29/01/2025 10:35	Températures sèches / humides	1,71

Détail de la détermination en vapeur d'eau		
Températures sèche et humide (°C)	ventilateur serre N°1	30 / 20

7.5 . PRELEVEMENTS MANUELS:

Tableau de correspondance des références échantillons

Référence échantillon	Support	Blanc	Essai	Date / Heure	Polluants effectués
ES SERVICES / bio-filtre serre N°1					
BV4BH6295	Filtre imprégné d'acétate de cadmium	NON	tour N°1	29/01/2025 08:12 29/01/2025 09:12	H2S
BV4BH6296	Filtre 37 mm en fibres de quartz imprégné d'H2SO4 et de glycérol + filtre en PVC	NON	tour N°1	29/01/2025 08:12 29/01/2025 09:12	NH3

Le détail des résultats analytiques est présent dans les PV du laboratoire en dernière annexe.

Tableau de correspondance des références échantillons

Référence échantillon	Support	Blanc	Essai	Date / Heure	Polluants effectués
ES SERVICES / bio-filtre serre N°2					
BV4BH6297	Filtre imprégné d'acétate de cadmium	NON	tour N°2	29/01/2025 08:04 29/01/2025 09:04	H2S
BV4BH6299	Filtre 37 mm en fibres de quartz imprégné d'H2SO4 et de glycérol + filtre en PVC	NON	tour N°2	29/01/2025 08:04 29/01/2025 09:04	NH3

Le détail des résultats analytiques est présent dans les PV du laboratoire en dernière annexe.

Tableau de correspondance des références échantillons

Référence échantillon	Support	Blanc	Essai	Date / Heure	Polluants effectués
ES SERVICES / ventilateur de la serre N°1					
BV4BH6293	Filtre imprégné d'acétate de cadmium	NON	ventilateur serre N°1	29/01/2025 09:35 29/01/2025 10:35	H2S
BV4BH6294	Filtre 37 mm en fibres de quartz imprégné d'H2SO4 et de glycérol + filtre en PVC	NON	ventilateur serre N°1	29/01/2025 09:35 29/01/2025 10:35	NH3

Le détail des résultats analytiques est présent dans les PV du laboratoire en dernière annexe.

Prélèvements manuels - Généralités		
ES SERVICES / bio-filtre serre N°1 NH3, H2S		
Date / Heure Durée	tour N°1	29/01/2025 08:12 29/01/2025 09:12 60 min
Test d'étanchéité pour les polluants gazeux : H2S Amont prélèvement (%)	tour N°1	0 - Conforme
Test d'étanchéité pour les polluants gazeux : NH3 Amont prélèvement (%)	tour N°1	0 - Conforme
Volume total prélevé (Nm ³ sec)	tour N°1	0,340
Volume prélevé en dérivation (Nm ³ sec) pour les polluants gazeux : H2S	tour N°1	0,117
Volume prélevé en dérivation (Nm ³ sec) pour les polluants gazeux : NH3	tour N°1	0,223

Prélèvements manuels - Résultats de mesures		
ES SERVICES / bio-filtre serre N°1 NH3 exprimé en NH3		
Concentration gazeuse en mg/Nm3 exprimé en sec		
Mesure	tour N°1	2,87 ± 0,113 (Lq :0,0426)
<i>Flux</i>		
Mesure	tour N°1 (kg/h)	0,0407 ± 0,00247

Prélèvements manuels - Résultats de mesures		
ES SERVICES / bio-filtre serre N°1 H2S exprimé en H2S		
Concentration gazeuse en mg/Nm3 exprimé en sec		
Mesure	tour N°1	0,0565 ± 0,0193 (Lq :0,0454)
<i>Flux</i>		
Mesure	tour N°1 (g/h)	0,800 ± 0,276

Prélèvements manuels - Généralités		
ES SERVICES / bio-filtre serre N°2 NH3, H2S		
Date / Heure	tour N°2	29/01/2025 08:04
Durée		29/01/2025 09:04 60 min
Test d'étanchéité pour les polluants gazeux : H2S Amont prélèvement (%)	tour N°2	0 - Conforme
Test d'étanchéité pour les polluants gazeux : NH3 Amont prélèvement (%)	tour N°2	0 - Conforme
Volume total prélevé (Nm³ sec)	tour N°2	0,313
Volume prélevé en dérivation (Nm³ sec) pour les polluants gazeux : H2S	tour N°2	0,115
Volume prélevé en dérivation (Nm³ sec) pour les polluants gazeux : NH3	tour N°2	0,198

Prélèvements manuels - Résultats de mesures		
ES SERVICES / bio-filtre serre N°2 NH3 exprimé en NH3		
Concentration gazeuse en mg/Nm3 exprimé en sec		
Mesure	tour N°2	3,59 ± 0,141 (Lq :0,0480)
Flux		
Mesure	tour N°2 (kg/h)	0,0537 ± 0,00325

Prélèvements manuels - Résultats de mesures		
ES SERVICES / bio-filtre serre N°2 H2S exprimé en H2S		
Concentration gazeuse en mg/Nm3 exprimé en sec		
Mesure	tour N°2	0,0230 (Lq :0,0461)
Flux		
Mesure	tour N°2 (g/h)	0,345

Prélèvements manuels - Généralités		
ES SERVICES / ventilateur de la serre N°1 NH3, H2S		
Date / Heure Durée	ventilateur serre N°1	29/01/2025 09:35 29/01/2025 10:35 60 min
Test d'étanchéité pour les polluants gazeux : NH3 Amont prélèvement (%)	ventilateur serre N°1	1,00 - Conforme
Test d'étanchéité pour les polluants gazeux : H2S Amont prélèvement (%)	ventilateur serre N°1	0 - Conforme
Volume total prélevé (Nm³ sec)	ventilateur serre N°1	0,168
Volume prélevé en dérivation (Nm³ sec) pour les polluants gazeux : H2S	ventilateur serre N°1	0,0613
Volume prélevé en dérivation (Nm³ sec) pour les polluants gazeux : NH3	ventilateur serre N°1	0,107

Prélèvements manuels - Résultats de mesures		
ES SERVICES / ventilateur de la serre N°1 NH3 exprimé en NH3		
Concentration gazeuse en mg/Nm3 exprimé en sec		
Mesure	ventilateur serre N°1	2,53 ± 0,109 (Lq :0,0891)
<i>Flux</i>		
Mesure	ventilateur serre N°1 (kg/h)	0,00840 ± 0,00176

Prélèvements manuels - Résultats de mesures		
ES SERVICES / ventilateur de la serre N°1 H2S exprimé en H2S		
Concentration gazeuse en mg/Nm3 exprimé en sec		
Mesure	ventilateur serre N°1	0,0432 (Lq :0,0864)
<i>Flux</i>		
Mesure	ventilateur serre N°1 (g/h)	0,143

8 . ANNEXE : RAPPORT D'ANALYSES LABORATOIRE :

BUREAU VERITAS EXPLOITATION SAS**Monsieur Bertrand SIMON**

ZA Lenfant

405 Rue Emilien Gautier - Les Milles

13290 AIX EN PROVENCE

RAPPORT D'ANALYSE

Dossier N° : 25R003188

Version du : 24/02/2025

N° de rapport d'analyse : AR-25-N8-004505-01

Date de réception technique : 12/02/2025

Première date de réception physique : 11/02/2025

Référence Dossier : Référence Dossier : 25134685/1/1/1_BDC

Référence Commande : 1510797081/25134685/1/1/1_25134685/1/1

Coordinateur de Projets Clients : Marjorie Grimault / MarjorieGrimault@eurofins.com / +33 6 47 65 67 63

N° Ech	Matrice		Référence échantillon
001	Air lieux de travail	(AIT)	BV4BH6293 - BV4BH6293
002	Air Emission	(AIE)	BV4BH6294 - BV4BH6294
003	Air lieux de travail	(AIT)	BV4BH6295 - BV4BH6295
004	Air Emission	(AIE)	BV4BH6296 - BV4BH6296
005	Air lieux de travail	(AIT)	BV4BH6297 - BV4BH6297
006	Air Emission	(AIE)	BV4BH6299 - BV4BH6299

RAPPORT D'ANALYSE

Dossier N° : 25R003188

Version du : 24/02/2025

N° de rapport d'analyse : AR-25-N8-004505-01

Date de réception technique : 12/02/2025

Première date de réception physique : 11/02/2025

Référence Dossier : Référence Dossier : 25134685/1/1/1_BDC

Référence Commande : 1510797081/25134685/1/1/1_25134685/1/1

N° Echantillon

Référence client :

Matrice :

Date de prélèvement :

Date de début d'analyse :

001
BV4BH6293
AIT

29/01/2025

13/02/2025

002
BV4BH6294
AIE

29/01/2025

13/02/2025

003
BV4BH6295
AIT

29/01/2025

13/02/2025

004
BV4BH6296
AIE

29/01/2025

13/02/2025

005
BV4BH6297
AIT

29/01/2025

13/02/2025

006
BV4BH6299
AIE

29/01/2025

13/02/2025

Indices de pollution

LS3Q5 : Sulfure (H2S) sur filtre
quartz imprégné

µg
H2S/échantillon

▲ # <5.3

▲ # 6.6 ±2.25

▲ <5.3

Composés Volatils

FH130 : Ammoniac / Ammonium sur filtre
quartz imprégné et filtre quartz

Ammoniac (NH3)

µg/Filtre

270

640

710

Ammonium et sel d'ammonium

µg/Filtre

<10

<10

<10

D : détecté / ND : non détecté

z2 ou (2) : zone de contrôle des supports

Observations	N° d'échantillon	Référence client
L'accréditation a été retirée pour l'analyse identifiée par le symbole ▲. Par conséquent, celle-ci n'est ni présumée conforme au référentiel d'accréditation ni couverte par les accords de reconnaissance internationaux.	(001) (003) (005)	BV4BH6293 / BV4BH6295 / BV4BH6297 /
Le prélèvement a eu lieu dans le cadre de l'air à l'émission.	(001) (003) (005)	BV4BH6293 / BV4BH6295 / BV4BH6297 /
Les délais de mise en analyse sont supérieurs à ceux indiqués dans notre dernière étude de stabilité ou aux délais normatifs pour les paramètres indiqués par le symbole # et donnent lieu à des réserves sur les résultats.	(001) (003)	BV4BH6293 / BV4BH6295 /

RAPPORT D'ANALYSE

Dossier N° : 25R003188

Version du : 24/02/2025

N° de rapport d'analyse : AR-25-N8-004505-01

Date de réception technique : 12/02/2025

Première date de réception physique : 11/02/2025

Référence Dossier : Référence Dossier : 25134685/1/1/1_BDC

Référence Commande : 1510797081/25134685/1/1/1_25134685/1/1

**Marjorie Grimault**

Coordinatrice Projets Clients EAA

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 5 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats et conclusions éventuelles s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu. Les données transmises par le client pouvant affecter la validité des résultats (la date de prélèvement, la matrice, la référence échantillon et autres informations identifiées comme provenant du client), ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire. L'information relative au seuil de détection d'un paramètre n'est pas couverte par l'accréditation Cofrac.

Les résultats précédés du signe < correspondent aux limites de quantification, elles sont la responsabilité du laboratoire et fonction de la matrice.

Tous les éléments de traçabilité et incertitude (déterminée avec $k = 2$) sont disponibles sur demande.

Dans le cas d'analyse d'Air à l'Emission : Laboratoire agréé par le ministre chargé des installations classées conformément à l'arrêté du 11 Mars 2010. Mention des types d'analyses pour lesquels l'agrément a été délivré sur : www.eurofins.fr ou disponible sur demande.

Annexe technique

Dossier N° :25R003188

N° de rapport d'analyse : AR-25-N8-004505-01

Emetteur :

Commande EOL :

Nom projet : Référence Dossier : 25134685/1/1/1_BDC

 Référence commande :
 1510797081/25134685/1/1/1_25134685/1/1

Air Emission

Code	Analyse	Principe et référence de la méthode	LQI	Incertitude à la LQ	Unité	Prestation réalisée sur le site de :
FH130	Ammoniac / Ammonium sur filtre quartz imprégné et filtre quartz Ammoniac (NH3) Ammonium et sel d'ammonium	Technique [Désorption chimique / Chromatographie ionique - détecteur conductimétrique] - MétroPol M-13	9.5 10		µg/Filtre µg/Filtre	Eurofins Analyses de l'Air

Air lieux de travail

Code	Analyse	Principe et référence de la méthode	LQI	Incertitude à la LQ	Unité	Prestation réalisée sur le site de :
LS3Q5	Sulfure (H2S) sur filtre quartz imprégné	Spectrophotométrie (UV/VIS) [Colorimétrie] - MétroPol M-184	5.3	37%	µg H2S/échantillon	Eurofins Analyses de l'Air

Annexe de traçabilité des échantillons

Cette traçabilité recense les flacons des échantillons scannés dans EOL sur le terrain avant envoi au laboratoire

Dossier N° : 25R003188

N° de rapport d'analyse : AR-25-N8-004505-01

Emetteur :

Commande EOL :

Nom projet : Référence Dossier : 25134685/1/1/1_BDC

Référence commande :
1510797081/25134685/1/1/1_25134685/1/1

Air Emission

N° Ech	Référence Client	Date & Heure Prélèvement	Date de Réception Physique (1)	Date de Réception Technique (2)	Code-Barre	Nom Flacon
002	BV4BH6294		11/02/2025	12/02/2025		
004	BV4BH6296		11/02/2025	12/02/2025		
006	BV4BH6299		11/02/2025	12/02/2025		

Air lieux de travail

N° Ech	Référence Client	Date & Heure Prélèvement	Date de Réception Physique (1)	Date de Réception Technique (2)	Code-Barre	Nom Flacon
001	BV4BH6293		11/02/2025	12/02/2025		
003	BV4BH6295		11/02/2025	12/02/2025		
005	BV4BH6297		11/02/2025	12/02/2025		

(1) : Date à laquelle l'échantillon a été réceptionné au laboratoire.

Lorsque l'information n'a pas pu être récupérée, cela est signalé par la mention N/A (non applicable).

(2) : Date à laquelle le laboratoire disposait de toutes les informations nécessaires pour finaliser l'enregistrement de l'échantillon.



ANNEXE 3

RAPPORT DE MESURE IN SITU DE DE VOTRE INSTALLATION**Installation à caractériser:**

Client laboratoire **ES SERVICES**

Points de mesures **Sortie STEP**

Adresse de l'installation **338 RUE DE L'INDUSTRIE 98835 DUMBEA**

Identification du matériel

Type(s) de Sonde(s) **pH**

Marque **HACH**

Identifiant laboratoire **LAB 414 / LAB 416**

Pose du matériel

Date et heure de pose du matériel de mesure 02/12/2024 à 07h50

Date et heure d'enlèvement du matériel de mesure 03/12/2024 à 09h

Technicien: **Joyce HNAWANG**

Ce documents contient 1 page et 4 annexes.

Date et lieux d'émission du rapport:

A Nouméa, le 03/12/2024

La Responsable des Laboratoires


LAVIGNE Vanessa
Calédonienne
des Eaux

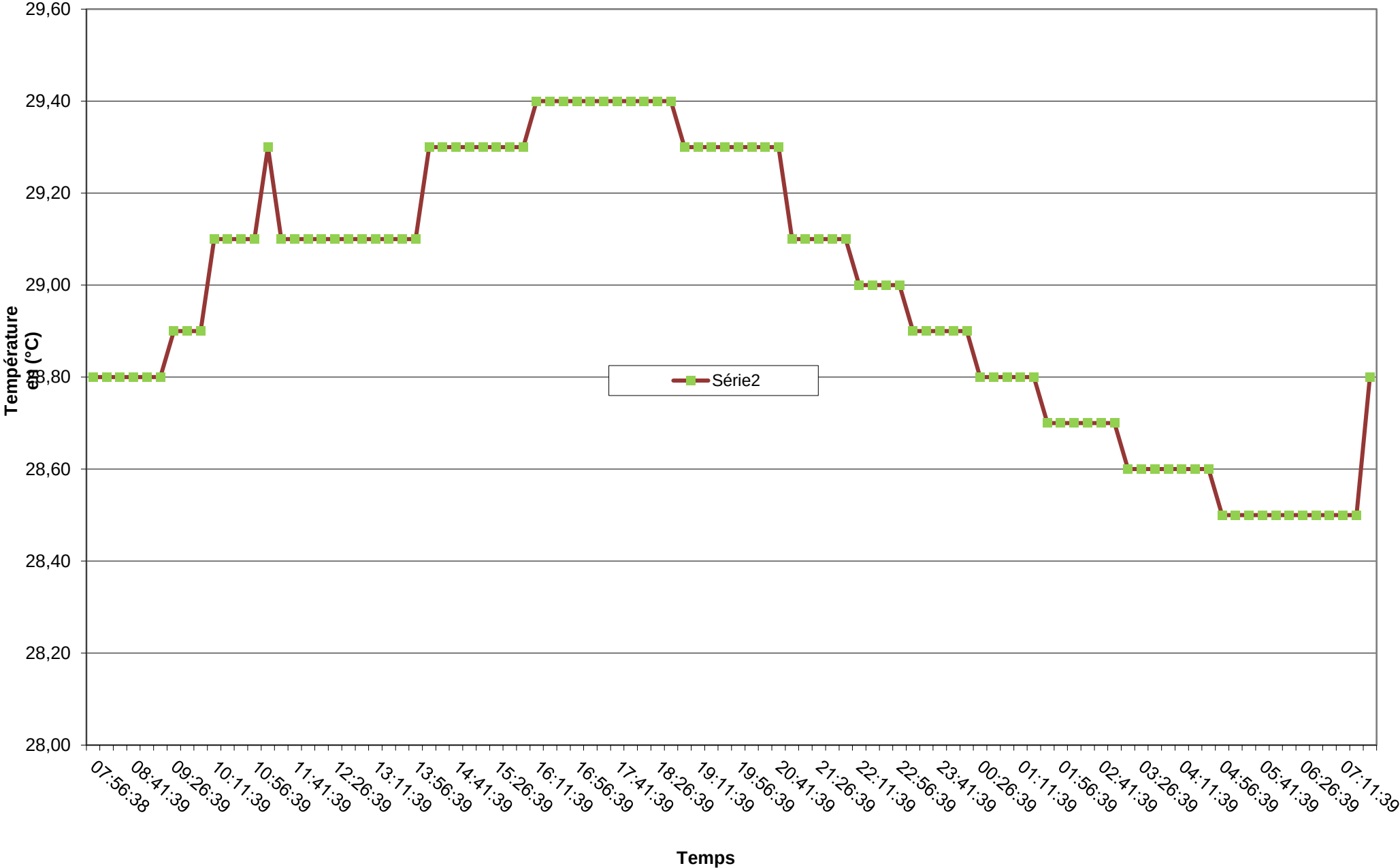
Vanessa LAVIGNE

DATE	HEURE	pH	Temp
02/12/2024	07:56:38	8,27	28,80
02/12/2024	08:11:39	7,91	28,80
02/12/2024	08:26:39	7,87	28,80
02/12/2024	08:41:39	7,86	28,80
02/12/2024	08:56:39	7,86	28,80
02/12/2024	09:11:39	7,84	28,80
02/12/2024	09:26:39	7,86	28,90
02/12/2024	09:41:39	7,84	28,90
02/12/2024	09:56:39	7,84	28,90
02/12/2024	10:11:39	7,82	29,10
02/12/2024	10:26:39	7,84	29,10
02/12/2024	10:41:39	7,86	29,10
02/12/2024	10:56:39	7,86	29,10
02/12/2024	11:11:39	7,86	29,30
02/12/2024	11:26:39	7,89	29,10
02/12/2024	11:41:39	7,89	29,10
02/12/2024	11:56:39	7,90	29,10
02/12/2024	12:11:39	7,90	29,10
02/12/2024	12:26:39	7,90	29,10
02/12/2024	12:41:39	7,88	29,10
02/12/2024	12:56:39	7,88	29,10
02/12/2024	13:11:39	7,88	29,10
02/12/2024	13:26:39	7,87	29,10
02/12/2024	13:41:39	7,87	29,10
02/12/2024	13:56:39	7,87	29,10
02/12/2024	14:11:39	7,87	29,30
02/12/2024	14:26:39	7,87	29,30
02/12/2024	14:41:39	7,87	29,30
02/12/2024	14:56:39	7,87	29,30
02/12/2024	15:11:39	7,86	29,30
02/12/2024	15:26:39	7,86	29,30
02/12/2024	15:41:39	7,86	29,30
02/12/2024	15:56:39	7,86	29,30
02/12/2024	16:11:39	7,86	29,40
02/12/2024	16:26:39	7,86	29,40
02/12/2024	16:41:39	7,86	29,40
02/12/2024	16:56:39	7,86	29,40
02/12/2024	17:11:39	7,86	29,40
02/12/2024	17:26:39	7,86	29,40
02/12/2024	17:41:39	7,86	29,40
02/12/2024	17:56:39	7,86	29,40
02/12/2024	18:11:39	7,86	29,40
02/12/2024	18:26:39	7,86	29,40
02/12/2024	18:41:39	7,86	29,40
02/12/2024	18:56:39	7,86	29,30
02/12/2024	19:11:39	7,86	29,30
02/12/2024	19:26:39	7,86	29,30
02/12/2024	19:41:39	7,86	29,30
02/12/2024	19:56:39	7,86	29,30
02/12/2024	20:11:39	7,86	29,30
02/12/2024	20:26:39	7,85	29,30
02/12/2024	20:41:39	7,85	29,30
02/12/2024	20:56:39	7,85	29,10
02/12/2024	21:11:39	7,85	29,10
02/12/2024	21:26:39	7,85	29,10
02/12/2024	21:41:39	7,85	29,10
02/12/2024	21:56:39	7,85	29,10
02/12/2024	22:11:39	7,85	29,00
02/12/2024	22:26:39	7,85	29,00
02/12/2024	22:41:39	7,84	29,00
02/12/2024	22:56:39	7,84	29,00
02/12/2024	23:11:39	7,84	28,90
02/12/2024	23:26:39	7,84	28,90
02/12/2024	23:41:39	7,84	28,90
02/12/2024	23:56:39	7,84	28,90
03/12/2024	00:11:39	7,82	28,90
03/12/2024	00:26:39	7,82	28,80
03/12/2024	00:41:39	7,82	28,80
03/12/2024	00:56:39	7,82	28,80
03/12/2024	01:11:39	7,82	28,80
03/12/2024	01:26:39	7,81	28,80
03/12/2024	01:41:39	7,81	28,70
03/12/2024	01:56:39	7,81	28,70
03/12/2024	02:11:39	7,81	28,70
03/12/2024	02:26:39	7,81	28,70
03/12/2024	02:41:39	7,79	28,70
03/12/2024	02:56:39	7,79	28,70
03/12/2024	03:11:39	7,79	28,60
03/12/2024	03:26:39	7,79	28,60
03/12/2024	03:41:39	7,79	28,60
03/12/2024	03:56:39	7,79	28,60
03/12/2024	04:11:39	7,79	28,60
03/12/2024	04:26:39	7,78	28,60
03/12/2024	04:41:39	7,78	28,60
03/12/2024	04:56:39	7,78	28,50
03/12/2024	05:11:39	7,78	28,50
03/12/2024	05:26:39	7,78	28,50
03/12/2024	05:41:39	7,78	28,50
03/12/2024	05:56:39	7,77	28,50
03/12/2024	06:11:39	7,77	28,50
03/12/2024	06:26:39	7,77	28,50
03/12/2024	06:41:39	7,77	28,50
03/12/2024	06:56:39	7,77	28,50
03/12/2024	07:11:39	7,77	28,50
03/12/2024	07:26:39	7,76	28,50
03/12/2024	07:41:39	7,81	28,80
03/12/2024	07:56:39	7,81	28,80

EXPLOITATION DES RELEVES DE TERRAIN

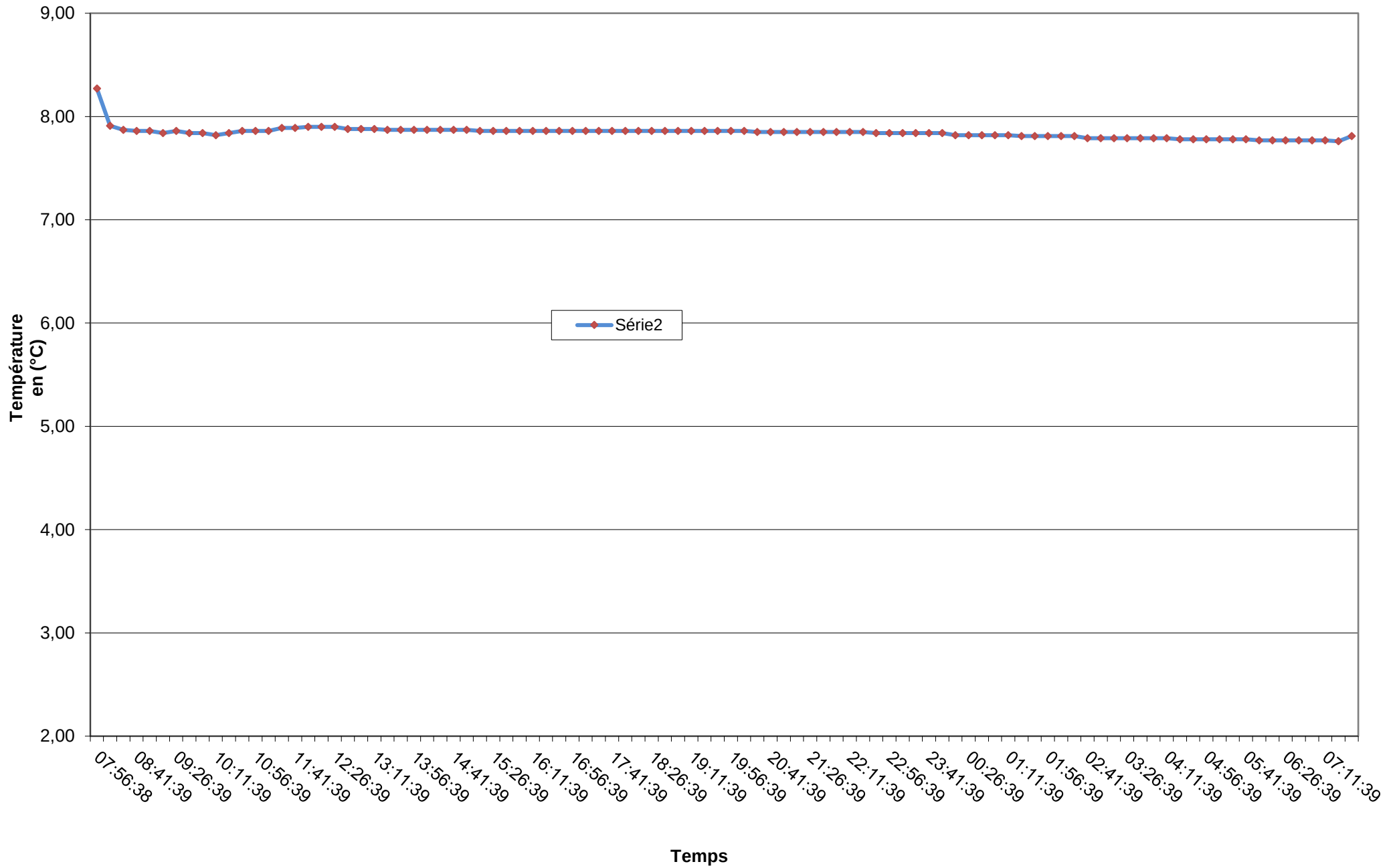
Sonde	pH	Temp
Min	7,76	28,50
Max	8,27	29,40
Moyenne	7,84	28,98

ANNEXE 1
EVOLUTION DE LA TEMPERATURE DANS LE TEMPS



ANNEXE 2

EVOLUTION DU pH DANS LE TEMPS



LABORATOIRE D'ANALYSES DES EAUX ET D'ENVIRONNEMENT

Agréé par la Province Nord : Arrêté 64/96 du 20 août 1996.

Agréé par la Province des Iles : Arrêté n° 2002-479/PR du 12 septembre 2002.

RAPPORT D'ANALYSES

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous les résultats des analyses demandées.

Demandeur	: ES SERVICES	Echantillon prélevé par	: JH/CDE
N° d'enregistrement	: 2404952	Date de prélèvement	: 3/12/24 à 8:00
Nature du prélèvement	: EAU USEE	Date d'arrivée au laboratoire	: 3/12/24 à 9:30
Lieu du prélèvement	: SORTIE STEP ES SERVICE	Date début d'analyse	: 3/12/24
	B24H/ECHANTILLONNEUR	Date de validation	: 9/01/25
Type du prélèvement	: EAU TRAITEE	Température du contenant	: 28,4°C
Niveau du prélèvement	: AUTRE		

Valeurs mesurées	Unité mesure	Limite de Quantification
---------------------	-----------------	-----------------------------

PARAMETRES INDÉSIRABLES

Agents de surface anioniques..... (Méthode d'analyse : ISO 16265:2009)	0,07	mg/l en SABM	0,05
Azote global..... (Méthode d'analyse : ISO 29441 : AVRIL 2010)	1,8	mg/l en N	0,1
Nitrites..... (Méthode d'analyse : NF EN ISO 10304-1)	< 0,05	mg/l en N	0,05
Nitrates..... (Méthode d'analyse : NF EN ISO 10304-1)	0,16	mg/l en N	0,05
Azote de Kjeldahl..... (Méthode d'analyse : CALCUL)	1,6	mg/l en N	0,1
Phosphore..... (Méthode d'analyse : NF EN ISO 15681-2)	1,7	mg/l en P	0,1

PARAMETRES CHIMIQUES

Demande biochimique en oxygène..... (Méthode d'analyse : MES. MANOMETRIQUE OXITOP)	9	mg/l en O2	1
Matières en suspension..... (Méthode d'analyse : NF EN 872)	3,54	mg/l	2,00
ST-DCO..... (Méthode d'analyse : ISO 15705)	66	mg/l en O2	3

PARAMETRES MICROPOLLUANTS ORGANIQUES

Substances extractibles à l'hexane (1).... (Méthode d'analyse : GRAVIMÉTRIE)	14	mg/l	2
---	----	------	---

(1) Paramètre sous-traité

COMMENTAIRES :

Critères d'acceptation d'échantillon non conformes :
- Température de la glacière supérieure à 8°C.

Maintien de la demande d'analyses par le client.

Les résultats ne se rapportent qu'à l'échantillon analysé.

- Le rapport d'analyses ne doit être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.
- Toutes les informations techniques relatives aux analyses sont disponibles auprès du laboratoire. Nous tenons à vous préciser, que les éventuelles déclarations de conformité aux spécifications réglementaires ou client, ne tiendront pas explicitement compte de l'incertitude associée aux résultats.
- Les limites de quantifications indiquées expriment les capacités optimales de nos procédés et n'ont à ce titre qu'une valeur indicative. Des variations de ces seuils sont susceptibles d'être observées lors de l'analyse d'échantillons de nature particulière.
- Les types de filtres utilisés pour l'analyse des MES sont en microfibre de verre. Leur masse est comprise entre 0,0850g et 0,170g.

Nouméa, le 09 Janvier 2025



La Responsable des Laboratoires
VANESSA LAVIGNE

EN/CAN/13

Indice de révision : a

RAPPORT DE MESURE IN SITU DE DE VOTRE INSTALLATION**Installation à caractériser:**

Client laboratoire **ES SERVICES**

Points de mesures **Sortie STEP**

Adresse de l'installation **338 RUE DE L'INDUSTRIE 98835 DUMBEA**

Identification du matériel

Type(s) de Sonde(s) **pH**

Marque **HACH**

Identifiant laboratoire **LAB 414 / LAB 417**

Pose du matériel

Date et heure de pose du matériel de mesure 08/01/2025 à 8h17

Date et heure d'enlèvement du matériel de mesure 09/01/2025 à 08h40

Technicien: **Joyce HNAWANG**

Ce documents contient 1 page et 4 annexes.

Date et lieux d'émission du rapport:

A Nouméa, le 09/01/2025

La Responsable des Laboratoires

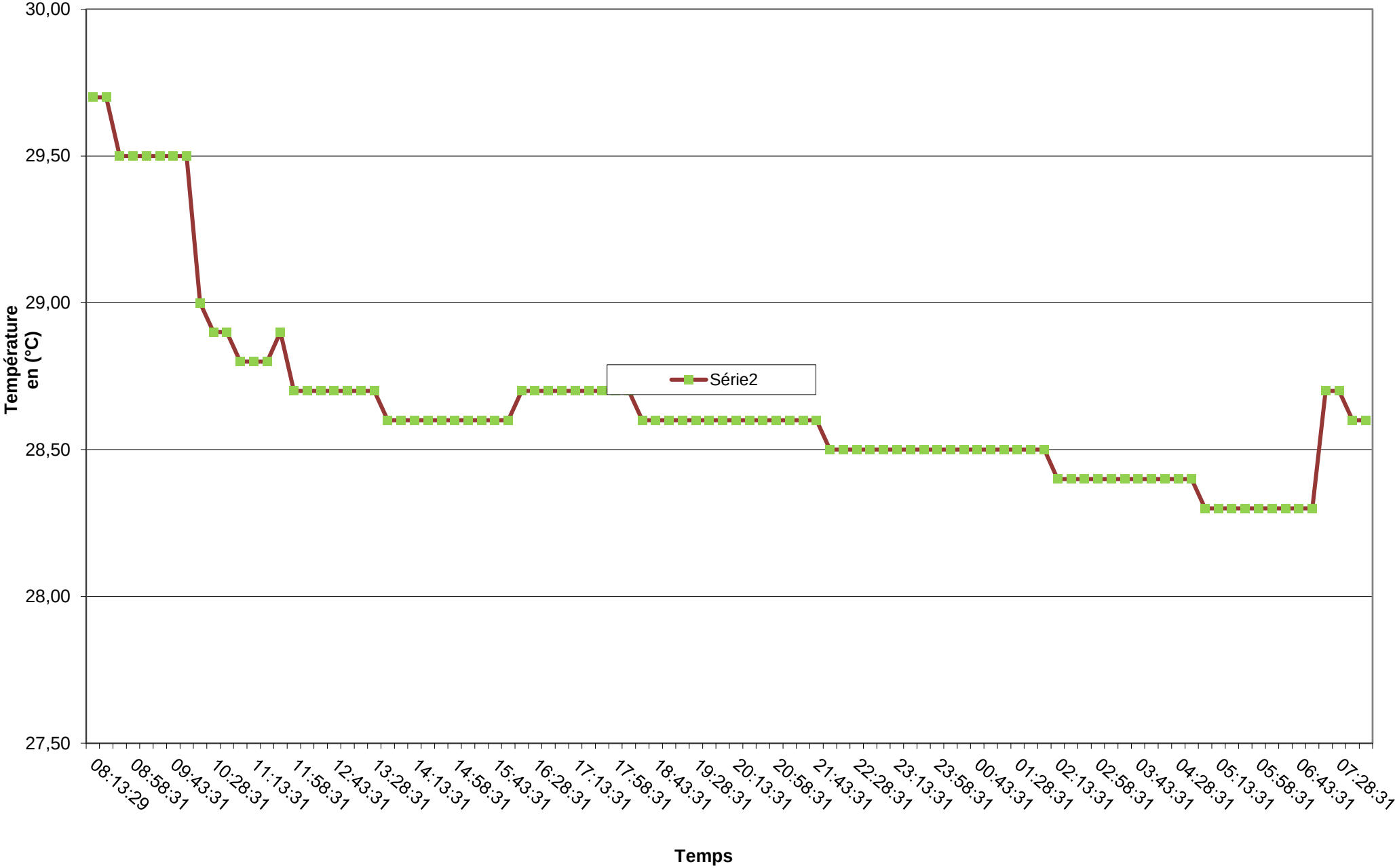
Vanessa LAVIGNE

DATE	HEURE	pH	Temp
08/01/2025	08:13:29	8,08	29,70
08/01/2025	08:28:31	7,90	29,70
08/01/2025	08:43:31	7,88	29,50
08/01/2025	08:58:31	7,88	29,50
08/01/2025	09:13:31	7,88	29,50
08/01/2025	09:28:31	7,85	29,50
08/01/2025	09:43:31	7,85	29,50
08/01/2025	09:58:31	7,85	29,50
08/01/2025	10:13:31	7,85	29,00
08/01/2025	10:28:31	7,84	28,90
08/01/2025	10:43:31	7,85	28,90
08/01/2025	10:58:31	7,85	28,80
08/01/2025	11:13:31	7,83	28,80
08/01/2025	11:28:31	7,82	28,80
08/01/2025	11:43:31	7,82	28,90
08/01/2025	11:58:31	7,82	28,70
08/01/2025	12:13:31	7,82	28,70
08/01/2025	12:28:31	7,82	28,70
08/01/2025	12:43:31	7,83	28,70
08/01/2025	12:58:31	7,81	28,70
08/01/2025	13:13:31	7,83	28,70
08/01/2025	13:28:31	7,83	28,70
08/01/2025	13:43:31	7,80	28,60
08/01/2025	13:58:31	7,80	28,60
08/01/2025	14:13:31	7,80	28,60
08/01/2025	14:28:31	7,80	28,60
08/01/2025	14:43:31	7,79	28,60
08/01/2025	14:58:31	7,79	28,60
08/01/2025	15:13:31	7,79	28,60
08/01/2025	15:28:31	7,80	28,60
08/01/2025	15:43:31	7,79	28,60
08/01/2025	15:58:31	7,79	28,60
08/01/2025	16:13:31	7,80	28,70
08/01/2025	16:28:31	7,80	28,70
08/01/2025	16:43:31	7,81	28,70
08/01/2025	16:58:31	7,81	28,70
08/01/2025	17:13:31	7,80	28,70
08/01/2025	17:28:31	7,80	28,70
08/01/2025	17:43:31	7,79	28,70
08/01/2025	17:58:31	7,79	28,70
08/01/2025	18:13:31	7,79	28,70
08/01/2025	18:28:31	7,77	28,60
08/01/2025	18:43:31	7,77	28,60
08/01/2025	18:58:31	7,77	28,60
08/01/2025	19:13:31	7,75	28,60
08/01/2025	19:28:31	7,75	28,60
08/01/2025	19:43:31	7,75	28,60
08/01/2025	19:58:31	7,74	28,60
08/01/2025	20:13:31	7,74	28,60
08/01/2025	20:28:31	7,73	28,60
08/01/2025	20:43:31	7,73	28,60
08/01/2025	20:58:31	7,73	28,60
08/01/2025	21:13:31	7,72	28,60
08/01/2025	21:28:31	7,72	28,60
08/01/2025	21:43:31	7,72	28,60
08/01/2025	21:58:31	7,72	28,50
08/01/2025	22:13:31	7,72	28,50
08/01/2025	22:28:31	7,71	28,50
08/01/2025	22:43:31	7,71	28,50
08/01/2025	22:58:31	7,71	28,50
08/01/2025	23:13:31	7,71	28,50
08/01/2025	23:28:31	7,71	28,50
08/01/2025	23:43:31	7,71	28,50
08/01/2025	23:58:31	7,71	28,50
09/01/2025	00:13:31	7,70	28,50
09/01/2025	00:28:31	7,70	28,50
09/01/2025	00:43:31	7,70	28,50
09/01/2025	00:58:31	7,70	28,50
09/01/2025	01:13:31	7,70	28,50
09/01/2025	01:28:31	7,70	28,50
09/01/2025	01:43:31	7,70	28,50
09/01/2025	01:58:31	7,70	28,50
09/01/2025	02:13:31	7,70	28,40
09/01/2025	02:28:31	7,70	28,40
09/01/2025	02:43:31	7,70	28,40
09/01/2025	02:58:31	7,70	28,40
09/01/2025	03:13:31	7,70	28,40
09/01/2025	03:28:31	7,70	28,40
09/01/2025	03:43:31	7,69	28,40
09/01/2025	03:58:31	7,69	28,40
09/01/2025	04:13:31	7,69	28,40
09/01/2025	04:28:31	7,69	28,40
09/01/2025	04:43:31	7,69	28,40
09/01/2025	04:58:31	7,69	28,30
09/01/2025	05:13:31	7,69	28,30
09/01/2025	05:28:31	7,69	28,30
09/01/2025	05:43:31	7,69	28,30
09/01/2025	05:58:31	7,69	28,30
09/01/2025	06:13:31	7,69	28,30
09/01/2025	06:28:31	7,69	28,30
09/01/2025	06:43:31	7,69	28,30
09/01/2025	06:58:31	7,69	28,30
09/01/2025	07:13:31	7,76	28,70
09/01/2025	07:28:31	7,76	28,70
09/01/2025	07:43:31	7,77	28,60
09/01/2025	07:58:31	7,77	28,60
09/01/2025	08:13:31	7,77	28,50

EXPLOITATION DES RELEVES DE TERRAIN

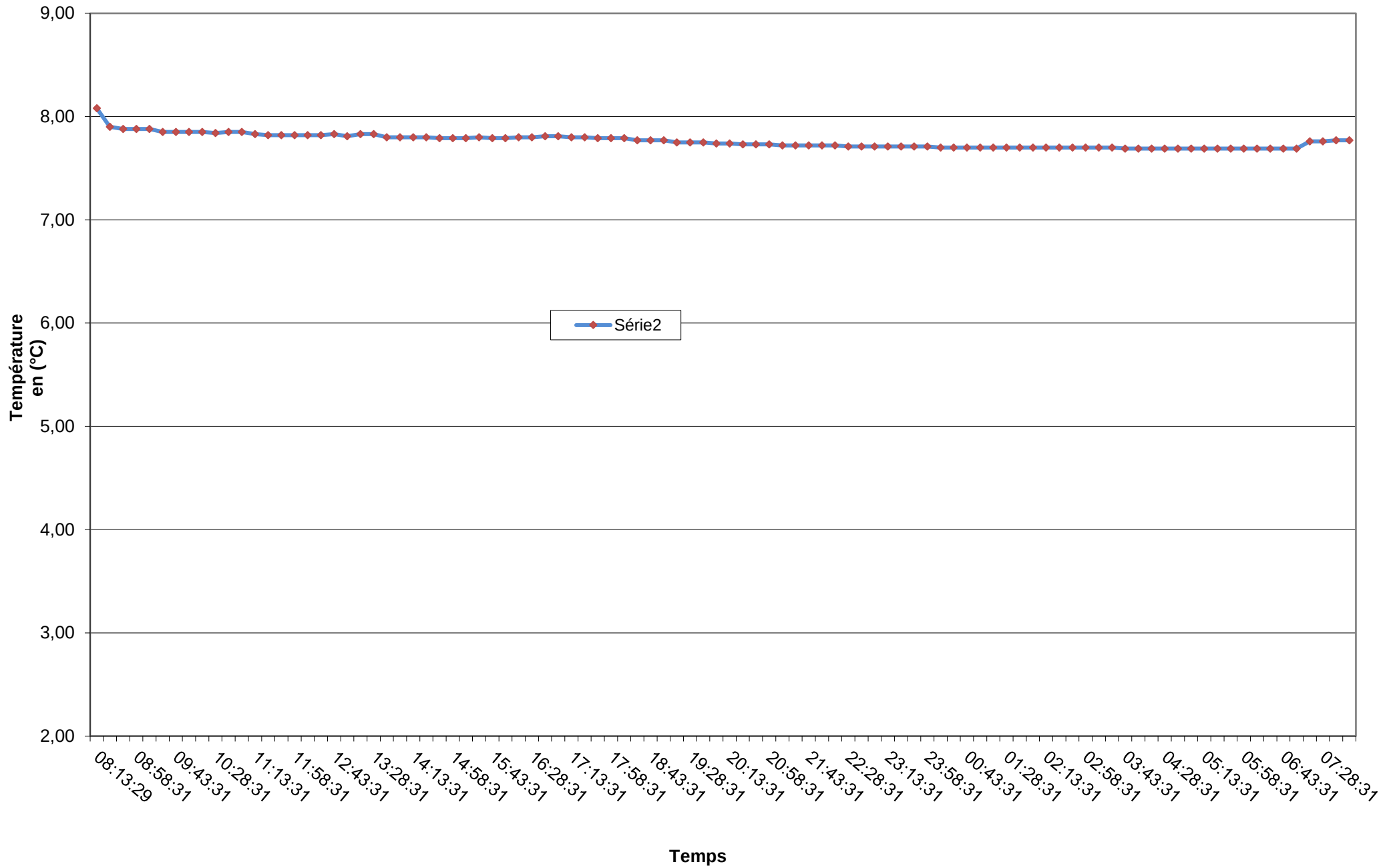
Sonde	pH	Temp
Min	7,69	28,30
Max	8,08	29,70
Moyenne	7,76	28,65

ANNEXE 1
EVOLUTION DE LA TEMPERATURE DANS LE TEMPS



ANNEXE 2

EVOLUTION DU pH DANS LE TEMPS



LABORATOIRE D'ANALYSES DES EAUX ET D'ENVIRONNEMENT

Agréé par la Province Nord : Arrêté 64/96 du 20 août 1996.

Agréé par la Province des Iles : Arrêté n° 2002-479/PR du 12 septembre 2002.

RAPPORT D'ANALYSES

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous les résultats des analyses demandées.

Demandeur	: ES SERVICES	Echantillon prélevé par	: JH/CDE
N° d'enregistrement	: 2500147	Date de prélèvement	: 9/01/25 à 8:40
Nature du prélèvement	: EAU USEE	Date d'arrivée au laboratoire	: 9/01/25 à 9:20
Lieu du prélèvement	: SORTIE STEP ES SERVICE	Date début d'analyse	: 9/01/25
	B24H/ECHANTILLONNEUR	Date de validation	: 7/02/25
Type du prélèvement	: EAU TRAITEE	Température du contenant	: 19,8°C
Niveau du prélèvement	: AUTRE		

Valeurs mesurées	Unité mesure	Limite de Quantification
---------------------	-----------------	-----------------------------

PARAMETRES INDÉSIRABLES

Agents de surface anioniques..... (Méthode d'analyse : ISO 16265:2009)	0,05	mg/l en SABM	0,05
Azote global..... (Méthode d'analyse : ISO 29441 : AVRIL 2010)	1,8	mg/l en N	0,1
Nitrites..... (Méthode d'analyse : NF EN ISO 10304-1)	< 0,05	mg/l en N	0,05
Nitrates..... (Méthode d'analyse : NF EN ISO 10304-1)	< 0,05	mg/l en N	0,05
Azote de Kjeldahl..... (Méthode d'analyse : CALCUL)	1,8	mg/l en N	0,1
Phosphore..... (Méthode d'analyse : NF EN ISO 15681-2)	2,9	mg/l en P	0,1

PARAMETRES CHIMIQUES

Demande biochimique en oxygène..... (Méthode d'analyse : MES. MANOMETRIQUE OXITOP)	5	mg/l en O2	1
Matières en suspension..... (Méthode d'analyse : NF EN 872)	10,26	mg/l	2,00
ST-DCO..... (Méthode d'analyse : ISO 15705)	94	mg/l en O2	3

PARAMETRES MICROPOLLUANTS ORGANIQUES

Substances extractibles à l'hexane (1).... (Méthode d'analyse : GRAVIMÉTRIE)	8	mg/l	2
---	---	------	---

(1) Paramètre sous-traité

COMMENTAIRES :

Critères d'acceptation d'échantillon non conformes :
- Température de la glacière supérieure à 8°C.

Maintien de la demande d'analyses par le client.

Les résultats ne se rapportent qu'à l'échantillon analysé.

- Le rapport d'analyses ne doit être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.
- Toutes les informations techniques relatives aux analyses sont disponibles auprès du laboratoire. Nous tenons à vous préciser, que les éventuelles déclarations de conformité aux spécifications réglementaires ou client, ne tiendront pas explicitement compte de l'incertitude associée aux résultats.
- Les limites de quantifications indiquées expriment les capacités optimales de nos procédés et n'ont à ce titre qu'une valeur indicative. Des variations de ces seuils sont susceptibles d'être observées lors de l'analyse d'échantillons de nature particulière.
- Les types de filtres utilisés pour l'analyse des MES sont en microfibre de verre. Leur masse est comprise entre 0,0850g et 0,170g.

Nouméa, le 07 Février 2025



La Responsable des Laboratoires
VANESSA LAVIGNE

EN/CAN/13

Indice de révision : a



ANNEXE 4

Partie 1 : Evacuation DIB

Janvier 2024.

ECO-SOLUTION NC		N°	5
BP 10243 - 98805 Nouméa			
Tél: 78.19.69			
BON POUR			
Passage Déchets			
ESS			
à NGA		1960 kgs	
1888		17/01/2024	
ES SERVICES			
BP 82 - 98830 DUMBEA			
Tél.: 270 170			
Ridet: 1 057 645.001			
SAS Epuration et Séchage Services			
BNC 14889 00081 08768683394 78			

ES SERVICES

ZAC PANDA
98830 DUMBEA
Tel: 27.01.70
Fax:

Pesée 1 : 17/01/2024 07:48
N° pesée 1: 17902
Pesée 2 : 17/01/2024 08:24
N° pesée 2: 17904

Vehicule : 407816
Produit : Déchets DIB
Client : ESS
Destination : Gadj
Transporteur: Eco-Solution

N. BSD : 00
BSD SUITE :
BSD SUITE :

P1PT : 5520 kg
P2 : 3560 kg
NET : 1960 kg

Merci de votre visite.
A bientôt.

CSP FIDELIO

I.S.D. de GADJI

Pesée 1 : 17/01/2024 07:36:00
No pesée 1: 187675
Pesée 2 : 17/01/2024 07:55:00
No pesée 2: 187681

Vehicule : 407816
Produit : 27 DIVERS
DIB
Client : 10757 ECO SOLUTIONS
Destination : 2 ISD GADJI
Origine :
Commune : 7 NOUMEA
PREPAYE :
TRECODEC BSD :

BRUT : 5360 kg
TARE : 3400 kg
NET : 1960 kg

Merci de votre visite.
A bientôt.

Janvier 2024.

ECO-SOLUTION NC		N°	30
BP 10243 - 98805 Nouméa			
Tél : 78.19.69			
BON POUR			
<u>Passage Déchets</u>			
<u>ESS</u>		<u>1840kg</u>	
<u>à NEA</u>			
<u>DSS</u>			
le <u>26/01/2024</u>			
ES SERVICES			
BP 82 - 98830 DUMBEA			
Tél.: 270 170			
Ridet : 1 057 645.001			
SAS Epuration et Séchage Services			
BNC 14889 00081 08768683394 78			

ES SERVICES

ZAC PANDA
98830 DUMBEA
Tel:27.01.70
Fax:

Pesée 1 : 26/01/2024 09:30
N° pesée 1: 18025
Pesée 2 : 26/01/2024 10:15
N° pesée 2: 18026

Vehicule : 407816
Produit : Déchets DIB
Client : ESS
Destination : Gadjji
Transporteur: Eco-Solution

N. BSD : 00
BSD SUITE :
BSD SUITE :

P1PT : 5260 kg
P2 : 3400 kg
NET : 1860 kg

Merci de votre visite.
A bientôt.

CSP FIDELIO

I.S.D. de GADJI

Pesée 1 : 26/01/2024 09:21:00
No pesée 1: 189502
Pesée 2 : 26/01/2024 09:34:00
No pesée 2: 189513

Vehicule :407816
Produit :27 DIVERS
DIB
Client :10757 ECO SOLUTIONS
Destination :2 ISD GADJI
Origine :
Commune :7 NOUMEA
PREPAYE :
TRECODEC BSD :

BRUT : 5240 kg
TARE : 3400 kg
NET : 1840 kg

Merci de votre visite.
A bientôt.

Février 2024

N° 39

BON POUR

Passage Déchets

ESS

2140

à NEA

ES SERVICES

BP 82 - 98830 DUMBEA

Tél.: 270 170

Ridet : 1 057 645.001

SAS Eclairage et Séchage Services
BNC 14889 00081 G8768683394 78

le

16/02/2024

ES SERVICES

ZAC PANDA
98830 DUMBEA
Tel: 27.01.70
Fax:

Pesée 1 : 16/02/2024 11:24
N° pesée 1: 18279
Pesée 2 : 16/02/2024 12:29
N° pesée 2: 18280

Vehicule : 407816
Produit : Déchets DIB
Client : ESS
Destination : Gadji
Transporteur: Eco-Solution

N. BSD : 00
BSD SUITE :
BSD SUITE :

P1PT : 5620 kg
P2 : 3460 kg
NET : 2160 kg

Merci de votre visite.
A bientôt.

CSP FIDELIO

I.S.D. de GADJI

Pesée 1 : 16/02/2024 11:14:00
No pesée 1: 193001
Pesée 2 : 16/02/2024 11:23:00
No pesée 2: 193004

Vehicule : 407816
Produit : 27 DIVERS
DIB
Client : 10757 ECO SOLUTIONS
Destination : 2 ISD GADJI
Origine :
Commune : 7 NOUMEA
PREPAYE :
TRECODEC BSD :

BRUT : 5600 kg
TARE : 3460 kg
NET : 2140 kg

Merci de votre visite.
A bientôt.

Mars 2024

ECO-SOLUTION NC

BP 10243 - 98805 Nouméa

Tél: 78.19.69

N°

32

BON POUR

A PASSAGE déchets

ESS 17306

à NOUMEA

le

01/03/2024

BP 82 - 98830 DUMBEA

Tél.: 270 170

Rideau 001

SAS Epuration et Séchage Services
BNC 14889 0008 08768683394 78

ES SERVICES

ZAC PANDA
98830 DUMBEA
Tel: 27.01.70
Fax:

Pesée 1 : 01/03/2024 12:37
N° pesée 1: 18440
Pesée 2 : 01/03/2024 13:04
N° pesée 2: 18441

Vehicule : 407816
Produit : Déchets DIB
Client : ESS
Destination : Gadji
Transporteur: Eco-Solution

N. BSD : 00
BSD SUITE :
BSD SUITE :

P1PT : 5080 kg
P2 : 3300 kg
NET : 1780 kg

Merci de votre visite.
A bientôt.

CSP FIDELIO

I.S.D. de GADJI

Pesée 1 : 01/03/2024 12:26:00
No pesée 1: 195450
Pesée 2 : 01/03/2024 12:34:00
No pesée 2: 195454

Vehicule : 407816
Produit : 27 DIVERS
DIB
Client : 10757 ECO SOLUTIONS
Destination : 2 ISD GADJI
Origine :
Commune : 7 NOUMEA
PREPAYE :
TRECODEC BSD :

BRUT : 5100 kg
TARE : 3320 kg
NET : 1780 kg

Merci de votre visite.
A bientôt.

Mars 2024

ECO-SOLUTION NC

BP 10243 - 98805 Nouméa

Tél : 78.19.69

N°

22

BON POUR

1 passage de chets

ESS 2200kg

à Nea

ES SERVICES

BP 82 - 98830 DUMBEA

Tél.: 270 170

Ridet : 1 057 645.001

SAS Epuration et Séchage Services

BNC 14889 00081 087668339478

12/03/24

ES SERVICES

ZAC PANDA
98830 DUMBEA
Tel:27.01.70
Fax:

Pesée 1 : 12/03/2024 12:31
N° pesée 1: 18560
Pesée 2 : 12/03/2024 13:03
N° pesée 2: 18561

Vehicule : 407816
Produit : Déchets DIB
Client : ESS
Destination : Gadjì
Transporteur: Eco-Solution

N. BSD : 00
BSD SUITE :
BSD SUITE :

P1PT : 5600 kg
P2 : 3420 kg
NET : 2180 kg

Merci de votre visite.
A bientôt.

CSP FIDELIO

I.S.D. de GADJI

Pesée 1 : 12/03/2024 12:21:00
No pesée 1: 197173
Pesée 2 : 12/03/2024 12:32:00
No pesée 2: 197181

Vehicule :407816
Produit :27 DIVERS
DIB
Client :10757 ECO SOLUTIONS
Destination :2 ISD GADJI
Origine :
Commune :7 NOUMEA
PREPAYER :
TRECODEC BSD :
CHANTIER :

BRUT : 5600 kg
TARE : 3400 kg
NET : 2200 kg

Merci de votre visite.
A bientôt.

Mars 2024

ECO-SOLUTION NC

BP 10243 - 98805 Nouméa

Tel : 78.19.69

N°

32

BON POUR

Apurage déchets

ESS 23406

à Nca

ES SERVICES

BP 82 - 98830 DUMBEA

Tel.: 270 170

Ridet: 1 057 645.001

SAS Epuration et Séchage Services
BNC 14889 00081 08768683394 78

le

22 / 03 / 24



ES SERVICES

ZAC PANDA
98830 DUMBEA
Tel: 27.01.70
Fax:

Pesée 1 : 22/03/2024 07:54
N° pesée 1: 18660
Pesée 2 : 22/03/2024 09:05
N° pesée 2: 18661

Vehicule : 350667
Produit : Déchets DIB
Client : ESS
Destination : CSP
Transporteur: Eco-Solution

N. BSD : 00
BSD SUITE :
BSD SUITE :

P1PT : 5680 kg
P2 : 3320 kg
NET : 2360 kg

Merci de votre visite.
A bientôt.

CSP FIDELIO

I.S.D. de GADJI

Pesée 1 : 22/03/2024 07:44:00
No pesée 1: 198870
Pesée 2 : 22/03/2024 07:56:00
No pesée 2: 198873

Vehicule : 350667
Produit : 27 DIVERS
DIB
Client : 10757 ECO SOLUTIONS
Destination : 2 ISD GADJI
Origine :
Commune : 7 NOUMEA
PREPAYE :
TRECODEC BSD :
CHANTIER :

BRUT : 5660 kg
TARE : 3320 kg
NET : 2340 kg

Merci de votre visite.
A bientôt.

Avril 2024

ECO-SOLUTION NC

BP 10243 - 98805 Nouméa

N° 50

BON POUR

Passage déchets

ESS 2320kg

à *Nea*

le

30/04/24

ABA.R

ES SIA SIA
BP 82 - 98800 DUMBEA
Tél: 270 170

Fidél: 1 057 25 000

S.A.E. Limitation de l'usage des données

100 - 98800 DUMBEA, Nouvelle Calédonie

[Signature]

ES SERVICES

ZAC PANDA
98830 DUMBEA
Tel: 27.01.70
Fax:

Pesée 1 : 30/04/2024 12:55
N° pesée 1: 19122
Pesée 2 : 30/04/2024 13:28
N° pesée 2: 19124

Vehicule : 407816
Produit : Déchets DIB
Client : ESS
Destination : Gadji
Transporteur: Eco-Solution

N. BSD : 00
BSD SUITE :
BSD SUITE :

P1PT : 5720 kg
P2 : 3400 kg
NET : 2320 kg

Merci de votre visite.
A bientôt.

CSP FIDELIO

I.S.D. de GADJI

Pesée 1 : 30/04/2024 12:46:00
No pesée 1: 204913
Pesée 2 : 30/04/2024 12:58:00
No pesée 2: 204921

Vehicule : 407816
Produit : 27 DIVERS
DIB
Client : 10757 ECO SOLUTIONS
Destination : 2 ISD GADJI
Origine :
Commune : 7 NOUMEA
PREPAYE :
TRECODEC BSD :
CHANTIER :

BRUT : 5720 kg
TARE : 3400 kg
NET : 2320 kg

Merci de votre visite.
A bientôt.

Avril 2024

ECO-SOLUTION NC		N°	24
BP 10243 - 98805 Nouméa Tel: 78.19.69			
BON POUR		passage déchets	
		ESS 2400g	
à Nce			
ES SERVICES		le 05/04/24	
BP 82 / 98830 DUMBEA			
Tel: 270 170			
Ridét: 1 057 645.001			
SAS Epuration et Séchage Services			
BNC 14889 00081 08768583394 78			

ES SERVICES

ZAC PANDA
98830 DUMBEA
Tel: 27.01.70
Fax:

Pesée 1 : 05/04/2024 13:18
N° pesée 1: 18818
Pesée 2 : 05/04/2024 13:53
N° pesée 2: 18819

Vehicule : 407816
Produit : Déchets DIB
Client : ESS
Destination : Gadji
Transporteur: Eco-Solution

N. BSD : 00
BSD SUITE :
BSD SUITE :

P1PT : 5840 kg
P2 : 3420 kg
NET : 2420 kg

Merci de votre visite.
A bientôt.

CSP FIDELIO

I.S.D. de GADJI

Pesée 1 : 05/04/2024 13:07:00
No pesée 1: 201003
Pesée 2 : 05/04/2024 13:22:00
No pesée 2: 201010

Vehicule : 407816
Produit : 27 DIVERS
DIB
Client : 10757 ECO SOLUTIONS
Destination : 2 ISD GADJI
Origine :
Commune : 7 NOUMEA
PREPAYE :
TRECODEC BSD :
CHANTIER :

BRUT : 5820 kg
TARE : 3420 kg
NET : 2400 kg

Merci de votre visite.
A bientôt.

Avril 2024

ECO-SOLUTION NC

N° 30

BP 10243 - 98805 Nouméa

Tel : 78.19.69

BON POUR

Passage Déchèts

ESS 3280kg

à NEA

ABA.K

ES SERVICES
BP 82 - 98830 DUMBEA
Tel : 270 170
Rideau : 057 645 001
SAS Epuration et Séchage Services
BNC 14869 00081 05768633394 78

17/04/2024

ES SERVICES

ZAC PANDA
98830 DUMBEA
Tel:27.01.70
Fax:

Pesée 1 : 17/04/2024 11:14
N° pesée 1: 18976
Pesée 2 : 17/04/2024 11:49
N° pesée 2: 18978

Vehicule : 407816
Produit : Déchets DIB
Client : ESS
Destination : Gadjì
Transporteur: Eco-Solution

N. BSD : 00
BSD SUITE :
BSD SUITE :

P1PT : 6700 kg
P2 : 3380 kg
NET : 3320 kg

Merci de votre visite.
A bientôt.

CSP FIDELIO

I.S.D. de GADJI

Pesée 1 : 17/04/2024 11:04:00
No pesée 1: 202861
Pesée 2 : 17/04/2024 11:19:00
No pesée 2: 202868

Vehicule : 407816
Produit : 27 DIVERS
DIB
Client : 10757 ECO SOLUTIONS
Destination : 2 ISD GADJI
Origine :
Commune : 7 NOUMEA
PREPAYE :
TRECODEC BSD :
CHANTIER :

BRUT : 6660 kg
TARE : 3380 kg
NET : 3280 kg

Merci de votre visite.
A bientôt.

Mai 2024

ECO-SOLUTION NC

BP 10243 - 98805 Nouméa

Tel : 78.19.69

N°

27

BON POUR

1 passage déchets

ESS 25408

à

Née

le

13 / 05 / 24

ES SERVICES

BP 82 - 98830 DUMBEA

Tél.: 270 170

Ridet : 1 057 645.001

SAS Epuration et Séchage Services

BNC 14869 00001 08768683394 78

ES SERVICES

ZAC PANDA

98830 DUMBEA

Tel: 27.01.70

Fax:

Pesée 1 : 13/05/2024 08:22

N° pesée 1: 19248

Pesée 2 : 13/05/2024 08:53

N° pesée 2: 19250

Vehicule : 407816

Produit : Déchets DIB

Client : ESS

Destination : CSP

Transporteur: Eco-Solution

N. BSD : 00

BSD SUITE :

BSD SUITE :

P1PT : 6020 kg

P2 : 3480 kg

NET : 2540 kg

Merci de votre visite.
A bientôt.

CSP FIDELIO

I.S.D. de GADJI

Pesée 1 : 13/05/2024 08:11:00

No pesée 1: 206654

Pesée 2 : 13/05/2024 08:21:00

No pesée 2: 206657

Vehicule : 407816

Produit : 27 DIVERS

DIB

Client : 10757 ECO SOLUTIONS

Destination : 2 ISD GADJI

Origine :

Commune : 7 NOUMEA

PREPAYE :

TRECODEC BSD :

CHANTIER :

BRUT : 6020 kg

TARE : 3480 kg

NET : 2540 kg

Merci de votre visite.
A bientôt.

21 Juin 2024

ECO-SOLUTION NC
BP 10243 - 98805 Nouméa
Tél: 78.19.69

N° 34

BON POUR

1 Passage Déchets
ESS 2700kg

à NGA

le 21 06 2024

ES SERVICES
BP 82 - 98830 DUMBEA
Tél.: 270 170
Ridet: 1 057 645.001
SAS Epuration et Séchage Services
BNQ 14889 00081 08768683394 78

CSP FIDELIO

I.S.D. de GADJI

Pesée 1 : 21/06/2024 10:35:00

No pesée 1: 209029

Pesée 2 : 21/06/2024 11:07:00

No pesée 2: 209044

Vehicule : 350667
Produit : 27 DIVERS
DIB
Client : 10757 ECO SOLUTIONS
Destination : 2 ISD GADJI
Origine :
Commune : 7 NOUMEA
PREPAYE :
TRECODEC BSD :
CHANTIER :

BRUT : 6020 kg
TARE : 3320 kg
NET : 2700 kg

Merci de votre visite.
A bientôt.

ES SERVICES

ZAC PANDA
98830 DUMBEA
Tel: 27.01.70
Fax:

Pesée 1 : 21/06/2024 10:48

N° pesée 1: 19363

Pesée 2 : 21/06/2024 11:38

N° pesée 2: 19364

Vehicule : 350667
Produit : Déchets DIB
Client : ESS
Destination : CSP
Transporteur: Eco-Solution

N. BSD : 00
BSD SUITE :
BSD SUITE :

P1PT : 6040 kg
P2 : 3340 kg
NET : 2700 kg

Merci de votre visite.
A bientôt.

Juillet 2024

ECO SOLUTION NC N° 24
170243 - 8830 DUMBEA
Tel: 27.01.70

BON POUR

A PASSAGE déchets

ESS 2000kg

a *NEA*

le *12/07/2024*

ES SERVICES
BP 11 - 98830 DUMBEA
Tel: 27.01.70
Fax: 27.01.70
SAS Epuration et Services
BNC 14889 08081 08708583394 78

CSP FIDELTO

I.S.D. de GADJI

Pesée 1 : 12/07/2024 10:14:00

No pesée 1: 211201

Pesée 2 : 12/07/2024 10:27:00

No pesée 2: 211207

Vehicule : 407816
Produit : 27 DIVERS
DIB
Client : 10757 ECO SOLUTIONS
Destination : 2 ISD GADJI
Origine :
Commune : 7 NOUMEA
PREPAYE :
TRECODEC BSD :
CHANTIER :

BRUT : 5280 kg
TARE : 3280 kg
NET : 2000 kg

Merci de votre visite.

A bientôt.

ES SERVICES

ZAC PANDA
98830 DUMBEA
Tel: 27.01.70
Fax:

Pesée 1 : 12/07/2024 10:25

N° pesée 1: 19505

Pesée 2 : 12/07/2024 11:05

N° pesée 2: 19508

Vehicule : 407816
Produit : Déchets DIB
Client : ESS
Destination : CSP
Transporteur: Eco-Solution

N. BSD : 24

BSD SUITE :

BSD SUITE :

P1PT : 5360 kg

P2 : 3340 kg

NET : 2020 kg

Merci de votre visite.

A bientôt.

Juillet 2024

ECO-SOLUTION NC		N° 5
BP 9830 DUMBEA		
Tel: 78 39 65		
BON POUR	<i>passage déchets</i>	
ESS		2380 kg
Nca		
ES SERVICES		24 / 07 / 24
BP 9830 DUMBEA		
Tel: 78 39 65		
SAS Epuration et Services		
BNC 14355		

ES SERVICES

ZAC PANDA
98830 DUMBEA
Tel: 27.01.70
Fax:

Pesée 1 : 24/07/2024 09:29
N° pesée 1: 19633
Pesée 2 : 24/07/2024 09:39
N° pesée 2: 19634

Vehicule : 407816
Produit : Déchets DIB
Client : ESS
Destination : CSP
Transporteur: Eco-Solution

N. BSD : 05
BSD SUITE :
BSD SUITE :

P1PT : 3340 kg
P2 : 5720 kg
NET : 2380 kg

Merci de votre visite.
A bientôt.

CSP FIDELITO

I.S.D. de GADJI

Pesée 1 : 24/07/2024 09:27:00
No pesée 1: 212558
Pesée 2 : 24/07/2024 09:50:00
No pesée 2: 212565

Vehicule : 407816
Produit : 27 DIVERS
DIB
Client : 10757 ECO SOLUTIONS
Destination : 2 ISD GADJI
Origine :
Commune : 7 NOUMEA
PREPAYE :
TRECODEC BSD :
CHANTIER :

BRUT : 5700 kg
TARE : 3320 kg
NET : 2380 kg

Merci de votre visite.
A bientôt.

Aout 2024.

ECO-SOLUTION NC
BP 10243 - 98805 Nouméa
Tél: 78.19.69

N° 19

BON POUR *Passage Déchets*

ESS 2160kg

à *NGA*

le *03/08/2024*

[Signature] *[Signature]*

ES SERVICES

ZAC PANDA
98830 DUMBEA
Tel: 27.01.70
Fax:

Pesée 1 : 09/08/2024 11:09
N° pesée 1: 19872
Pesée 2 : 09/08/2024 11:40
N° pesée 2: 19874

Vehicule : 407816
Produit : Déchets DIB
Client : ESS
Destination : CSP
Transporteur: Eco-Solution

N. BSD : 19
BSD SUITE :
BSD SUITE :

P1PT : 5520 kg
P2 : 3340 kg
NET : 2180 kg

Merci de votre visite.
A bientôt.

CSP FIDELIO

I.S.D. de GADJI

Pesée 1 : 09/08/2024 10:56:00
No pesée 1: 214699
Pesée 2 : 09/08/2024 11:09:00
No pesée 2: 214704

Vehicule : 407816
Produit : 27 DIVERS
DIB
Client : 10757 ECO SOLUTIONS
Destination : 2 ISD GADJI
Origine :
Commune : 7 NOUMEA
PREPAYE :
TRECODEC BSD :
CHANTIER :

BRUT : 5500 kg
TARE : 3340 kg
NET : 2160 kg

Merci de votre visite.
A bientôt.

AOÛT 2024

ECO-SOLUTION NC
BP 10243 - 98805 Nouméa
Tél : 78.19.69

N° 43

BON POUR *Passage Déchèts*

ESS 2120g

à *NGA*

ES SERVICES
BP 82 98830 DUMBEA
Tél : 270 170
Fax : 270 170
SAS Fourniture et Service le 23/08/2024
SNC 2789 00081 03/98863394 78

23/08/2024

[Signature]

ES SERVICES

ZAC PANDA
98830 DUMBEA
Tel:27.01.70
Fax:

Pesée 1 : 23/08/2024 11:11
N° pesée 1: 20013
Pesée 2 : 23/08/2024 11:47
N° pesée 2: 20014

Vehicule : 407816
Produit : Déchets DIB
Client : ESS
Destination : CSP
Transporteur: Eco-Solution

N. BSD : 43
BSD SUITE :
BSD SUITE :

P1PT : 5480 kg
P2 : 3340 kg
NET : 2140 kg

Merci de votre visite.
A bientôt.

CSP FIDELIO

I.S.D. de GADJI

Pesée 1 : 23/08/2024 10:59:00

No pesée 1: 216612

Pesée 2 : 23/08/2024 11:12:00

No pesée 2: 216618

Vehicule : 407816
Produit : 27 DIVERS
DIB
Client : 10757 ECO SOLUTIONS
Destination : 2 ISD GADJI
Origine :
Commune : 7 NOUMEA
PREPAYE :
TRECODEC BSD :
CHANTIER :

BRUT : 5480 kg
TARE : 3340 kg
NET : 2120 kg

Merci de votre visite.
A bientôt.

Septembre 2024

ECO-SOLUTION NC N° 38
BP 10244 - 98805 Nouméa
Tél: 78.01.70

BON POUR *passage déchets*

ESS 1680 kg

a *Nca*

ES SERVICES
BP 82 - 98830 DUMBEA
Tél: 27.01.70
Fax: 1 057 645.001
SAS Epuration et Séchage Services
BNC 14889 00081 08768653394 78

le *09 / 09 / 24*

ARD

CSP FIDELIO

I.S.D. de GADJI

Pesée 1 : 09/09/2024 12:31:00

No pesée 1: 218746

Pesée 2 : 09/09/2024 12:39:00

No pesée 2: 218750

Vehicule : 407816
Produit : 27 DIVERS
DIB
Client : 10757 ECO SOLUTIONS
Destination : 2 ISD GADJI
Origine :
Commune : 7 NOUMEA
PREPAYE :
TRECODEC BSD :
CHANTIER :

BRUT : 5020 kg
TARE : 3340 kg
NET : 1680 kg

Merci de votre visite.

A bientôt.

ES SERVICES

ZAC PANDA
98830 DUMBEA
Tél: 27.01.70
Fax:

Pesée 1 : 09/09/2024 12:45

N° pesée 1: 20185

Pesée 2 : 09/09/2024 13:11

N° pesée 2: 20186

Vehicule : 407816
Produit : Déchets DIB
Client : ESS
Destination : CSP
Transporteur: Eco-Solution

N. BSD : 38
BSD SUITE :
BSD SUITE :

PIPT : 5020 kg
P2 : 3320 kg
NET : 1700 kg

Merci de votre visite.
A bientôt.

Septembre 2024.

ECO-SOLUTION NC		N° 1
BP 10243 - 98805 Nouméa		
Tél : 78.19.69		
BON POUR	1 passage déchets	
ESS		1360 kg
à Nœa		
ES SERVICES BP 82 - 98830 DUMBEA Tél : 270 170 Fax : 270 645 001 SAS Epuration et Séchage Services SNC 14885 00081 08768683394 78		17/09/24 GADJI

ES SERVICES

ZAC PANDA
98830 DUMBEA
Tél: 27.01.70
Fax:

Pesée 1 : 17/09/2024 07:39
N° pesée 1: 20273
Pesée 2 : 17/09/2024 08:14
N° pesée 2: 20274

Vehicule : 407816
Produit : Déchets DIB
Client : ESS
Destination : CSP
Transporteur: Eco-Solution

N. BSD : 00
BSD SUITE :
BSD SUITE :

P1PT : 5300 kg
P2 : 3340 kg
NET : 1960 kg

Merci de votre visite.
A bientôt.

CSP FIDELIO

I.S.D. de GADJI

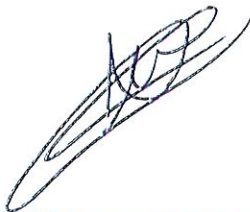
Pesée 1 : 17/09/2024 07:29:00
No pesée 1: 219761
Pesée 2 : 17/09/2024 07:40:00
No pesée 2: 219771

Vehicule : 407816
Produit : 27 DIVERS
DIB
Client : 10757 ECO SOLUTIONS
Destination : 2 ISD GADJI
Origine :
Commune : 7 NOUMEA
PREPAYE :
TRECODEC BSD :
CHANTIER :

BRUT : 5300 kg
TARE : 3340 kg
NET : 1960 kg

Merci de votre visite.
A bientôt.

Septembre 2024.

ECO-SOLUTION NC		N° 24
BP 10243 - 98805 Nouméa		
Tel : 78.19.69		
BON POUR	1 passage déchets	
ESS 2180kg		
à	Nou	
		le 27/09/24
		

CSP FIDELIO

I.S.D. de GADJI

Pesée 1 : 27/09/2024 09:14:00

No pesée 1: 221081

Pesée 2 : 27/09/2024 09:24:00

No pesée 2: 221087

Vehicule : 407816
Produit : 27 DIVERS
DIB
Client : 10757 ECO SOLUTIONS
Destination : 2 ISD GADJI
Origine :
Commune : 7 NOUMEA
PREPAYE :
TRECODEC BSD :
CHANTIER :

BRUT : 5500 kg
TARE : 3320 kg
NET : 2180 kg

Merci de votre visite.
A bientôt.

ES SERVICES

ZAC PANDA
98830 DUMBEA
Tel: 27.01.70
Fax:

Pesée 1 : 27/09/2024 09:25

N° pesée 1: 20361

Pesée 2 : 27/09/2024 10:31

N° pesée 2: 20364

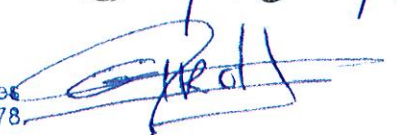
Vehicule : 407816
Produit : Déchets DIB
Client : ESS
Destination : CSP
Transporteur: Eco-Solution

N. BSD : 24
BSD SUITE :
BSD SUITE :

P1PT : 5520 kg
P2 : 3320 kg
NET : 2200 kg

Merci de votre visite.
A bientôt.

Octobre 2024

ECO-SOLUTION NC		N°	41
BP 10243 - 98805 Nouméa			
Tel : 78.19.69			
BON POUR		1 passage déchets	
ESS		2000 ✓	
à Nca		le 9 / 10 / 24	
ES SERVICES BP 82 - 98830 DUMBEA Tel : 270 170 Ridet : 057 645.001 SAS Epuration et Séchage Services BNC 14889 00081 08768683394 78			

ES SERVICES

ZAC PANDA
98830 DUMBEA
Tel: 27.01.70
Fax:

Pesée 1 : 09/10/2024 10:23
N° pesée 1: 20470
Pesée 2 : 09/10/2024 10:55
N° pesée 2: 20474

Vehicule : 350667
Produit : Déchets DIB
Client : ESS
Destination : CSP
Transporteur: Eco-Solution

N. BSD : 41
BSD SUITE :
BSD SUITE :

P1PT : 5320 kg
P2 : 3280 kg
NET : 2040 kg

Merci de votre visite.
A bientôt.

CSP FIDELIO

I.S.D. de GADJI

Pesée 1 : 09/10/2024 10:11:00
No pesée 1: 222742
Pesée 2 : 09/10/2024 10:23:00
No pesée 2: 222746

Vehicule : 350667
Produit : 27 DIVERS
DIB
Client : 10757 ECO SOLUTIONS
Destination : 2 ISD GADJI
Origine :
Commune : 7 NOUMEA
PREPAYE :
TRECODEC BSD :
CHANTIER :

BRUT : 5300 kg
TARE : 3300 kg
NET : 2000 kg

Merci de votre visite.
A bientôt.

ESS

Octobre 2024

ECO-SOLUTION NC

N° 9

BON POUR

1 passage déchets

ESS 20608

Nea

23/10/24

 **ES SERVICES**
BP 82 - 98830 DUMBEA
Tél: 270 170

Ridet: 1 057 645 001

SAS Epuration et Séchage Services
BNC 14689 00081 08768683394 78

ES SERVICES

ZAC PANDA
98830 DUMBEA
Tel: 27.01.70
Fax:

Pesée 1 : 23/10/2024 10:26
N° pesée 1: 20629
Pesée 2 : 23/10/2024 10:53
N° pesée 2: 20632

Vehicule : 407816
Produit : Déchets DIB
Client : ESS
Destination : CSP
Transporteur: Eco-Solution

N. BSD : 09
BSD SUITE :
BSD SUITE :

P1PT : 5420 kg
P2 : 3320 kg
NET : 2100 kg

Merci de votre visite.
A bientôt.

CSP FIDELIO

I.S.D. de GADJI

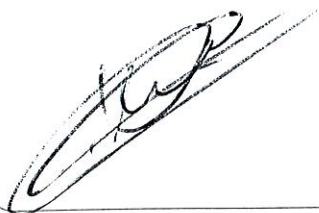
Pesée 1 : 23/10/2024 10:13:00
No pesée 1: 224787
Pesée 2 : 23/10/2024 10:22:00
No pesée 2: 224789

Vehicule : 407816
Produit : 27 DIVERS
DIB
Client : 10757 ECO SOLUTIONS
Destination : 2 ISD GADJI
Origine :
Commune : 7 NOUMEA
PREPAYE :
TRECODEC BSD :
CHANTIER :

BRUT : 5400 kg
TARE : 3340 kg
NET : 2060 kg

Merci de votre visite.
A bientôt.

Novembre 2024

ECO-SOLUTION NC		N° 45
BP 10243 98805 Nouméa Tél : 27.01.70		
BON POUR	1 passage déchets	
ESS		11808
à	Nea	
		le 04/11/24 

ES SERVICES

ZAC PANDA
98830 DUMBEA
Tel:27.01.70
Fax:

Pesée 1 : 04/11/2024 07:30
N° pesée 1: 20728
Pesée 2 : 04/11/2024 08:05
N° pesée 2: 20729

Vehicule : 407816
Produit : Déchets DIB
Client : ESS
Destination : CSP
Transporteur: Eco-Solution

N. BSD : 45
BSD SUITE :
BSD SUITE :

P1PT : 4600 kg
P2 : 3400 kg
NET : 1200 kg

Merci de votre visite.
A bientôt.

CSP FIDELIO

I.S.D. de GADJI

Pesée 1 : 04/11/2024 07:16:00
No pesée 1: 226415
Pesée 2 : 04/11/2024 07:33:00
No pesée 2: 226422

Vehicule	:407816	
Produit	:27	DIVERS
		DIB
Client	:10757	ECO SOLUTIONS
Destination	:2	ISD GADJI
Origine	:	
Commune	:7	NOUMEA
PREPAYE	:	
TRECODEC BSD	:	
CHANTIER	:	

BRUT	:	4580 kg
TARE	:	3400 kg
NET	:	1180 kg

Merci de votre visite.
A bientôt.

Novembre 2024.

N° 42

BON POUR

1 passage de chute

ESS.

2.240 y

à

Nice

ES SERVICES le

BP 82 - 98830 DUMBEA

Tél.: 270 170

Ridet: 1 057 645.001

SAS Epuration et Séchage Services

BNC 14889 00081 08768683394 78

14/11/24

[Signature]

CSP FIDELIO

I.S.D. de GADJI

Pesée 1 : 14/11/2024 10:18:00

No pesée 1: 228263

Pesée 2 : 14/11/2024 10:31:00

No pesée 2: 228266

Vehicule : 407816

Produit : 27 DIVERS
DIB

Client : 10757 ECO SOLUTIONS

Destination : 2 ISD GADJI

Origine :

Commune : 7 NOUMEA

PREPAYE :

TRECODEC BSD :

CHANTIER :

BRUT : 5560 kg

TARE : 3320 kg

NET : 2240 kg

Merci de votre visite.

A bientôt.

ESS

ES SERVICES

ZAC PANDA

98830 DUMBEA

Tel: 27.01.70

Fax:

Pesée 1 : 14/11/2024 10:32

N° pesée 1: 20864

Pesée 2 : 14/11/2024 11:02

N° pesée 2: 20865

Vehicule : 407816

Produit : Déchets DIB

Client : ESS

Destination : CSP

Transporteur: Eco-Solution

N. BSD : 42

BSD SUITE :

BSD SUITE :

P1PT : 5560 kg

P2 : 3320 kg

NET : 2240 kg

Merci de votre visite.

A bientôt.

1 Décembre 2024

ECO-SOLUTION NC
BP 10243 - 98805 Nouméa
Tel: 78.19.69

N° 25

BON POUR *1 passage déchut*

ESS *1800 kg*

à *Nou*

ES SERVICES
BP 82 - 98830 DUMBEA
Tel: 27.01.70
Fax: 057 645.001

le *2 / 12 / 24*

Séchage Services
Tel: 057 645.001
Fax: 057 645.001

[Signature]

ES SERVICES

ZAC PANDA
98830 DUMBEA
Tel: 27.01.70
Fax:

Pesée 1 : 02/12/2024 07:59
N° pesée 1: 21040
Pesée 2 : 02/12/2024 08:29
N° pesée 2: 21041

Vehicule : 350667
Produit : Déchets DIB
Client : ESS
Destination : CSP
Transporteur: Eco-Solution

N. BSD : 25
BSD SUITE :
BSD SUITE :

P1PT : 5140 kg
P2 : 3320 kg
NET : 1820 kg

Merci de votre visite.
A bientôt.

CSP FIDELIO

I.S.D. de GADJI

Pesée 1 : 02/12/2024 07:46:00
No pesée 1: 230714
Pesée 2 : 02/12/2024 07:56:00
No pesée 2: 230718

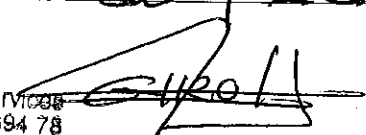
Vehicule : 350667
Produit : 27 DIVERS
DIB
Client : 10757 ECO SOLUTIONS
Destination : 2 ISD GADJI
Origine :
Commune : 7 NOUMEA
PREPAYE :
TRECODEC BSD :
CHANTIER :

BRUT : 5120 kg
TARE : 3320 kg
NET : 1800 kg

Merci de votre visite.
A bientôt.

ESS

1 Décembre 2024.

ECO-SOLUTION NC		N° 14
BP 10243 - 98805 Nouméa Tél : 78.19.69		
BON POUR	1 passage déchets	
ESS		1500 ✓
à Nea		
ES SERVICES BP 82 - 98830 DUMBEA Tél: 270 170 Fax: 1 057 645.001 SAS Epuration et Séchage Services BNC 14889 00081 08768683394 78		le 10 / 12 / 24 

ES SERVICES

ZAC PANDA
98830 DUMBEA
Tél: 27.01.70
Fax:

Pesée 1 : 10/12/2024 12:13
N° pesée 1: 21132
Pesée 2 : 10/12/2024 12:48
N° pesée 2: 21133

Vehicule : 350667
Produit : Déchets DIB
Client : ESS
Destination : CSP
Transporteur: Eco-Solution

N. BSD : 14
BSD SUITE :
BSD SUITE :

P1PT : 4880 kg
P2 : 3380 kg
NET : 1500 kg

Merci de votre visite.
A bientôt.

CSP FIDELIO

I.S.D. de GADJI

Pesée 1 : 10/12/2024 12:02:00
No pesée 1: 232188
Pesée 2 : 10/12/2024 12:15:00
No pesée 2: 232198

Vehicule : 350667
Produit : 27 DIVERS
DIB
Client : 10757 ECO SOLUTIONS
Destination : 2 ISD GADJI
Origine :
Commune : 7 NOUMEA
PREPAYE :
TRECODEC BSD :
CHANTIER :

BRUT : 4880 kg
TARE : 3380 kg
NET : 1500 kg

Merci de votre visite.
A bientôt.

ESS

Décembre 2024.

ECO-SOLUTION NC		N° 40
BP 10243 - 98805 Nouméa Tél : 78.19.69		
BON POUR	<i>1 passage déchets</i>	
<i>ESS</i>	<i>2.280 ✓</i>	
à <i>Nice</i>		
ES SERVICES BP 62 - 98830 DUMBEA Tél : 270 170 Rég : 1 057 645.001 SAS Epuration et Séchage Services BNC 14889 00081 08768683394 78		le <i>18/12/24</i> <i>[Signature]</i>

ES SERVICES

ZAC PANDA
98830 DUMBEA
Tél:27.01.70
Fax:

Pesée 1 : 18/12/2024 08:44
N° pesée 1: 21231
Pesée 2 : 18/12/2024 09:18
N° pesée 2: 21232

Vehicule : 350667
Produit : Déchets DIB
Client : ESS
Destination : CSP
Transporteur: Eco-Solution

N. BSD : 40
BSD SUITE :
BSD SUITE :

P1PT : 5580 kg
P2 : 3280 kg
NET : 2300 kg

Merci de votre visite.
A bientôt.

CSP FIDELIO

I.S.D. de GADJI

Pesée 1 : 18/12/2024 08:32:00
No pesée 1: 233455
Pesée 2 : 18/12/2024 08:46:00
No pesée 2: 233460

Vehicule : 350667
Produit : 27 DIVERS
DIB
Client : 10757 ECO SOLUTIONS
Destination : 2 ISD GADJI
Origine :
Commune : 7 NOUMEA
PREPAYE :
TRECODEC BSD :
CHANTIER :

BRUT : 5580 kg
TARE : 3300 kg
NET : 2280 kg

Merci de votre visite.
A bientôt.

Partie 2 : Evacuation Graisses

ESS

CSP FIDELIO

CTTV de DUCOS
11 Rue Simonin - DUCOS
BP 7262
98801 NOUMEA
Tel:28-75-55
Fax:27-50-50

ES SERVICES

ZAC PANDA
98830 DUMBEA
Tel:27.01.70
Fax:

Pesée 1 : 19/01/2024 08:30
N° pesée 1: 17942
Pesée 2 : 19/01/2024 09:14
N° pesée 2: 17949

Vehicule : 158313
Produit : ECREMAGE
Client : ESS
Destination : CSP
Transporteur: AD Vidange

N. BSD : FOSSE A SABLE
BSD SUITE :
BSD SUITE :

P1PT : 14960 kg
P2 : 20560 kg
NET : 5600 kg

Merci de votre visite.
A bientôt.

Pesee 1 : 19/01/2024 09:18:00 Pont : 1
No pesee 1: 9966
Pesee 2 : 19/01/2024 09:33:00 Pont : 2
No pesee 2: 11461

Vehicule :158313
Produit :32 MATIERES VIDA
DLB
Client :8060 AD VIDANGE EN
Destination :
Origine :
Commune :6 MONT DORE
PREPAYE :
TRECODEC BSD :

BRUT : 20520 kg
TARE : 14880 kg
NET : 5640 kg

Merci de votre visite.
A bientôt.

(ruyphure , de badereaux)

BORDEREAU D'IDENTIFICATION ET DE SUIVI DES PRODUITS LIQUIDES

N° DU BORDEREAU : **32882**

CATEGORIE DE DECHET (à remplir par le collecteur) :

☐ Matières de vidange liquides (fosses) ☒ Matières Graisseuses ☐ Toilettes chimiques
☐ Autres (à préciser) :

1/ PRODUCTEUR (Client)

Nom ou raison sociale : *Environnement Soluté Service*

Coordonnées (adresse, tel, fax, e-mail) :

☐ Particulier ☐ Collectif ☒ Entreprise ☐ Restaurant ☐ Autre
 Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE) : ☒ OUI ☐ NON

Date et heure de remise au collecteur : *16/02/14 7H30* Quantité approximative remise au collecteur (en m3) : *6m³*

Je soussigné atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus.

Nom et prénom du signataire : Signature :

2/ COLLECTEUR (Prestataire d'assainissement)

Nom ou Raison sociale : *AD Nidange*

Coordonnées (adresse, tel, fax, e-mail) : *438143 route de Y. Houé*

N° d'immatriculation du véhicule : *158313rc* Nom du chauffeur : *Brandon pilioko*

STOCKAGE - REGROUPEMENT : ☐ OUI ☒ NON

Lieu du regroupement :

Nombre et Numéro de bordereaux :

En cas de regroupement dans un même camion, tous les bordereaux signés par chaque producteur sont à présenter.

Je soussigné atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus.

Nom et prénom du signataire : *ABA Ludovic* Signature et cachet de l'entreprise : 

3/ UNITE DE TRAITEMENT

Nom : SAS CALEDONIENNE DE SERVICES PUBLICS (CSP)

Date et heure : *le 16.02.14 8H40*

Coordonnées : 3 rue Ernest Massoubre, Orphelinat. BP 179 - 98845.

N° vert : 05 12 34. Fax : 28 62 86 Email : infoclientele@csp.nc. Site internet : www.csp.nc

Quantité reçue (en m3) : *6m³* Nombre de bordereaux : *1*

LOT ACCEPTE : ☒ OUI ☐ NON

Motif du refus :

Commentaires :

CALÉDONIENNE DE SERVICES PUBLICS

SNC au capital de 562.447.500 F.C.F.P.

RCS de Nouméa N° 88 B 202499 - RIC/ET 0202499.001

Siège social : 3 rue E. MASSOUBRE loc. KONEV, Orphelinat

Direction Générale :

BP 179 - 98845 NOUMEA CEDEX (Nouveau Calédonie)

Sécretariat : (+687) 26.93.64 - N° Vert : 05 12 34

Nom et prénom du signataire : *P5* Signature et cachet de l'entreprise : 

ES SERVICES

ZAC PANDA
98830 DUMBEA
Tel:27.01.70
Fax:

Pesée 1 : 16/02/2024 07:59
N° pesée 1: 18267
Pesée 2 : 16/02/2024 08:47
N° pesée 2: 18268

Vehicule : 158313
Produit : ECREMAGE
Client : ESS
Destination : CSP
Transporteur: AD Vidange

N. BSD : FOSSE A SABLE + CUVES
BSD SUITE :
BSD SUITE :

P1PT : 14720 kg
P2 : 20420 kg
NET : 5700 kg

Merci de votre visite.
A bientôt.

ESS

CSP FIDELIO

CTTV de DUCOS
11 Rue Simonin - DUCOS
BP 7262
98801 NOUMEA
Tel:28-75-55
Fax:27-50-50

Pesee 1 : 16/02/2024 08:39:00 Pont : 1
No pesee 1: 18605
Pesee 2 : 16/02/2024 08:54:00 Pont : 2
No pesee 2: 18892

Vehicule :158313
Produit :32
DLB
Client :8060
Destination :
Origine :
Commune :6
PREPAYE :
TRECODEC BSD :32882
MATIERES VIDA
AD VIDANGE EN
MONT DORE

BRUT : 20520 kg
TARE : 14760 kg
NET : 5760 kg

Merci de votre visite.
A bientôt.

BORDEREAU D'IDENTIFICATION ET DE SUIVI DES PRODUITS LIQUIDES

N° DU BORDEREAU : 32968

CATEGORIE DE DECHET (à remplir par le collecteur) :

☐ Matières de vidange liquides (fosses) ☒ Matières Graisseuses ☐ Toilettes chimiques
☐ Autres (à préciser) :

1/ PRODUCTEUR (Client)

Nom ou raison sociale :

Equation Sochep Service

Coordonnées (adresse, tel, fax, e-mail) :

Panda

☐ Particulier☐ Collectif☒ Entreprise☐ Restaurant☐ Autre

Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE) :

☒ OUI☐ NON

Date et heure de remise au collecteur :

01/03/24
8H

Quantité approximative remise au collecteur (en m3) :

3 m³

Je soussigné atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus.

Nom et prénom du signataire :

Signature :

2/ COLLECTEUR (Prestataire d'assainissement)

Nom ou Raison sociale :

AD Luciezi

Coordonnées (adresse, tel, fax, e-mail) :

Yakine 438143

N° d'immatriculation du véhicule :

422813m

Nom du chauffeur :

ANA Lucie

STOCKAGE - REGROUPEMENT :

☐ OUI☒ NON

Lieu du regroupement :

Nombre et Numéro de bordereaux :

En cas de regroupement dans un même camion, tous les bordereaux signés par chaque producteur sont à présenter.

Je soussigné atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus.

Nom et prénom du signataire :

ANA Lucie

Signature et cachet de l'entreprise :

3/ UNITE DE TRAITEMENT

Nom : SAS CALEDONIENNE DE SERVICES PUBLICS (CSP)

Date et heure

01.03.24 - 10h35

Coordonnées : 3 rue Ernest Massoubre, Orphelinat. BP 179 - 98845.

N° vert : 05 12 34. Fax : 28 62 86 Email : infoclientele@csp.nc. Site internet : www.csp.nc

Quantité reçue (en m3) :

3 m³

Nombre de bordereaux :

1

LOT ACCEPTE :

☒ OUI☐ NON

Motif du refus :

Commentaires :

CALÉDONIENNE DE SERVICES PUBLICS

SNC au capital de 562.447.500 FCFP

RCS de Nouméa N° 28 62 86 - RIDET 0202409.001

Siège social : 3 rue E. MASSOUBRE Imm. KONEVA Orphelinat

Direction Générale :

Nom et prénom du signataire :

T.S.J

Signature et cachet de l'entreprise

5 NOUMEA CEDEX (Nouvelle-Calédonie)

Secrétariat : (+687) 26.93.64 - N° Vert : 05 1234

Volet 1 : à conserver par le producteur / Volet 2 : à conserver par l'unité de traitement

Volet 3 : à disposition du producteur après traitement / Volet 4 : à conserver par le collecteur

BORDEREAU D'IDENTIFICATION ET DE SUIVI DES PRODUITS LIQUIDES

N° DU BORDEREAU : **32971**

CATEGORIE DE DECHET (à remplir par le collecteur) :

☐ Matières de vidange liquides (fosses) ☒ Matières Graisseuses ☐ Toilettes chimiques
☐ Autres (à préciser) :

1/ PRODUCTEUR (Client)

Nom ou raison sociale : Environnement Secours Services

Coordonnées (adresse, tel, fax, e-mail) :

☐ Particulier ☐ Collectif ☒ Entreprise ☐ Restaurant ☐ Autre
 Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE) : ☒ OUI ☐ NON

Date et heure de remise au collecteur : 21/03/24 8h Quantité approximative remise au collecteur (en m3) : 2,5 m³

Je soussigné atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus.

Nom et prénom du signataire : Signature :

2/ COLLECTEUR (Prestataire d'assainissement)

Nom ou Raison sociale : AD Ludo

Coordonnées (adresse, tel, fax, e-mail) : 438 143

N° d'immatriculation du véhicule : 432 815uc Nom du chauffeur : APA Ludo

STOCKAGE - REGROUPEMENT : ☐ OUI ☒ NON

Lieu du regroupement :

Nombre et Numéro de bordereaux :

En cas de regroupement dans un même camion, tous les bordereaux signés par chaque producteur sont à présenter.

Je soussigné atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus.

Nom et prénom du signataire : APA Ludo Signature et cachet de l'entreprise : 

3/ UNITE DE TRAITEMENT

Nom : SAS CALEDONIENNE DE SERVICES PUBLICS (CSP)

Date et heure 01.03.24 - 14h15

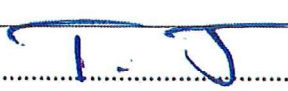
Coordonnées : 3 rue Ernest Massoubre, Orphelinat. BP 179 - 98845.
 N° vert : 05 12 34. Fax : 28 62 86 Email : infoclientele@csp.nc. Site internet : www.csp.nc

Quantité reçue (en m3) : 2,5 m³ Nombre de bordereaux : 1

LOT ACCEPTE : ☒ OUI ☐ NON

Motif du refus :

Commentaires :

Nom et prénom du signataire : T. J. Signature et cachet de l'entreprise : 

CALEDONIENNE DE SERVICES PUBLICS
 SNC au capital de 562.447.500 F.C.F.
 RCS de Nouméa N° 88 B 202459 - RDE N° 0202499.001
 Siège social : 3 rue ERNEST MASSOUBRE Im. RONEVA Orphelinat
 Direction Générale :
 BP 179 - 98845 NOUMEA CEDEX (Nouvelle-Calédonie)
 Secrétariat : (+687) 26.93.64 - N° Vert : 05 1234

BORDEREAU D'IDENTIFICATION ET DE SUIVI DES PRODUITS LIQUIDES

N° DU BORDEREAU : 32972

CATEGORIE DE DECHET (à remplir par le collecteur) :

☐ Matières de vidange liquides (fosses) ☒ Matières Graisseuses ☐ Toilettes chimiques
☐ Autres (à préciser) :

1/ PRODUCTEUR (Client)

Nom ou raison sociale : Société Sacher, S.à.R.L. / Anne Sacher

Coordonnées (adresse, tel, fax, e-mail) : Centre de Recherche en Neurosciences / Université de Bordeaux

☐ Particulier
 ☐ Collectif
 ☒ Entreprise
 ☐ Restaurant
 ☐ Autre

Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE) :
 ☒ OUI
 ☐ NON

Date et heure de remise au collecteur : 02/05/14 Quantité approximative remise au collecteur (en m3): 1.2

Je soussigné atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus.

Nom et prénom du signataire : Signature :

2/ COLLECTEUR (Prestataire d'assainissement)

Nom ou Raison sociale : 89 W. de 11

Coordonnées (adresse, tel, fax, e-mail) :

N° d'immatriculation du véhicule : 411 2322 Nom du chauffeur : Adil Boudia

STOCKAGE - REGROUPEMENT : ☐ OUI ☒ NON

Lieu du regroupement :

Nombre et Numéro de bordereaux :

En cas de regroupement dans un même camion, tous les bordereaux signés par chaque producteur sont à présenter.

Je soussigné atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus.

Nom et prénom du signataire : Signature et cachet de l'entreprise :

3/ UNITE DE TRAITEMENT

Nom : SAS CALEDONIENNE DE SERVICES PUBLICS (CSP)

Date et heure

Coordonnées : 3 rue Ernest Massoubre, Orphelinat, BP 179 – 98845.

N° vert : 05 12 34. Fax : 28 62 86 Email : infoclientele@csp.nc. Site internet : www.csp.nc

Quantité reçue (en m3) : Nombre de bordereaux :

LOT ACCEPTE : ☒ OUI ☐ NON

Motif du refus :

Commentaires :

CALÉDONIENNE DE SERVICES PUBLICS

• SNC au capital de 562.447.500 F.CFP •••••

..RCS de Nouméa N° 88.B.202499.-RIDET.0202499.001.

Direction Générale:

Nom et prénom du signataire : Signature et cachet de l'entreprise : BP 179 - 98845 NOUMEA CEDEX (Nouvelle-Calédonie)

Sécrétariat : (+687) 26.93.64 – N° Vert : 05 1234

Volet 1 : à conserver par le producteur / Volet 2 : à conserver par l'unité de traitement

Volet 3 : à disposition du producteur après traitement / Volet 4 : à conserver par le collecteur

CSP FIDELIO
CTTV de DUCOS
11 Rue Simonin - DUCOS
BP 7262
98801 NOUMEA
Tel:28-75-55
Fax:27-50-50

Pesee 1 : 01/03/2024 10:58:00 Pont : 1
No pesee 1: 20004
Pesee 2 : 01/03/2024 11:17:00 Pont : 2
No pesee 2: 22764

Vehicule :422815
Produit :32 MATIERES VIDA
DLB
Client :8060 AD VIDANGE EN
Destination :
Origine :
Commune :6 MONT DORE
PREPAYE :
TRECODEC BSD :32971

BRUT :
TARE : 7960 kg
NET : 5500 kg
2460 kg

Merci de votre visite.
A bientôt.

CSP FIDELIO
CTTV de DUCOS
11 Rue Simonin - DUCOS
BP 7262
98801 NOUMEA
Tel:28-75-55
Fax:27-50-50

Pesee 1 : 01/03/2024 10:34:00 Pont : 1
No pesee 1: 19982
Pesee 2 : 01/03/2024 10:47:00 Pont : 2
No pesee 2: 22737

Vehicule :422815
Produit :32 MATIERES VIDA
DLB
Client :8060 AD VIDANGE EN
Destination :
Origine :
Commune :6 MONT DORE
PREPAYE :
TRECODEC BSD :32968

BRUT :
TARE : 7940 kg
NET : 5500 kg
2440 kg

Merci de votre visite.
A bientôt.

6.1 m³

Agence Generale 300L
ESS = 1200L

ES SERVICES

ZAC PANDA
98830 DUMBEA
Tel:27.01.70
Fax:

Pesée 1 : 01/03/2024 07:41
N° pesée 1: 18432
Pesée 2 : 01/03/2024 08:21
N° pesée 2: 18433

Vehicule : 158313
Produit : ECREMAGE
Client : ESS
Destination : CSP
Transporteur: AD Vidange

N. BSD : ticket
BSD SUITE :
BSD SUITE :

P1PT : 15420 kg
P2 : 21420 kg
NET : 6000 kg

Merci de votre visite.
A bientôt.

CSP FIDELIO
CTTV de DUCOS
11 Rue Simonin - DUCOS
BP 7262
98801 NOUMEA
Tel:28-75-55
Fax:27-50-50

Pesee 1 : 01/03/2024 11:28:00 Pont : 1
No pesee 1: 20020
Pesee 2 : 01/03/2024 11:36:00 Pont : 2
No pesee 2: 22777

Vehicule :422815
Produit :32 MATIERES VIDA
DLB
Client :8060 AD VIDANGE EN
Destination :
Origine :
Commune :6 MONT DORE
PREPAYE :
TRECODEC BSD :32972

BRUT :
TARE : 7040 kg
NET : 5540 kg
1500 kg

Merci de votre visite.
A bientôt.

CSP FIDELIO

CTTV de DUCOS

11 Rue Simonin - DUCOS

BP 7262

98801 NOUMEA

Tel:28-75-55

Fax:27-50-50

Pesee 1 : 15/03/2024 07:59:00 Pont : 1

No pesee 1: 23120

Pesee 2 : 15/03/2024 08:14:00 Pont : 2

No pesee 2: 26256

Vehicule	:317667	
Produit	:32	MATIERES VIDA
	DLB	
Client	:8060	AD VIDANGE EN
Destination	:	
Origine	:	
Commune	:7	NOUMEA
PREPAYE	:	
TRECODEC BSD	:31298	
CHANTIER	:	

BRUT	:	15980	kg
TARE	:	11620	kg
NET	:	4360	kg

Merci de votre visite.

A bientôt.

BORDEREAU D'IDENTIFICATION ET DE SUIVI DES PRODUITS LIQUIDES

N° DU BORDEREAU : **31298**

CATEGORIE DE DECHET (à remplir par le collecteur) :

☒ Matières de vidange liquides (fosses) ☐ Matières Graisseuses ☐ Toilettes chimiques
☒ Autres (à préciser) : **BAC A SABLE**

1/ PRODUCTEUR (Client)

Nom ou raison sociale : **EPURATION SECHAGE SERVICE**

Coordonnées (adresse, tel, fax, e-mail) : **ZAC PANIDA**

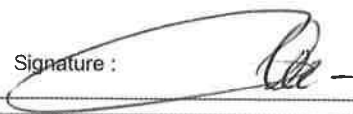
☐ Particulier ☐ Collectif ☒ Entreprise ☐ Restaurant ☐ Autre
 Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE) : ☒ OUI ☐ NON

Date et heure de remise au collecteur : **15.03.24**

Quantité approximative remise au collecteur (en m3) : **5 m³**

Je soussigné atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus.

Nom et prénom du signataire : **BRANDON P**

Signature : 

2/ COLLECTEUR (Prestataire d'assainissement)

Nom ou Raison sociale : **AD. VIANE**

Coordonnées (adresse, tel, fax, e-mail) : **3347 ROUTE DE YAHOUÉ**

N° d'immatriculation du véhicule : **3A 66A NC**

Nom du chauffeur : **LEDOVIC ABA**

STOCKAGE - REGROUPEMENT : ☐ OUI ☐ NON

Lieu du regroupement :

Nombre et Numéro de bordereaux :

En cas de regroupement dans un même camion, tous les bordereaux signés par chaque producteur sont à présenter.

Je soussigné atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus.

Nom et prénom du signataire :

Signature et cachet de l'entreprise :

3/ UNITE DE TRAITEMENT

Nom : SAS CALEDONIENNE DE SERVICES PUBLICS (CSP)

Date et heure : **le 15.03.24 - 8h00**

Coordonnées : 3 rue Ernest Massoubre, Orphelinat. BP 179 - 98845.

N° vert : 05 12 34. Fax : 28 62 86 Email : infoclientele@csp.nc. Site internet : www.csp.nc

Quantité reçue (en m3) : **5 m³**

Nombre de bordereaux : **1**

LOT ACCEPTE : ☒ OUI ☐ NON

Motif du refus :

Commentaires :

CALEDONIENNE DE SERVICES PUBLICS

SNC au capital de 562.447.500 F.CFP

RCS de Nouméa N° 80 B 292499 - RIDET 0202499.001

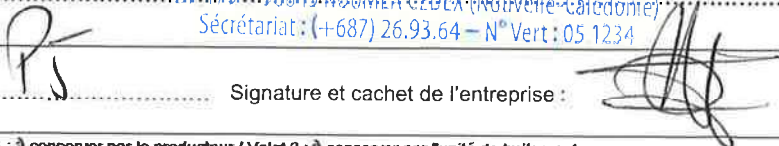
Siège social : 3 rue E.MASSOUBRE Imm. KONEVA Orphelinat

Direction Générale :

BP 179 - 98845 NOUMEA CEDEX (Nouvelle-Calédonie)

Sécrétariat : (+687) 26.93.64 - N° Vert : 05 1234

Nom et prénom du signataire : **PS**

Signature et cachet de l'entreprise : 

BORDEREAU D'IDENTIFICATION ET DE SUIVI DES PRODUITS LIQUIDES

N° DU BORDEREAU : 31139

CATEGORIE DE DECHET (à remplir par le collecteur) :

☐ Matières de vidange liquides (fosses) ☒ Matières Graisseuses ☐ Toilettes chimiques
☐ Autres (à préciser) :

1/ PRODUCTEUR (Client)

Nom ou raison sociale : Epuratic Séchage Services

Coordonnées (adresse, tel, fax, e-mail) : Paula ~

☐ Particulier ☐ Collectif ☒ Entreprise ☐ Restaurant ☐ Autre
 Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE) : ☒ OUI ☐ NON

Date et heure de remise au collecteur : 21/06/24 10h

Quantité approximative remise au collecteur (en m3) : 6m3

Je soussigné atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus.

Nom et prénom du signataire : Signature :

2/ COLLECTEUR (Prestataire d'assainissement)

Nom ou Raison sociale : AD Luchange

Coordonnées (adresse, tel, fax, e-mail) : 638143

N° d'immatriculation du véhicule : 158313 ne

Nom du chauffeur : AAA Luchange

STOCKAGE - REGROUPEMENT : ☐ OUI ☒ NON

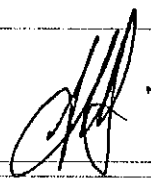
Lieu du regroupement :

Nombre et Numéro de bordereaux :

En cas de regroupement dans un même camion, tous les bordereaux signés par chaque producteur sont à présenter.

Je soussigné atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus.

Nom et prénom du signataire : AAA Luchange

Signature et cachet de l'entreprise : 

3/ UNITE DE TRAITEMENT

Nom : SAS CALEDONIENNE DE SERVICES PUBLICS (CSP)

Date et heure : 21.06.24 - 11h00

Coordonnées : 3 rue Ernest Massoubre, Orphelinat. BP 179 - 98845.

N° vert : 05 12 34. Fax : 28 62 86 Email : infoclientele@csp.nc. Site internet : www.csp.nc

Quantité reçue (en m3) : 6m3

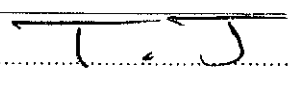
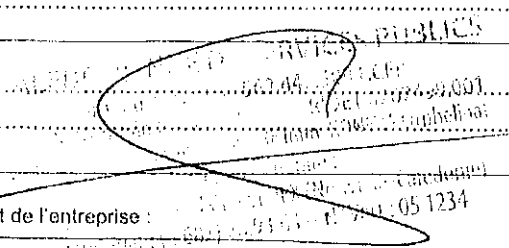
Nombre de bordereaux : 1

LOT ACCEPTE : ☒ OUI ☐ NON

Motif du refus :

Commentaires :

Nom et prénom du signataire : T. J.

Signature et cachet de l'entreprise :  

Volet 1 : à conserver par le producteur / Volet 2 : à conserver par l'unité de traitement
 Volet 3 : à disposition du producteur après traitement / Volet 4 : à conserver par le collecteur

ES SERVICES

ZAC PANDA
98830 DUMBEA
Tel:27.01.70
Fax:

Pesée 1 : 21/06/2024 09:53
N° pesée 1: 19361
Pesée 2 : 21/06/2024 10:47
N° pesée 2: 19362

Vehicule : 158313
Produit : ECREMAGE
Client : ESS
Destination : CSP
Transporteur: AD Vidange

N. BSD : FOSSES A SABLE + CUBI NOIR
BSD SUITE :
BSD SUITE :

P1PT : 13860 kg
P2 : 20500 kg
NET : 6640 kg

Merci de votre visite.
A bientôt.

CSP FIDELIO

CTTV de DUCOS
11 Rue Simonin - DUCOS
BP 7262
98801 NOUMEA
Tel:28-75-55
Fax:27-50-50

Pesee 1 : 21/06/2024 10:43:00 Pont : 1
No pesee 1: 39692
Pesee 2 : 21/06/2024 11:13:00 Pont : 2
No pesee 2: 44883

Vehicule : 158313
Produit : 32 MATIERES VIDA
DLB
Client : 8080 AD VIDANGE EN
Destination :
Origine :
Commune : 6 MONT DORE
PREPAYER :
TRECODEC BSD : 31139
CHANTIER :

BRUT : 20740 kg
TARE : 14560 kg
NET : 6180 kg

Merci de votre visite.
A bientôt.

BORDEREAU D'IDENTIFICATION ET DE SUIVI DES PRODUITS LIQUIDES

N° DU BORDEREAU : 31202

CATEGORIE DE DECHET (à remplir par le collecteur) :

☒ Matières de vidange liquides (fosses) ☐ Matières Graisseuses ☐ Toilettes chimiques
☐ Autres (à préciser) :

1/ PRODUCTEUR (Client)

Nom ou raison sociale : E-S services

Coordonnées (adresse, tel, fax, e-mail) :

☐ Particulier ☐ Collectif ☐ Entreprise ☐ Restaurant ☐ Autre
 Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE) : ☐ OUI ☐ NON

Date et heure de remise au collecteur : 26/07/24 10h30

Quantité approximative remise au collecteur (en m3) : 10m³

Je soussigné atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus.

Nom et prénom du signataire : Signature :

2/ COLLECTEUR (Prestataire d'assainissement)

Nom ou Raison sociale : Réseau

Coordonnées (adresse, tel, fax, e-mail) : NORMANDIE

N° d'immatriculation du véhicule : 461262 NC

Nom du chauffeur : FULIGNE Paul

STOCKAGE - REGROUPEMENT : ☐ OUI ☐ NON

Lieu du regroupement :

Nombre et Numéro de bordereaux :

En cas de regroupement dans un même camion, tous les bordereaux signés par chaque producteur sont à présenter.

Je soussigné atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus.

Nom et prénom du signataire : Signature et cachet de l'entreprise :

3/ UNITE DE TRAITEMENT

Nom : SAS CALEDONIENNE DE SERVICES PUBLICS (CSP)

Date et heure : 26/07/24 10h¹

Coordonnées : 3 rue Ernest Massoubre, Orphelinat. BP 179 - 98845.

N° vert : 05 12 34. Fax : 28 62 86 Email : infoclientele@csp.nc. Site internet : www.csp.nc

Quantité reçue (en m3) : 10m³

Nombre de bordereaux : 1

LOT ACCEPTE : ☐ OUI ☐ NON

Motif du refus :

Commentaires :

Nom et prénom du signataire : T. J.

Signature et cachet de l'entreprise

ESS 31202 C9(6)

ES SERVICES

ZAC PANDA
98830 DUMBEA
Tel:27.01.70
Fax:

Pesée 1 : 26/07/2024 09:52
N° pesée 1: 19675
Pesée 2 : 26/07/2024 10:27
N° pesée 2: 19678

Vehicule : 461262
Produit : ECREMAGE
Client : ESS
Destination : CSP
Transporteur: RESEAUX Environnement

N. BSD : 000
BSD SUITE :
BSD SUITE :

P1PT : 22460 kg
P2 : 31620 kg
NET : 9160 kg

Merci de votre visite.
A bientôt.

CSP FIDELIO

CTTV de DUCOS
11 Rue Simonin - DUCOS
BP 7262
98801 NOUMEA
Tel:28-75-55
Fax:27-50-50

Pesee 1 : 26/07/2024 10:18:00 Pont : 1
No pesee 1: 45403
Pesee 2 : 26/07/2024 10:56:00 Pont : 2
No pesee 2: 51226

Vehicule : 461262
Produit : 32 MATIERES VIDA
DLB
Client : 11055 RES EAU ENVIR
Destination :
Origine :
Commune : 7 NOUMEA
PREPAYER :
TRECODEC BSD : 31202
CHANTIER :

BRUT : 31640 kg
TARE : 22040 kg
NET : 9600 kg

Merci de votre visite.
A bientôt.

BORDEREAU D'IDENTIFICATION ET DE SUIVI DES PRODUITS LIQUIDES

N° DU BORDEREAU : **31233**

CATEGORIE DE DECHET (à remplir par le collecteur) :

- ☒ Matières de vidange liquides (fosses) ☐ Matières Graisseuses ☐ Toilettés chimiques
☐ Autres (à préciser) :

1/ PRODUCTEUR (Client)

Nom ou raison sociale : E.S. Service

Coordonnées (adresse, tel, fax, e-mail) :

☐ Particulier ☐ Collectif ☐ Entreprise ☐ Restaurant ☐ Autre
 Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE) : ☐ OUI ☐ NON

Date et heure de remise au collecteur : 05/08/24
7h00

Quantité approximative remise au collecteur (en m3) : 6.07

Je soussigné atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus.

Nom et prénom du signataire : Signature :

2/ COLLECTEUR (Prestataire d'assainissement)

Nom ou Raison sociale : Reseroux

Coordonnées (adresse, tel, fax, e-mail) : NORMANDIE

N° d'immatriculation du véhicule : 46A 262 NC

Nom du chauffeur : KIKO MAITUKU

STOCKAGE - REGROUPEMENT : ☐ OUI ☐ NON

Lieu du regroupement :

Nombre et Numéro de bordereaux :

En cas de regroupement dans un même camion, tous les bordereaux signés par chaque producteur sont à présenter.

Je soussigné atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus.

Nom et prénom du signataire : Signature et cachet de l'entreprise :

3/ UNITE DE TRAITEMENT

Nom : SAS CALEDONIENNE DE SERVICES PUBLICS (CSP)

Date et heure 05.08.24 - 7h00

Coordonnées : 3 rue Ernest Massoubre, Orphelinat. BP 179 - 98845.

N° vert : 05 12 34. Fax : 28 62 86 Email : infoclientele@csp.nc Site internet : www.csp.nc

Quantité reçue (en m3) :

Nombre de bordereaux : 1

LOT ACCEPTE : ☒ OUI ☐ NON

Motif du refus :

Commentaires :

Nom et prénom du signataire : T. S.

Signature et cachet de l'entreprise

CALEDONIENNE DE SERVICES PUBLICS
 RCS de Nouvelle-Calédonie : 282 499 001 - INDE 1202499-001
 Siège social : 3 rue Ernest Massoubre, Orphelinat, BP 179, 98845
 N° vert : 05 12 34 - Fax : 28 62 86 - Email : infoclientele@csp.nc Site internet : www.csp.nc

31233 (524) ESS

ES SERVICES

ZAC PANDA
98830 DUMBEA
Tel:27.01.70
Fax:

Pesée 1 : 02/08/2024 13:14
N° pesée 1: 19779
Pesée 2 : 02/08/2024 13:42
N° pesée 2: 19780

Vehicule : 461262
Produit : ECREMAGE
Client : ESS
Destination : CSP
Transporteur: RESEAUX Environnement

N. BSD : 00
BSD SUITE :
BSD SUITE :

P1PT : 21900 kg
P2 : 26660 kg
NET : 4760 kg

Merci de votre visite.
A bientôt.

CSP FIDELIO

CTTV de DUCOS
11 Rue Simonin - DUCOS
BP 7262
98801 NOUMEA
Tel:28-75-55
Fax:27-50-50

Pesee 1 : 05/08/2024 06:58:00 Pont : 1
No pesee 1: 46952
Pesee 2 : 05/08/2024 07:27:00 Pont : 2
No pesee 2: 52975

Vehicule : 461262
Produit : 32 MATIERES VIDA
DLB
Client : 11055 RES EAU ENVIR
Destination :
Origine :
Commune : 7 NOUMEA
PREPAYE :
TRECODEC BSD : 31233
CHANTIER :

BRUT : 26560 kg
TARE : 21280 kg
NET : 5280 kg

Merci de votre visite
A bientôt.

BORDEREAU D'IDENTIFICATION ET DE SUIVI DES PRODUITS LIQUIDES

N° DU BORDEREAU : 32023

CATEGORIE DE DECHET (à remplir par le collecteur) :

☐ Matières de vidange liquides (fosses) ☒ Matières Graisseuses ☐ Toilettes chimiques
☐ Autres (à préciser) :

1/ PRODUCTEUR (Client)

Nom ou raison sociale : ESS

Coordonnées (adresse, tel, fax, e-mail) : Zac Parada

☐ Particulier ☐ Collectif ☐ Entreprise ☐ Restaurant ☐ Autre
 Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE) : ☐ OUI ☒ NON

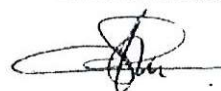
Date et heure de remise au collecteur : 13/08
 15h51

Quantité approximative remise au collecteur (en m3) : 7 m3

Je soussigné atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus.

Nom et prénom du signataire : Fauve

Signature :



2/ COLLECTEUR (Prestataire d'assainissement)

Nom ou Raison sociale : RESEAUX

Coordonnées (adresse, tel, fax, e-mail) : Normandie

N° d'immatriculation du véhicule : 421 056

Nom du chauffeur : Nath

STOCKAGE - REGROUPEMENT : ☐ OUI ☒ NON

Lieu du regroupement :

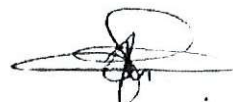
Nombre et Numéro de bordereaux :

En cas de regroupement dans un même camion, tous les bordereaux signés par chaque producteur sont à présenter.

Je soussigné atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus.

Nom et prénom du signataire : Fauve

Signature et cachet de l'entreprise :



3/ UNITE DE TRAITEMENT

Nom : SAS CALEDONNIENNE DE SERVICES PUBLICS (CSP)

Date et heure

13.08.24 - 16h00

Coordonnées : 3 rue Ernest Massoubre, Orphelinat. BP 179 - 98845.

N° vert : 05 12 34. Fax : 28 62 86 Email : infoclientele@csp.nc. Site internet : www.csp.nc

Quantité reçue (en m3) : 7 m3

Nombre de bordereaux : 1

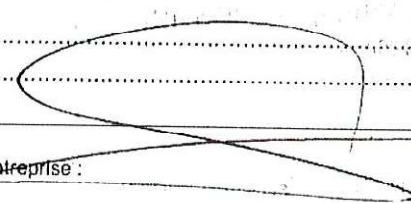
LOT ACCEPTE : ☒ OUI ☐ NON

Motif du refus :

Commentaires :

Nom et prénom du signataire : T. J.

Signature et cachet de l'entreprise :



ES SERVICES

ZAC PANDA
98830 DUMBEA
Tel:27.01.70
Fax:

Pesée 1 : 13/08/2024 14:11
N° pesée 1: 19896
Pesée 2 : 13/08/2024 15:58
N° pesée 2: 19898

Vehicule : 421056
Produit : ECREMAGE
Client : ESS
Destination : CSP
Transporteur: RESEAUX Environnement

N. BSD : 00
BSD SUITE :
BSD SUITE :

P1PT : 22780 kg
P2 : 28560 kg
NET : 5780 kg

Merci de votre visite.
A bientôt.

32023

ESS

CSP FIDELIO

CTTV de DUCOS
11 Rue Simonin - DUCOS
BP 7262
98801 NOUMEA
Tel:28-75-55
Fax:27-50-50

Pesee 1 : 13/08/2024 15:48:00 Pont : 1
No pesee 1: 48588
Pesee 2 : 13/08/2024 16:30:00 Pont : 2
No pesee 2: 54818

Vehicule : 421056
Produit : 32 MATIERES VIDA
DLB
Client : 11055 RES EAU ENVIR
Destination :
Origine :
Commune : 7 NOUMEA
PREPAYE :
TRECODEC BSD : 32023
CHANTIER :

BRUT : 28560 kg
TARE : 20620 kg
NET : 7940 kg

Merci de votre visite
A bientôt.

BORDEREAU D'IDENTIFICATION ET DE SUIVI DES PRODUITS LIQUIDES

N° DU BORDEREAU : 32100

CATEGORIE DE DECHET (à remplir par le collecteur) :

☐ Matières de vidange liquides (fosses) ☒ Matières Grasseyes ☐ Toilettes chimiques
☒ Autres (à préciser) : COBRE A SABLE

1/ PRODUCTEUR (Client)

Nom ou raison sociale : ESSCoordonnées (adresse, tel, fax, e-mail) : ZAC FANDA

☐ Particulier ☐ Collectif ☐ Entreprise ☐ Restaurant ☐ Autre
Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE) : ☐ OUI ☐ NON

Date et heure de remise au collecteur : 29.08.24 Quantité approximative remise au collecteur (en m3) : 6 m3

Je soussigné atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus.

Nom et prénom du signataire : Signature :

2/ COLLECTEUR (Prestataire d'assainissement)

Nom ou Raison sociale : AD VidangeCoordonnées (adresse, tel, fax, e-mail) : 3347 ROUTE DE YAHOUÉN° d'immatriculation du véhicule : 158 830K Nom du chauffeur : BRANDITSTOCKAGE - REGROUPEMENT : ☐ OUI ☐ NON

Lieu du regroupement :

Nombre et Numéro de bordereaux :

En cas de regroupement dans un même camion, tous les bordereaux signés par chaque producteur sont à présenter.

Je soussigné atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus.

Nom et prénom du signataire : BRANDIT Signature et cachet de l'entreprise :

3/ UNITE DE TRAITEMENT

Nom : SAS CALEDONIENNE DE SERVICES PUBLICS (CSP)

Date et heure : 29.08.24 - 13h30

Coordonnées : 3 rue Ernest Massoubre, Orphelinat. BP 179 - 98845.
N° vert : 05 12 34. Fax : 28 62 86 Email : infoclientele@csp.nc. Site internet : www.csp.nc

Quantité reçue (en m3) : 6 m3 Nombre de bordereaux : 1LOT ACCEPTE : ☒ OUI ☐ NON

Motif du refus :

Commentaires :

Nom et prénom du signataire : T. J. Signature et cachet de l'entreprise :

CSP FIDELIO

CTTV de DUCOS

11 Rue Simonin - DUCOS

BP 7262

98801 NOUMEA

Tel:28-75-55

Fax:27-50-50

Pesee 1 : 29/08/2024 13:23:00 Pont : 1

No pesee 1: 51519

Pesee 2 : 29/08/2024 13:45:00 Pont : 2

No pesee 2: 58132

Vehicule : 158313

Produit : 32

DLB

MATIERES VIDA

Client : 8060

AD VIDANGE EN

Destination :

Origine :

Commune : 6

MONT DORE

PREPAYE :

TRECODEC BSD : 32100

CHANTIER :

BRUT : 21120 kg

TARE : 15320 kg

NET : 5800 kg

Merci de votre visite.
A bientôt.

BORDEREAU D'IDENTIFICATION ET DE SUIVI DES PRODUITS LIQUIDES

N° DU BORDEREAU : 32153

CATEGORIE DE DECHET (à remplir par le collecteur) :

☐ Matières de vidange liquides (fosses)
 ☒ Matières Graisseuses
 ☐ Toilettes chimiques
☐ Autres (à préciser) :

1/ PRODUCTEUR (Client)

Nom ou raison sociale : Epuration Seillage Service

Coordonnées (adresse, tel, fax, e-mail) : Zac pardo

☐ Particulier
 ☐ Collectif
 ☒ Entreprise
 ☐ Restaurant
 ☐ Autre
 Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE) : ☒ OUI ☐ NON

Date et heure de remise au collecteur : 12/09/24
 Quantité approximative remise au collecteur (en m3) : 4,5 m³
15h00

Je soussigné atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus.

Nom et prénom du signataire : Signature :

2/ COLLECTEUR (Prestataire d'assainissement)

Nom ou Raison sociale : AD vidange

Coordonnées (adresse, tel, fax, e-mail) : 3367 Rd de l'Anoué 438143

N° d'immatriculation du véhicule : 158 93 NC
 Nom du chauffeur : Brandon

STOCKAGE - REGROUPEMENT : ☐ OUI ☒ NON

Lieu du regroupement :

Nombre et Numéro de bordereaux :

En cas de regroupement dans un même camion, tous les bordereaux signés par chaque producteur sont à présenter.

Je soussigné atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus.

Nom et prénom du signataire : Sonathan
 Signature et cachet de l'entreprise : 

3/ UNITE DE TRAITEMENT

Nom : SAS CALEDONNIENNE DE SERVICES PUBLICS (CSP)
 Date et heure : 12.09.24 - 15h45

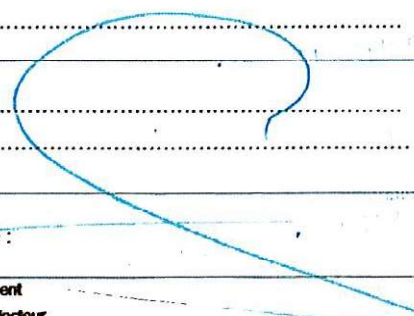
Coordonnées : 3 rue Ernest Massoubre, Orphelinat. BP 179 - 98845.
 N° vert : 05 12 34. Fax : 28 62 86 Email : infoclientele@csp.nc. Site internet : www.csp.nc

Quantité reçue (en m3) : 4,5 m³
 Nombre de bordereaux : 1

LOT ACCEPTE : ☒ OUI ☐ NON

Motif du refus :

Commentaires :

Nom et prénom du signataire : T.S
 Signature et cachet de l'entreprise : 

ES SERVICES

ZAC PANDA
98830 DUMBEA
Tel:27.01.70
Fax:

Pesée 1 : 12/09/2024 14:55
N° pesée 1: 20238
Pesée 2 : 12/09/2024 15:49
N° pesée 2: 20241

Vehicule : 158313
Produit : ECREMAGE
Client : ESS
Destination : CSP
Transporteur: AD Vidange

N. BSD : 00
BSD SUITE :
BSD SUITE :

P1PT : 13960 kg
P2 : 18540 kg
NET : 4580 kg

Merci de votre visite.
A bientôt.

ESS ZAC Panda

CSP FIDELIO

CTTV de DUCOS
11 Rue Simonin - DUCOS
BP 7262
98801 NOUMEA
Tel:28-75-55
Fax:27-50-50

Pesee 1 : 12/09/2024 15:38:00 Pont : 1
No pesee 1: 54181
Pesee 2 : 12/09/2024 15:56:00 Pont : 2
No pesee 2: 61126

Vehicule : 158313
Produit : 32 MATIERES VIDA
DLB
Client : 8060 AD VIDANGE EN
Destination :
Origine :
Commune : 6 MONT DORE
PREPAYE :
TRECODEC BSD : 32153
CHANTIER :

BRUT : 18500 kg
TARE : 14180 kg
NET : 4320 kg

Merci de votre visite.
A bientôt.

BORDEREAU D'IDENTIFICATION ET DE SUIVI DES PRODUITS LIQUIDES

N° DU BORDEREAU : **32184**

CATEGORIE DE DECHET (à remplir par le collecteur) :

☐ Matières de vidange liquides (fosses) ☒ Matières Graisseuses ☐ Toilettes chimiques
☐ Autres (à préciser) :

1/ PRODUCTEUR (Client)

Nom ou raison sociale : **E.S. Services**

Coordonnées (adresse, tel, fax, e-mail) : **ZAC PANDA**

☐ Particulier ☐ Collectif ☐ Entreprise ☐ Restaurant ☐ Autre
 Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE) : ☐ OUI ☐ NON

Date et heure de remise au collecteur : Quantité approximative remise au collecteur (en m3) :

Je soussigné atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus.

Nom et prénom du signataire : Signature :

2/ COLLECTEUR (Prestataire d'assainissement)

Nom ou Raison sociale : **RESEAU X**

Coordonnées (adresse, tel, fax, e-mail) : **Normandie**

N° d'immatriculation du véhicule : **46A.262**

Nom du chauffeur : **F. L. A. J. P. L.**

STOCKAGE - REGROUPEMENT : ☐ OUI ☐ NON

Lieu du regroupement :

Nombre et Numéro de bordereaux :

En cas de regroupement dans un même camion, tous les bordereaux signés par chaque producteur sont à présenter.

Je soussigné atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus.

Nom et prénom du signataire : Signature et cachet de l'entreprise :

3/ UNITE DE TRAITEMENT

Nom : SAS CALEDONNIENNE DE SERVICES PUBLICS (CSP)

Date et heure **le 26.09.24 14h30**

Coordonnées : 3 rue Ernest Massoubre, Orphelinat. BP 179 - 98845.

N° vert : 05 12 34. Fax : 28 62 86 Email : infoclientele@csp.nc. Site internet : www.csp.nc

Quantité reçue (en m3) : **7m³**

Nombre de bordereaux : **1**

LOT ACCEPTE : ☒ OUI ☐ NON

Motif du refus :

Commentaires :

Nom et prénom du signataire : **PS** Signature et cachet de l'entreprise : **[Signature]**

ES SERVICES

ZAC PANDA
98830 DUMBEA
Tel:27.01.70
Fax:

Pesée 1 : 25/09/2024 14:54
N° pesée 1: 20332
Pesée 2 : 25/09/2024 17:04
N° pesée 2: 20336

Vehicule : 461262
Produit : ECREMAGE
Client : ESS
Destination : CSP
Transporteur: RESEAUX Environnement

N. BSD : Pompage Bâche à Graisse
BSD SUITE :
BSD SUITE :

P1PT : 21280 kg
P2 : 28020 kg
NET : 6740 kg

Merci de votre visite.
A bientôt.

ESS (7108)

CSP FIDEL O 32184

CTTV de DUCOS
11 Rue Simonin - DUCOS
BP 7262
98801 NOUMEA
Tel:28-75-55
Fax:27-50-50

Pesee 1 : 26/09/2024 07:24:00 Pont : 1
No pesee 1: 56329
Pesee 2 : 26/09/2024 08:02:00 Pont : 2
No pesee 2: 63554

Vehicule : 461262
Produit : 32 MATIERES VIDA
DLB
Client : 11055 RES EAU ENVIR
Destination :
Origine :
Commune : 7 , NOUMEA
PREPAYE :
TRECODEC BSD : 32184
CHANTIER :

BRUT : 28240 kg
TARE : 21160 kg
NET : 7080 kg

Merci de votre visite.
A bientôt.

BORDEREAU D'IDENTIFICATION ET DE SUIVI DES PRODUITS LIQUIDES

N° DU BORDEREAU : 32202

CATEGORIE DE DECHET (à remplir par le collecteur) :

☐ Matières de vidange liquides (fosses) ☒ Matières Graisseuses ☐ Toilettes chimiques
☐ Autres (à préciser) :

1/ PRODUCTEUR (Client)

Nom ou raison sociale : ES SERVICES

Coordonnées (adresse, tel, fax, e-mail) : PANDA 27 01 70

☐ Particulier ☐ Collectif ☐ Entreprise ☐ Restaurant ☐ Autre
 Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE) : ☐ OUI ☐ NON

Date et heure de remise au collecteur : 30.09.24 8h00

Quantité approximative remise au collecteur (en m3) : 3m3

Je soussigné atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus.

Nom et prénom du signataire : Signature :

2/ COLLECTEUR (Prestataire d'assainissement)

Nom ou Raison sociale : SOCIETE SNU

Coordonnées (adresse, tel, fax, e-mail) : Bouail 43 13 23

N° d'immatriculation du véhicule : 430 775 NC

Nom du chauffeur : Jean Michel

STOCKAGE - REGROUPEMENT : ☐ OUI ☐ NON

Lieu du regroupement :

Nombre et Numéro de bordereaux :

En cas de regroupement dans un même camion, tous les bordereaux signés par chaque producteur sont à présenter.

Je soussigné atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus.

Nom et prénom du signataire : Signature et cachet de l'entreprise :

3/ UNITE DE TRAITEMENT

Nom : SAS CALEDONNIENNE DE SERVICES PUBLICS (CSP)

Date et heure : le 30.09.24 11h30

Coordonnées : 3 rue Ernest Massoubre, Orphelinat. BP 179 - 98845.

N° vert : 05 12 34. Fax : 28 62 86 Email : infoclientele@csp.nc. Site internet : www.csp.nc

Quantité reçue (en m3) : 3m3

Nombre de bordereaux : 1

LOT ACCEPTE : ☒ OUI ☐ NON

Motif du refus :

Commentaires :

Nom et prénom du signataire : PS Signature et cachet de l'entreprise :

ES SERVICES

ZAC PANDA
98830 DUMBEA
Tel:27.01.70
Fax:

Pesée 1 : 30/09/2024 08:09
N° pesée 1: 20387
Pesée 2 : 30/09/2024 11:17
N° pesée 2: 20392

Vehicule : 430775
Produit : ECREMAGE
Client : ESS
Destination : CSP
Transporteur: BTP BOUFENECH

N. BSD : ECREMAGE BÏICHE A GRAISSE
BSD SUITE :
BSD SUITE :

P1PT : 28020 kg
P2 : 29620 kg
NET : 1600 kg

Merci de votre visite.
A bientôt.

CSP FIDELIO

CTTV de DUCOS
11 Rue Simonin - DUCOS
BP 7262
98801 NOUMEA
Tel:28-75-55
Fax:27-50-50

Pesee 1 : 30/09/2024 11:19:00 Pont : 1
No pesee 1: 57064
Pesee 2 : 30/09/2024 12:07:00 Pont : 2
No pesee 2: 64408

Vehicule :430775
Produit :32 MATIERES VIDA
DLB
Client :7372 BTP BOUFENECH
Destination :
Origine :
Commune :7 NOUMEA
PREPAYER :
TRECODEC BSD :32202
CHANTIER :

BRUT : 29560 kg
TARE : 27160 kg
NET : 2400 kg

Merci de votre visite.
A bientôt.

BORDEREAU D'IDENTIFICATION ET DE SUIVI DES PRODUITS LIQUIDES

N° DU BORDEREAU : **32209**

CATEGORIE DE DECHET (à remplir par le collecteur) :

☐ Matières de vidange liquides (fosses) ☒ Matières Graisseuses ☐ Toilettes chimiques
☐ Autres (à préciser) :

1/ PRODUCTEUR (Client)

Nom ou raison sociale : E.S. Services

Coordonnées (adresse, tel, fax, e-mail) :

☐ Particulier ☐ Collectif ☐ Entreprise ☐ Restaurant ☐ Autre
 Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE) : ☐ OUI ☐ NON

Date et heure de remise au collecteur : 02/10/2014 Quantité approximative remise au collecteur (en m3) : 7 m³
7h00

Je soussigné atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus.

Nom et prénom du signataire : Signature :

2/ COLLECTEUR (Prestataire d'assainissement)

Nom ou Raison sociale : POSEAUX

Coordonnées (adresse, tel, fax, e-mail) : NORMAN DIE

N° d'immatriculation du véhicule : 961 262 Nom du chauffeur : TULLIACI PAUL

STOCKAGE - REGROUPEMENT : ☐ OUI ☐ NON

Lieu du regroupement :

Nombre et Numéro de bordereaux :

En cas de regroupement dans un même camion, tous les bordereaux signés par chaque producteur sont à présenter.

Je soussigné atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus.

Nom et prénom du signataire : Signature et cachet de l'entreprise :

3/ UNITE DE TRAITEMENT

Nom : SAS CALEDONIENNE DE SERVICES PUBLICS (CSP)

Date et heure : 02/10/2014 7h00

Coordonnées : 3 rue Ernest Massoubre, Orphelinat. BP 179 - 98845.
 N° vert : 05 12 34. Fax : 28 62 86 Email : infoclientele@csp.nc. Site internet : www.csp.nc

Quantité reçue (en m3) : 7 m³ Nombre de bordereaux : 1

LOT ACCEPTE : ☐ OUI ☐ NON

Motif du refus :

Commentaires :

Nom et prénom du signataire : Signature et cachet de l'entreprise :

Volet 1 : à conserver par le producteur / Volet 2 : à conserver par l'unité de traitement
 Volet 3 : à disposition du producteur après traitement / Volet 4 : à conserver par le collecteur

32 209. (8,08)

CSP FIDELIO

CTTV de DUCOS

11 Rue Simonin - DUCOS

BP 7262

98801 NOUMEA

Tel:28-75-55

Fax:27-50-50

ES SERVICES

ZAC PANDA

98830 DUMBEA

Tel:27.01.70

Fax:

Pesée 1 : 01/10/2024 15:33

N° pesée 1: 20411

Pesée 2 : 01/10/2024 17:16

N° pesée 2: 20412

Vehicule : 461262

Produit : ECREMAGE

Client : ESS

Destination : CSP

Transporteur: RESEAUX Environnement

N. BSD : Pompage Bache à graisse

BSD SUITE : Fosse à sable

BSD SUITE :

P1PT : 23400 kg

P2 : 28680 kg

NET : 5280 kg

Merci de votre visite.

A bientôt.

Pesee 1 : 02/10/2024 06:59:00 Pont : 1

No pesee 1: 57439

Pesee 2 : 02/10/2024 07:30:00 Pont : 2

No pesee 2: 64816

Vehicule : 461262

Produit : 32 MATIERES VIDA

DLB

Client : 11055 RES EAU ENVIR

Destination :

Origine :

Commune : 7 NOUMEA

PREPAYE :

TRECODEC BSD : 32209

CHANTIER :

BRUT : 28800 kg

TARE : 20720 kg

NET : 8080 kg

Merci de votre visite.

A bientôt.

BORDEREAU D'IDENTIFICATION ET DE SUIVI DES PRODUITS LIQUIDES

N° DU BORDEREAU : **31773**

CATÉGORIE DE DECHET (à remplir par le collecteur) :

☒ Matières de vidange liquides (fosses) ☒ Matières Graisseuses ☐ Toilettes chimiques
☐ Autres (à préciser) :

1/ PRODUCTEUR (Client)

Nom ou raison sociale : Epuration Séchage Services

Coordonnées (adresse, tel, fax, e-mail) : zac pando.

☐ Particulier ☐ Collectif ☒ Entreprise ☐ Restaurant ☐ Autre
 Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE) : ☒ OUI ☐ NON

Date et heure de remise au collecteur : 25/10/24
7 H 50

Quantité approximative remise au collecteur (en m3) : 45 m³

Je soussigné atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus.

Nom et prénom du signataire : Signature :

2/ COLLECTEUR (Prestataire d'assainissement)

Nom ou Raison sociale : AD Luchage

Coordonnées (adresse, tel, fax, e-mail) : 4581 45

N° d'immatriculation du véhicule : 317 667 m

Nom du chauffeur : ABA Luc Bae

STOCKAGE - REGROUPEMENT : ☐ OUI ☒ NON

Lieu du regroupement :

Nombre et Numéro de bordereaux :

En cas de regroupement dans un même camion, tous les bordereaux signés par chaque producteur sont à présenter.

Je soussigné atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus.

Nom et prénom du signataire : ABA Luc Bae Signature et cachet de l'entreprise : 

3/ UNITE DE TRAITEMENT

Nom : SAS CALEDONIENNE DE SERVICES PUBLICS (CSP)

Date et heure le 25 10 24 7 H 50

Coordonnées : 3 rue Ernest Massoubre, Orphelinat. BP 179 - 98845.

N° vert : 05 12 34. Fax : 28 62 86 Email : infoclientele@csp.nc. Site internet : www.csp.nc

Quantité reçue (en m3) : 45 m³

Nombre de bordereaux : 1

LOT ACCEPTE : ☒ OUI ☐ NON

Motif du refus :

Commentaires :

Nom et prénom du signataire : TS Signature et cachet de l'entreprise : 

Volet 1 : à conserver par le producteur / Volet 2 : à conserver par l'unité de traitement
 Volet 3 : à disposition du producteur après traitement / Volet 4 : à conserver par le collecteur

ES SERVICES

ZAC PANDA
98830 DUMBEA
Tel:27.01.70
Fax:

Pesée 1 : 25/10/2024 07:03
N° pesée 1: 20653
Pesée 2 : 25/10/2024 07:50
N° pesée 2: 20654

Vehicule : 317667
Produit : ECREMAGE
Client : ESS
Destination : CSP
Transporteur: AD Vidange

N. BSD : ECREMAGE FOSSE A SABLE + CUBI
BSD SUITE :
BSD SUITE :

P1PT : 12380 kg
P2 : 16740 kg
NET : 4360 kg

Merci de votre visite.
A bientôt.

CSP FIDELIO

CTTV de DUCOS
11 Rue Simonin - DUCOS
BP 7262
98801 NOUMEA
Tel:28-75-55
Fax:27-50-50

Pesee 1 : 25/10/2024 07:48:00 Pont : 1
No pesee 1: 62112
Pesee 2 : 25/10/2024 08:04:00 Pont : 2
No pesee 2: 70063

Vehicule :317667
Produit :32 MATIERES VIDA
DLB
Client :8060 AD VIDANGE EN
Destination :
Origine :
Commune :7 NOUMEA
PREPAYER :
TRECODEC BSD :31773
CHANTIER :

BRUT : 16820 kg
TARE : 12700 kg
NET : 4120 kg

Merci de votre visite.
A bientôt.

BORDEREAU D'IDENTIFICATION ET DE SUIVI DES PRODUITS LIQUIDES

N° DU BORDEREAU : 31832	
CATEGORIE DE DECHET (à remplir par le collecteur) : ☐ Matières de vidange liquides (fosses) ☒ Matières Graisseuses ☐ Toilettes chimiques ☐ Autres (à préciser) :	
1/ PRODUCTEUR (Client)	
Nom ou raison sociale : DEANT MAIL, Epuration, séchage, service	
Coordonnées (adresse, tel, fax, e-mail) : DUMBEAQUE MAR, ZAC Panda	
☐ Particulier Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE) :	☒ Collectif ☒ Entreprise ☐ Restaurant ☐ Autre ☐ NON
Date et heure de remise au collecteur : 24.09.2000 18h/20h	Quantité approximative remise au collecteur (en m³) : 6m³
Je soussigné atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus. Nom et prénom du signataire : Signature :	
2/ COLLECTEUR (Prestataire d'assainissement)	
Nom ou Raison sociale : AD vidange	
Coordonnées (adresse, tel, fax, e-mail) : 3347 Route de Yohare 438163	
N° d'immatriculation du véhicule : 158 233 NC	Nom du chauffeur : BRANDON P
STOCKAGE - REGROUPEMENT : ☐ OUI ☒ NON	
Lieu du regroupement : Nombre et Numéro de bordereaux : En cas de regroupement dans un même camion, tous les bordereaux signés par chaque producteur sont à présenter.	
Je soussigné atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus. Nom et prénom du signataire : SATHAN Signature et cachet de l'entreprise : [Signature]	
3/ UNITE DE TRAITEMENT	
Nom : SAS CALEDONNIENNE DE SERVICES PUBLICS (CSP)	
Coordonnées : 3 rue Ernest Massoubre, Orphelinat, BP 179 - 98845. N° vert : 05 12 34. Fax : 28 62 86 Email : infoclientele@csp.nc. Site internet : www.csp.nc	
Quantité reçue (en m³) : 6m³	Nombre de bordereaux : 1
LOT ACCEPTE : ☒ OUI ☐ NON	
Motif du refus :	
Commentaires :	
Nom et prénom du signataire : [Signature] Signature et cachet de l'entreprise : [Signature]	

Volet 1 : à conserver par le producteur / Volet 2 : à conserver par l'unité de traitement
Volet 3 : à disposition du producteur après traitement / Volet 4 : à conserver par le collecteur

BORDEREAU D'IDENTIFICATION ET DE SUIVI DES PRODUITS LIQUIDES

N° DU BORDEREAU : 31835	
CATEGORIE DE DECHET (à remplir par le collecteur) : ☐ Matières de vidange liquides (fosses) ☒ Matières Graisseuses ☐ Toilettes chimiques ☐ Autres (à préciser) :	
1/ PRODUCTEUR (Client)	
Nom ou raison sociale : Epuration, séchage, service	
Coordonnées (adresse, tel, fax, e-mail) : ZAC Panda	
☐ Particulier Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE) :	☒ Collectif ☒ Entreprise ☐ Restaurant ☐ Autre ☐ NON
Date et heure de remise au collecteur : 12/11/24 12h30	Quantité approximative remise au collecteur (en m³) : 7m³
Je soussigné atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus. Nom et prénom du signataire : Signature :	
2/ COLLECTEUR (Prestataire d'assainissement)	
Nom ou Raison sociale : AD vidange	
Coordonnées (adresse, tel, fax, e-mail) : 3347 Route de Yohare 438163	
N° d'immatriculation du véhicule : 158 233 NC	Nom du chauffeur : BRANDON P
STOCKAGE - REGROUPEMENT : ☐ OUI ☒ NON	
Lieu du regroupement : Nombre et Numéro de bordereaux : En cas de regroupement dans un même camion, tous les bordereaux signés par chaque producteur sont à présenter.	
Je soussigné atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus. Nom et prénom du signataire : SATHAN Signature et cachet de l'entreprise : [Signature]	
3/ UNITE DE TRAITEMENT	
Nom : SAS CALEDONNIENNE DE SERVICES PUBLICS (CSP)	
Coordonnées : 3 rue Ernest Massoubre, Orphelinat, BP 179 - 98845. N° vert : 05 12 34. Fax : 28 62 86 Email : infoclientele@csp.nc. Site internet : www.csp.nc	
Quantité reçue (en m³) : 2m³	Nombre de bordereaux : 1
LOT ACCEPTE : ☒ OUI ☐ NON	
Motif du refus :	
Commentaires :	
Nom et prénom du signataire : [Signature] Signature et cachet de l'entreprise : [Signature]	

Volet 1 : à conserver par le producteur / Volet 2 : à conserver par l'unité de traitement
Volet 3 : à disposition du producteur après traitement / Volet 4 : à conserver par le collecteur

Gréant Mail = 3 m³
ESS = 2460 L

CSP FIDELIO
CTTV de DUCOS
11 Rue Simonin - DUCOS
BP 7262
98801 NOUMEA
Tel: 28-75-55
Fax: 27-50-50

Pesée 1 : 12/11/2024 09:43:00 Pont : 1
No pesée 1: 65372
Pesée 2 : 12/11/2024 10:02:00 Pont : 2
No pesée 2: 73700

Vehicule : 158313
Produit : 32 MATIERES VIDA
Client : DLB
Destination : 8060 AD VIDANGE EN
Origine :
Commune :
PREPARE : 6 MONT DORE
TRECDEC BSD : 31832
CHANTIER :

BRUT : 19600 kg
TARE : 14140 kg
NET : 5460 kg

Merci de votre visite.
A bientôt.

ES SERVICES

ZAC PANDA
98830 DUMBEA
Tel: 27.01.70
Fax:

Pesée 1 : 12/11/2024 09:59
N° pesée 1: 20820
Pesée 2 : 12/11/2024 09:39
N° pesée 2: 20821

Vehicule : 158313
Produit : ECREPAGE
Client : ESS
Destination : CSP
Transporteur: AD Vidange

N. BSD : ECREPAGE FOSSE A SABLE
BSD SUITE :
BSD SUITE :

P1PT : 17040 kg
P2 : 19400 kg
NET : 2360 kg

Merci de votre visite.
A bientôt.

ES SERVICES

ZAC PANDA
98830 DUMBEA
Tel: 27.01.70
Fax:

Pesée 1 : 12/11/2024 13:22
N° pesée 1: 20828
Pesée 2 : 12/11/2024 13:44
N° pesée 2: 20829

Vehicule : 158313
Produit : ECREPAGE
Client : ESS
Destination : CSP
Transporteur: AD Vidange

N. BSD : POMPAGE CUBI GRAISSE
BSD SUITE :
BSD SUITE :

P1PT : 14900 kg
P2 : 18640 kg
NET : 3740 kg

Merci de votre visite.
A bientôt.

CSP FIDELIO
CTTV de DUCOS
11 Rue Simonin - DUCOS
BP 7262
98801 NOUMEA
Tel: 28-75-55
Fax: 27-50-50

Pesée 1 : 12/11/2024 13:34:00 Pont : 1
No pesée 1: 65505
Pesée 2 : 12/11/2024 13:49:00 Pont : 2
No pesée 2: 73846

Vehicule : 158313
Produit : 32 MATIERES VIDA
Client : DLB
Destination : 8060 AD VIDANGE EN
Origine :
Commune :
PREPARE : 6 MONT DORE
TRECDEC BSD : 31835
CHANTIER :

BRUT : 18700 kg
TARE : 14960 kg
NET : 3740 kg

Merci de votre visite.
A bientôt.

BORDEREAU D'IDENTIFICATION ET DE SUIVI DES PRODUITS LIQUIDES

N° DU BORDEREAU : 31883

CATEGORIE DE DECHET (à remplir par le collecteur) :

☐ Matières de vidange liquides (fosses) ☒ Matières Graisseuses ☐ Toilettés chimiques
☐ Autres (à préciser) :

1/ PRODUCTEUR (Client)

Nom ou raison sociale : EPURATION SECURITE SERVICE

Coordonnées (adresse, tel, fax, e-mail) : 2AC PANNA

☐ Particulier ☐ Collectif ☒ Entreprise ☐ Restaurant ☐ Autre
 Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE) : ☐ OUI ☐ NON

Date et heure de remise au collecteur : 25.11.24

Quantité approximative remise au collecteur (en m3) : 4 m³

Je soussigné atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus.

Nom et prénom du signataire : Signature :

2/ COLLECTEUR (Prestataire d'assainissement)

Nom ou Raison sociale : AD UIVANCE

Coordonnées (adresse, tel, fax, e-mail) : 8349 R.TE DE UIVANCE

N° d'immatriculation du véhicule : 817 667 NC

Nom du chauffeur : Jonathan LT

STOCKAGE - REGROUPEMENT : ☐ OUI ☐ NON

Lieu du regroupement :

Nombre et Numéro de bordereaux :

En cas de regroupement dans un même camion, tous les bordereaux signés par chaque producteur sont à présenter.

Je soussigné atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus.

Nom et prénom du signataire : BENJAMIN P

Signature et cachet de l'entreprise :

3/ UNITE DE TRAITEMENT

Nom : SAS CALEDONIENNE DE SERVICES PUBLICS (CSP)

Date et heure : 25.11.24 - 9h10

Coordonnées : 3 rue Ernest Massoubre, Orphelinat. BP 179 - 98845.

N° vert : 05 12 34. Fax : 28 62 86 Email : infoclientele@csp.nc. Site internet : www.csp.nc

Quantité reçue (en m3) : 4 m³

Nombre de bordereaux : 1

LOT ACCEPTE : ☒ OUI ☐ NON

Motif du refus :

Commentaires :

Nom et prénom du signataire :

Signature et cachet de l'entreprise :

Volet 1 : à conserver par le producteur / Volet 2 : à conserver par l'unité de traitement

Volet 3 : à disposition du producteur après traitement / Volet 4 : à conserver par le collecteur

E88

arrive à 07:46
Sorti à 08:42

pesée 1 : 12 000 kg
pesée 2 : 15 880 kg
net : 3 880 kg

vehicule : 317 667

ECREPAGE POSSE A SABLE

CSP FIDELIO

CITV de DUCOS

11 Rue Simonin - DUCOS

BP 7262

98801 NOUMEA

Tel:28-75-55

Fax:27-50-50

Pesee 1 : 25/11/2024 08:57:00 Pont : 1

No pesee 1: 68038

Pesee 2 : 25/11/2024 09:19:00 Pont : 2

No pesee 2: 76673

Vehicule :317667

Produit :32 MATIERES VIDA
DLB

Client :8060 AD VIDANGE EN

Destination :

Origine :

Commune :7 NOUMEA

PREPAYER :

TRECODEC BSD :31883

CHANTIER :

BRUT : 16040 kg

TARE : 12200 kg

NET : 3840 kg

Merci de votre visite.

A bientot.



ANNEXE 5



INSTALLATIONS ELECTRIQUES

Présence d'observation(s) : Oui ☒ Non ☐

Ce rapport traite de la protection des Travailleurs.

Adresse de votre site : 338 rue de l'Industrie 98835 DUMBEA
Dossier Socotec n° 2211JT120000898
Référence du rapport : JT120/24/3066

*Vous avez fait appel à nos services et nous vous en remercions
Pour tout complément d'information, votre interlocuteur SOCOTEC est à votre disposition*

Vérificateur : POSSETTO Anthony
Date de vérification : 28/10/24
Le présent rapport comporte : 29 pages



Agence Equipement Calédonie
immeuble Le Waruna
4 rue Paul Montchovet
BP 3443
98846 Noumea Cedex
Tel : 687 243880
Mail : nouvelle.caledonie@socotec.com

Vérificateur : POSSETTO Anthony	
Qualité : vérificateur confirmé	
Dossier : 2211JT120000898	
Rapport N° : JT120/24/3066	Date d'envoi du rapport : 27-11-2024

Type de vérification : Vérification périodique - Vérification effectuée en application de l'article 53 de la délibération 51 CP du 10 mai 1989 relatif à la protection des travailleurs.

Type de l'établissement : Activité principale : Station d'épuration et de séchage.

Nom et adresse du client : EPURATION ET SECHAGE SERVICE (E.S.S)
338 rue de l'Industrie
98835 DUMBEA

Code du travail

RAPPORT DE VERIFICATION DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES

STEP PANDA E.S.S
338 rue de l'Industrie
98835 DUMBEA

Date de vérification : 28/10/24

SOMMAIRE

CHAPITRE 0 - RENSEIGNEMENTS GENERAUX - page 4

- 0.1 Généralités - page 4
- 0.2 Eléments d'informations mis à la disposition du vérificateur - page 4
- 0.3 Modifications de structure - page 5
- 0.4 Limite de la prestation - page 5

CHAPITRE I - LISTE RECAPITULATIVE DES OBSERVATIONS RELATIVES AUX NON CONFORMITES CONSTATEES - page 6

CHAPITRE II - CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DES INSTALLATIONS VERIFIEES - page 7

- II.1 Description sommaire des installations - page 7
- II.2 Alimentations ; tension et nature des courants - page 7
- II.3 Classement des locaux : lieux et locaux de travail spéciaux - page 8

CHAPITRE III - VERIFICATION DES INSTALLATIONS : EXAMEN DES DISPOSITIONS REGLEMENTAIRES - page 10

CHAPITRE IV - VERIFICATION DES INSTALLATIONS : RESULTAT DES MESURAGES ET ESSAIS - page 17

- IV.0 Appareils de mesure utilisés - page 17
- IV.1 Etendue, méthodologie des mesurages et critères d'appréciation des résultats - page 17
- IV.2 Vérification des contrôleurs permanents d'isolement éventuels - page 19
- IV.3 Mesure de la résistance de la prise de terre - page 19
- IV.4 Vérification des tableaux et canalisations - page 20
- IV.5 Vérification des récepteurs (y compris d'éclairage) et des prises de courant - page 26

IMPORTANT :

Sauf avis contraire du Chef d'établissement, dûment notifié à l'agence SOCOTEC qui a émis le présent rapport, dans un délai de deux mois maximum à compter de la date d'envoi indiquée en page de garde, le contenu du présent rapport est considéré comme définitivement validé.

(En l'absence de certains éléments de dossier à fournir au vérificateur, d'impossibilité de mise hors tension ou d'inaccessibilité à certaines installations, le chef d'établissement est considéré comme n'ayant pas fait procéder à la totalité d'une vérification dont le contenu est fixé réglementairement).

0. RENSEIGNEMENTS GENERAUX

0.1 Généralités

Délimitation de la vérification : La vérification a porté sur l'ensemble de l'établissement.

Durée d'intervention : 1/2 journée

Date de la précédente vérification : 09/11/23

Organisation de la surveillance des installations électriques : Personne chargée de prendre toutes les dispositions utiles : M. ROBERT David (Directeur d'exploitation).

Personne ayant accompagné le vérificateur : Vérificateur accompagné par M. ROBERT David (Directeur d'exploitation).

Compte rendu de fin de visite : Effectué verbalement à M. ROBERT David (Directeur d'exploitation).

Registre : Visé par le vérificateur.

Renseignements complémentaires : Ancien dossier 20 08 112.

0.2 Eléments d'informations mis à la disposition du vérificateur

Les éléments d'information du dossier technique nécessaires à la réalisation de notre mission sont les suivants :

- Plan des locaux, avec indication des locaux à risques particuliers d'influences externes hors risque d'explosion

Non fourni

Le classement des locaux résulte d'une proposition établie par le vérificateur lors de la première intervention ; en l'absence d'avis contraire, il est considéré comme validé par le chef d'établissement.

- Classification des zones figurant dans le document relatif à la protection contre les risques d'explosion (DRPCE)

Non fourni

Le document D.R.P.C.E devant être fourni par le chef d'établissement est absent ou incomplet suivant les indications de celui-ci en ce qui concerne le zonage et le référencement du matériel implanté dans les dites zones. La vérification a consisté à un examen visuel concernant l'état de conservation du matériel.

- Plan de masse à l'échelle des installations avec implantation des prises de terre et des canalisations électriques enterrées

Non fourni

- Cahier des prescriptions techniques ayant permis à la réalisation des installations

Non fourni

- Schémas unifilaires des installations électriques

Référence	Date	Remarque
Schémas AZURELEC réf 107-2017-09	09/2017	Fourni

- Carnets de câbles

Non fourni

- Notes de calcul justifiant du dimensionnement des canalisations et des dispositifs de protection

Non fourni

En l'absence de note de calculs, les valeurs des courants de court-circuit et des intensités admissibles dans les canalisations mentionnées au chapitre IV-4 du présent rapport résultent des estimations et des relevés effectués par le vérificateur.

- Rapport de vérification initiale ou périodique conduite comme une initiale

Référence	Date	Remarque
Rapport COTSUEL Bureau Véritas (Etienne BLONDEAU)	13/07/2018	Fourni

- Rapport de référence dit "quadriennal"

Non fourni

- Rapports de vérifications périodiques

Référence	Date	Remarque
Rapport SOCOTEC : JT110208501		Fourni
Rapport SOCOTEC : JT110/21/9821	27/12/2021	Fourni
Rapport SOCOTEC : JT110/22/8415	23/11/2022	Fourni
Rapport SOCOTEC : JT120232625		Fourni

- Déclaration CE de conformité et notice d'instruction des matériels dans les zones à risque d'explosion

Non fourni

En l'absence de document justificatif, le vérificateur a procédé à l'examen du marquage des matériels situés dans les zones incriminées. Les matériels dont le marquage est inexploitable, insuffisant ou inexistant, font l'objet d'une observation mentionnée au chapitre I du présent rapport.

- Documents listant l'effectif maximal des locaux pour lesquels un éclairage de sécurité est nécessaire

Non fourni

La liste des locaux dont l'effectif nécessite un éclairage de sécurité résulte des indications relevées sur place par le vérificateur lors de la

première intervention. Elle est considérée comme validée par le chef d'établissement.

- Copie des attestations de conformité établies en application du décret n° 72-1120 du 14 décembre 1972

Non fourni

- Autres plans ou documents non joints au rapport

Non fourni

0.3 Modifications de structure des installations

Néant.

0.4 Limite de la prestation

Les éléments suivants n'ont pu être vérifiés pour des raisons d'inaccessibilité :

- Matériels immergés (*Inaccessible*)
- Matériels situés à une hauteur supérieur à 3 mètres (*Inaccessible*)

I. LISTE RECAPITULATIVE DES OBSERVATIONS RELATIVES AUX NON CONFORMITES CONSTATEES

Ce chapitre contient toutes les observations relatives aux non-conformités aux textes réglementaires applicables. Chaque observation est numérotée et suivie de la référence de l'article du texte ayant motivé l'observation. Chaque observation est rédigée sous forme d'une constatation de non-conformité accompagnée d'une préconisation claire des modifications à effectuer pour y remédier. Toutefois, d'autres solutions peuvent exister, le choix de la solution finale relevant de la responsabilité du chef d'établissement. Lorsqu'il est fait mention de plusieurs références normatives se reporter au chapitre III pour déterminer la norme applicable.

N° Obs.	Observations (Protection des Travailleurs)	Déjà signalée	Suite donnée
	<u>Observations relatives aux installations Basse Tension.</u> <u>OBSERVATIONS D'ORDRE GÉNÉRAL</u> Ensemble de l'installation 1 Lors de notre vérification, nous avons constaté des déclenchements sur le disjoncteur général de l'installation lors de défaut d'isolement. <i>Nous vous recommandons de mettre en place de façon judicieuse, une sélectivité différentielle, afin de ne pas perturber l'exploitation lors de défaut sur une installation.</i> Art 31 et 33 NF C15-100 § 411, 531 & 612 X <u>OBSERVATIONS SUR LES RÉCÉPTEURS ET LES PRISES DE COURANT</u> PARTIE STEP BUREAU STEP - 1 enrouleur (alim réfrigérateur et fontaine eau) 2 Absence de continuité du circuit de protection. <i>A relier à la terre avec une valeur inférieure à deux Ohms.</i> Art 12 et 13 NF C 15-100 § 411		

II. CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DES INSTALLATIONS VERIFIEES

II.1 Description sommaire des installations

II.1-1 Composition de l'établissement ; nombre et désignation des bâtiments

L'établissement objet de notre visite est une station d'épuration composé d'une serre de séchage, de locaux techniques et bassins de traitement et d'un bâtiment administratif.

La liste détaillée des locaux figure au chapitre IV.5.

II.1-2 Schéma de principe

Pas de schéma joint en annexe.

II.1-3 Composition des installations haute tension

Sans objet.

II.1-4 Distribution BT

Pour le détail de la distribution, se reporter aux pages de mesures du chapitre IV.4 éventuellement complétées par le schéma synoptique.

II.1-5 Constitution du réseau de terre et nature des prises de terre ; structure du réseau de terre et du réseau des conducteurs de protection

Désignation	Localisation	Constitution des prises de terre
Prise de terre des masses B.T.	Local TGBT	Boucle en fond de fouille

Les conducteurs de protection sont incorporés aux canalisations d'alimentation des appareils.

Une liaison équipotentielle principale est réalisée entre les éléments susceptibles de propager un potentiel extérieur et le conducteur principal de protection.

II.1-6 Installation d'éclairage de sécurité

Dans cet établissement, une installation fixe d'éclairage de sécurité assurant le balisage est obligatoire

Dans cet établissement, l'éclairage de sécurité réalisé assure le balisage des issues.

L'éclairage de sécurité est réalisé à l'aide de blocs autonomes à incandescence et à diodes électroluminescentes (L.E.D), dont certains sont équipés de test automatique. La mise à l'état de repos des blocs autonomes est réalisée à partir d'un point central.

II.2 Alimentations - tensions et nature des courants

A - Source externe

Le branchement est souterrain.

L'alimentation de l'établissement est assurée à partir du réseau BT du distributeur d'énergie.

Les caractéristiques principales du branchement ou de la source sont les suivantes : tension = 230/400 V.

Origine de l'installation vérifiée : bornes aval du disjoncteur de branchement.

Situation du dispositif de coupure et de sectionnement : Logette comptage en limite de propriété.

B - Source interne

Sans objet.

C - Tensions normales d'utilisation

Source	Installations concernées	Tension (V)	CA/CC (1)	Nbre Phases	Neutre distribué	Schéma (2)	F (Hz)
Réseau BT	Ensemble des installations	230/400 (BT)	CA	3	Oui	TT	50

(1) **CA** Courant Alternatif - **CC** Courant Continu

(2) Schéma des liaisons à la terre : **TN** = mise au neutre ; **TT** = neutre directement relié à la terre ; **IT** = neutre isolé ou relié à la terre par une impédance limitant le courant de défaut ; **IND** = régime de neutre indéterminé

ou, mode de protection contre les contacts indirects sans coupure de l'alimentation : **TBTS** - **TBTP** = Installation à très basse tension de sécurité ou de protection ; **SEPA** = Séparation de circuits

II.3 CLASSEMENT DES LOCAUX : LOCAUX ET LIEUX DE TRAVAIL SPECIAUX (art 22 à 28, 43 à 44 de la délibération 51 CP du 10 mai 1989) - INFLUENCES EXTERNES

CODIFICATION DES INFLUENCES EXTERNES - DEGRES DE PROTECTION

RESISTANCE ELECTRIQUE DU CORPS HUMAIN BB1 : Conditions sèches ou humides BB2 : Conditions mouillées BB3 : Conditions immergées PRESENCE DE CORPS SOLIDES SUSCEPTIBLES DE PENETREER DANS LE MATERIEL AE1 : Négligeable IP 2X AE2 : Petits objets (2.5 mm) IP 3X AE3 : Très petits objets IP 4X AE4 : Poussière IP 5 X (protégé) IP 6X (étanche) PROTECTION CONTRE L'ACCES AUX PARTIES DANGEREUSES Non protégé IP 0X A : Avec le dos de la main IP 1X ou IP XXA B : Avec un doigt IP 2X ou IP XXB C : Avec un outil IP 3X ou IP XXC D : Avec un fil IP 4X ou IP XXD	PRESENCE DE SUBSTANCES CORROSIVES OU POLLUANTES AF1 : Négligeable AF2 : Agents d'origine atmosphérique AF3 : Intermittente ou accidentelle AF4 : Permanente PRESENCE DE LIQUIDES SUSCEPTIBLES DE PENETREER DANS LE MATERIEL AD1 : Négligeable IP X0 AD2 : Chutes de gouttes d'eau IP X1 ou X2 AD3 : Aspersions d'eau IP X3 AD4 : Projections d'eau IP X4 AD5 : Jets d'eau IP X5 AD6 : Paquets d'eau IP X6 AD7 : Immersion IP X7 AD8 : Submersion IP X8	NATURE DES MATIERES TRAITEES OU ENTREPOSEES BE1 : Risques négligeables BE2 : Risques d'incendie BE3 : Risques d'explosion BE4 : Risques de contamination RISQUE DE CHOCS MECANIQUES Degré de protection AG1 : Faibles (0.2 J) IK 02 AG2 : Moyens (2 J) IK 07 AG3 : Importants (5 J) IK 08 AG4 : Très importants (20 J) IK 10
---	---	--

En l'absence d'indication fournie lors de son intervention, le vérificateur s'est référé au guide UTE C 15-103 (Influences externes) pour déterminer le classement des locaux sauf pour le risque d'explosion (classe d'influence externe BE3) dont le classement est sous la responsabilité du chef d'établissement (art. R 4227-52 du code du travail). Le Chef d'Etablissement devra valider le classement des locaux ci-dessous et les influences externes correspondantes ; sauf avis contraire de sa part, les influences externes précisées ci-dessous sont applicables à l'établissement.

II.31 Lieux de travail spéciaux (art 22 à 28, 43 à 44 de la délibération 51 CP du 10 mai 1989) ou pour lesquels la norme NF C 15-100 prescrit des précautions spéciales

Les influences externes autres que celles indiquées ci-dessous sont considérées comme étant normales et sont celles figurant en II-32.

Désignation	Article du Code du Travail	Influences externes	IP minimum	IK minimum
Installation extérieure		AE2-AD4-AF2-AG2/4	34	07/10
Bassin				
Volume 0		AD8	28	02
Volume 1		AD5	25	02
Volume 2		AD2	22	02
Salle d'eau		BB3		
Volume 0		AD7	27	02
Volume 1 ou 2		AD4	24	02
Volume 3		AD2	21	02

II.32 Autres locaux et emplacements

- Ils présentent les classes d'influences externes énumérées ci-dessous :

Température	AA4 ou AA5
Présence d'eau	AD1
Présence de corps solides	AE1
Présence de substances corrosives ou polluantes	AF1
Chocs mécaniques	AG1
Vibrations	AH1
Résistance électrique du corps humain	BB1
Contacts avec le potentiel de la terre	BC1, BC2 ou BC3
Nature des matières traitées ou entreposées	BE1

La liste détaillée des locaux et emplacements concernés est reproduite au chapitre IV.5.

III. VERIFICATION DES INSTALLATIONS - EXAMEN DES DISPOSITIONS REGLEMENTAIRES

Ce chapitre définit en détail les examens effectués par le vérificateur, en référence aux textes réglementaires applicables.

Les constatations du vérificateur permettent, pour chaque prescription, de déterminer si la prescription est, ou non, sans objet pour les installations vérifiées et si celles-ci sont, ou non, conformes. En cas de non-conformité, l'observation correspondante est explicitée au chapitre I sous le numéro figurant au droit de la prescription.

Seuls sont inclus dans le présent rapport les sous-chapitres ci-dessous marqués d'un X, les autres étant sans objet pour l'installation examinée.

- ☐ III-H Vérification des installations Haute Tension par référence au Code du Travail
Références ☐ Norme NF C 13-100 (2001)
☐ Norme NF C 13-100 (2015)
☐ Norme NF C 13-200
- ☒ III-B Vérification des installations Basse Tension par référence au Code du Travail
Références ☒ Norme NF C 15-100
☐ Norme NF C 15-150-1
☐ Norme NF C 15-150-2
☒ Norme NF C 17-200
- ☐ III-D Vérification des locaux, emplacements et installations mobiles à risques particuliers de choc électrique
- ☒ III-S Vérification des éclairages de sécurité
- ☐ III-F Locaux à usage médical
Référence ☐ Norme NF C 15-211
- ☐ III Installations temporaires (installation de chantier)
-

III B - INSTALLATIONS BASSE TENSION		
Référence du règlement (1)	Objet de la vérification	Constatations du vérificateur (2)
III-B-1 DISPOSITIONS GENERALES AUXQUELLES DOIVENT SATISFAIRE LES INSTALLATIONS		
R.4215-11 NF C 15-100 § 512	Conception et mise en oeuvre des installations en fonction de la tension.	conforme
R.4215-11 R.4226-7	Adaptation du matériel, y compris les canalisations, aux influences externes. (Degrés IP et IK).	
NF C 15-100 § 512	Matériels électriques et influences externes	conforme
NF C 15-100 § 522	Canalisations et influences externes	conforme
	LOCAUX ET EMPLACEMENTS SPECIAUX	
NF C 15-100 § 701	Adaptation du matériel aux volumes des salles d'eau	conforme
NF C 15-100 § 702	Adaptation du matériel aux volumes des piscines et autres bassins	conforme
NF C 15-100 § 703	Adaptation du matériel aux volumes des saunas	sans objet
NF C 15-100 § 704	Adaptation du matériel des installations de chantier	cf III-temporaire
NF C 15-100 § 705	Adaptation du matériel des installations agricoles	sans objet
NF C 15-100 § 706	Adaptation du matériel des enceintes conductrices exiguës	sans objet
NF C 15-100 § 708	Adaptation du matériel aux installations des parcs et caravanes	sans objet
NF C 15-100 § 709	Adaptation du matériel aux marinas	sans objet
NF C 15-100 § 711	Adaptation du matériel aux installations temporaires de structures, baraques, stands dans les champs de foire, des marchés, des parcs de loisirs, des cirques et des lieux d'exposition ou de spectacle	sans objet
R.4215-11 R.4226-5 R.4226-7 NF C 15-100 § 530	Fixation et état mécanique apparent des matériels.	conforme
R.4215-16 NF C 15-100 § 511	Conformité des matériels : Matériels ayant une fonction de sécurité conformes à une norme française, ou à une spécification technique européenne équivalente.	conforme
R.4215-9	Mise en oeuvre des canalisations.	
NF C 15-100 § 521	Mode de pose des canalisations.	conforme
NF C 15-100 § 527	Choix et mise en oeuvre pour limiter la propagation du feu	conforme
NF C 15-100 § 528	Voisinage avec d'autres canalisations: - canalisations électriques - canalisations non électriques	conforme
NF C 15-100 § 529	Règles particulières aux différents mode de pose	conforme
R.4515-10 NF C 15-100 § 514	Identification du cheminement des canalisations enterrées : - relevé du tracé des canalisations enterrées.	conforme
R.4215-3 NF C 15-100 § 612	Isolement (voir le résultat des mesures d'isolement en IV-4 et IV-5).	conforme
R.4215-10 NF C 15-100 § 514	Identification des circuits et des appareillages : Identification des circuits et des matériels (étiquettes, pertinence de l'identification, schémas ...).	conforme
R.4215-10 NF C 15-100 § 514	Identification des conducteurs isolés : - conducteurs PE ou PEN (double coloration vert-jaune ; utilisation exclusive) - conducteurs neutres.	conforme
R.4215-7	Séparation des sources d'énergie.	
NF C 15-100 § 462	Sectionnement à l'origine de l'installation et de chaque circuit (ou groupement de circuits pouvant être associés) : - ensemble des conducteurs actifs (à l'exception du PEN).	conforme
NF C 15-100 § 536	Aptitude au sectionnement du dispositif eu égard à la tension de l'installation: - dispositif conforme aux normes produits - dispositif respectant une distance d'isolement après ouverture.	conforme
R.4215-8 NF C 15-100 § 463 & 536	Coupure d'urgence : Pour tout circuit terminal ou ensemble de circuits terminaux (coupure omnipolaire, dispositif, aisément reconnaissable, facilement et rapidement accessible,).	conforme
	LOCAUX OU EMPLACEMENTS DE SERVICE ELECTRIQUE	
R.4215-13 NF C 15-100 § 781	Conditionnement-ventilation.	conforme
R.4226-9 NF C 15-100 § 781	Portes - conditions d'ouverture et de fermeture.	conforme

III B - INSTALLATIONS BASSE TENSION		
Référence du règlement (1)	Objet de la vérification	Constatations du vérificateur (2)
R.4215-13 NF C 15-100 § 781	Eclairage de sécurité.	conforme
R.4226-9 NF C 15-100 § 781	Affichage et inscriptions.	conforme
R.4215-4 NF C 15-100 § 528	VOISINAGE ENTRE INSTALLATIONS DE DOMAINES DE TENSION DIFFERENTS Séparation des canalisations BT vis-à-vis de la HT.	conforme
	INSTALLATION D'ECLAIRAGE DE SECURITE	Voir III-S ci-après
III-B-2 MATERIELS AMOVIBLES		
R.4226-12 R.4226-7 Arrêté du 20 décembre 2011	Matériels amovibles : condition de raccordement et d'utilisation	
Art. 2	Tension d'alimentation des appareils amovibles, semi-fixes ou portatifs à main.	conforme
Art. 3	Choix du matériel en fonction des influences externes (degrés IP et IK).	conforme
Art. 4 & 5 NF C 15-100 § 559 & 555	Câbles souples de raccordement, prises de courant, prolongateurs et connecteurs : - câbles renfermant tous les conducteurs y compris le conducteur de protection - gaine appropriée, - protection contre les efforts mécaniques sur les connexions.	conforme
Art. 6 NF C 15-100 § 555	Réunion ou séparation prise de courant > 32A hors charge.	sans objet
Art. 7 NF C 15-100 § 706	Travaux à l'intérieur d'enceintes conductrices exigües, effectués à l'aide de matériels portatifs à main : - emploi de TBTS ou TBTP, ou - protection par séparation électrique des circuits, assortie d'exigences supplémentaires - lampes baladeuses alimentées en TBTS ou TBTP (exclusivement).	sans objet
III-B-3 PROTECTION CONTRE LES CHOCs ELECTRIQUES		
	A-PROTECTION CONTRE LES CONTACTS DIRECTS	
R.4215-3 R.4226-7 NF C 15-100 § 529	MISE HORS DE PORTEE PAR ELOIGNEMENT Conducteurs nus hors d'atteinte (traversé de cours, voisinage bâtiments).	conforme
NF C 15-100 § 411 An. B2	Distance parties actives accessibles	conforme
R.4215-3 R.4226-7 NF C 15-100 § 411 An. A2	MISE HORS DE PORTEE PAR BARRIERES OU ENVELOPPES Efficacité permanente des barrières ou enveloppes, Degré de protection minimal IP 2X ou IP XXB.	conforme
R.4215-3 R.4226-7 NF C 15-100 § 411 An. B1	MISE HORS DE PORTEE PAR OBSTACLES Efficacité permanente des obstacles. mesure applicable aux locaux de services électriques réservés aux personnes qualifiées	conforme
R.4215-3 NF C 15-100 § 411 An. A1	MISE HORS DE PORTEE PAR ISOLATION Enveloppe isolante des conducteurs fixes et des appareillages (état, adaptation à la tension et aux influences externes).	conforme
	PRESCRIPTIONS SPECIFIQUES AUX LOCAUX A RISQUES PARTICULIERS DE CHOC ELECTRIQUE	sans objet
	B-PROTECTION CONTRE LES CONTACTS INDIRECTS	
	B1-PRISES DE TERRE, CONDUCTEURS DE PROTECTION ET LIAISONS EQUIPOTENTIELLES	
R.4215-3 R.4226-7 NF C 15-100 § 542	Constitution prise de terre (boucle à fond de fouille ou disposition équivalente) : - absence de risques de dégradation - connexions entre prises de terre et conducteurs de protection.	conforme
R.4215-3 & 4 NF C 15-100 § 411, 442 & 542	Resistance de la prise de terre, appropriée : - la protection contre les risques de contacts indirects - la protection contre les surtensions, en cas de défaut d'isolement avec une installation à haute tension. (voir le résultat des mesures en IV-3)	conforme
R.4215-3 R.4226-7 NF C 15-100 § 543	Conducteurs de protection et conducteur de terre : - nature, section, risques de dégradation, absence d'éléments intercalés en série dans ces conducteurs - connexion individuelle des conducteurs de protection.	conforme
NF C 15-100 § 411	- liaison des masses au conducteur de protection.	non conforme obs. n° 2
NF C 15-100 § 543	- continuité (voir le résultat des mesures en IV-4 et IV-5).	conforme

(1) Les articles entre parenthèse concernent l'édition 2015 de la NF C 13-100

(2) En cas d'anomalie, l'observation correspondante est explicitée au chapitre I

III B - INSTALLATIONS BASSE TENSION		
Référence du règlement (1)	Objet de la vérification	Constatations du vérificateur (2)
R.4215-3 NF C 15-100 § 411 & 544	Liaison équipotentielle principale : - section et condition de mise en oeuvre.	conforme
	B2-MESURES DE PROTECTION EN BT PAR COUPURE AUTOMATIQUE DE L'ALIMENTATION	
R.4215-3 NF C 15-100 § 415, 544	Liaison équipotentielle supplémentaire : - éléments à relier - réalisation.	conforme
	Locaux et emplacements spéciaux	
NF C 15-100 § 701	Salles d'eau: - protection par DDR HS - LES (voir rubrique liaison équipotentielle supplémentaire)	conforme
NF C 15-100 § 702	Piscines et autres bassins: - protection par DDR HS - LES (voir rubrique liaison équipotentielle supplémentaire)	conforme
R.4215-3 R.4226-7	Protection par dispositif différentiel résiduel :	
NF C 15-100 § 531	Règles générales : - type, seuil, installations - essai (voir chapitre IV-4).	conforme
NF C 15-100 § 411 & 415	Protection complémentaire par DDR HS : - circuits prises de courant au plus égale à 32A - autres situations (AD4, installations temporaires, influences externes "sévères", protection complémentaire contre les contacts directs).	conforme
R.4215-3	DISPOSITIONS SPECIALES AUX INSTALLATIONS EN SCHEMA TN	sans objet
R.4215-3	DISPOSITIONS SPECIALES AUX INSTALLATIONS EN SCHEMA TT	
NF C15-100 § 411, 531 & 612	Coupure au 1er défaut : - par dispositifs sensibles au courant de défaut (dispositifs à courant différentiel résiduel : DDR) (voir le résultat de la vérification des dispositifs DR en IV-4).	non conforme obs. n° 1
NF C15-100 § 411	Raccordement des masses à une prise de terre, par des conducteurs de protection (PE). Interconnexion des masses en aval d'un même dispositif DR. Continuité PE (cf. ci-dessus).	conforme
R.4215-3	DISPOSITIONS SPECIALES AUX INSTALLATIONS EN SCHEMA IT	sans objet
	B3-MESURES DE PROTECTION SANS COUPURE AUTOMATIQUE	
R.4215.3 NF C 15-100 § 411	INSTALLATIONS EN TRES BASSE TENSION TBTF : Mise en oeuvre d'un schéma des liaisons à la terre approprié, et raccordement des masses à un conducteur de protection.	sans objet
R.4215-3	PROTECTION PAR DOUBLE ISOLATION OU ISOLATION RENFORCEE	
NF C 15-100 § 412	Emploi de matériels de la classe II ou équivalent. Canalisations : câbles équivalent à la classe II, mise en oeuvre. Ensembles d'appareillages: matériels de classe II, installés de sorte à ne pas nuire à l'efficacité de la protection. Conducteur présent PE dans l'installation fixe.	conforme
R.4215-3 R.4215-4	PROTECTION PAR SEPARATION ELECTRIQUE DES CIRCUITS	
NF C15-100 § 413	Protection par séparation électrique : - alimentation d'un seul appareil - alimentation par transformateur de séparation [norme NF EN 61-558-4 (C 52-558-2-4) ou NF EN 60-742 (C52-742)] ou par source de degré de sécurité équivalent - circuit secondaire de faible étendue et relié en aucun point à la terre ou à d'autres circuits - nature et mise en oeuvre des canalisations du circuit séparé - absence de liaison des masses du circuit séparé avec un conducteur PE.	sans objet
R.4215-3.1	INSTALLATIONS A TRES BASSE TENSION TBTS ET TBTP	
NF C 15-100 § 414	TBTS ou TBTP : - alimentation par transformateur conforme à la norme NF EN 61558-2-6 (C 52-558-2-6) ou NF EN 60-742 (C 52-742) ou par source de degré de sécurité équivalent - isolation ou séparation des conducteurs vis-à-vis des conducteurs d'autres installations - isolation ou séparation des parties actives vis-à-vis des parties actives d'autres installations. TBTS : - parties actives non reliées à la terre ou à des conducteurs de protection d'autres installations.	sans objet
	B4-INSTALLATIONS A COURANT CONTINU	
R.4215-3 NF C 15-100 § 312.4	Protection par mise à la terre des masses	Cf.B1 ci-avant

III B - INSTALLATIONS BASSE TENSION		
Référence du règlement (1)	Objet de la vérification	Constatations du vérificateur (2)
R.4215-3 NF C 15-100 § 411	Protection par coupure automatique de l'alimentation - respect des règles concernant les schémas - règles spécifiques aux réseaux continus	conforme
III-B-4 PREVENTION DES BRULURES, INCENDIES ET EXPLOSIONS D'ORIGINE ELECTRIQUE		
R.4215-5 R.4226-7	Elévation de température, brûlures, mise en oeuvre des matériels :	
NF C 15-100 § 421, 422, 423 & 559	- mise en oeuvre du matériel eu égard au danger d'incendie pour les matériaux voisins - échauffement anormal du matériel électrique et des canalisations - dissipation normale de la chaleur dégagée.	conforme
R.4215-6 R.4226-7 NF C 15-100 § 434, 435 & 535	Choix et protection des matériels afin de supporter les effets mécaniques et thermiques produits par les surintensités.	conforme
R.4215-6 R.4226-7 NF C 15-100 § 526	Choix et mise en oeuvre des dispositifs de connexion.	conforme
R.4215-6	Protection contre les surintensités et section des canalisations fixes :	
NF C 15-100 § 430 à 433, 524	Protection contre les surcharges : - par disjoncteur - par fusible.	conforme
NF C 15-100 § 434 & 533	Protection contre les courts-circuits : - canalisations correctement protégées contre les courts-circuits.	conforme
NF C 15-100 § 523	Section et courants admissibles.	conforme
	MODALITES PRATIQUES	
R.4215-6 NF C 15-100 § 421	Matériels susceptibles de produire des arcs ou étincelles.	conforme
R.4215-6 & R 4215-12 NF C 15-100 § 536	Dispositions interdisant la manoeuvre en charge des sectionneurs. (Pour les PC de courant assigné supérieurs à 32A voir les dispositions de III-B2 matériel amovible).	conforme
R.4215-6 NF C 15-100 § 533	Pouvoirs de coupure des dispositifs de protection.	conforme
R.4215-6 R.4226-7 NF C 15-100 § 421	Prévention des risques d'incendie dans les installations : - où il est fait usage de diélectriques liquides inflammables en quantité supérieure à 25 l en classe 01 ou K1, 50 l en classe K2 ou K3. - où sont utilisés des transformateurs de type "secs".	sans objet
R.4215-12	Locaux ou emplacements présentant des dangers d'incendie.	
NF C 15-100 § 422	Prescriptions spécifiques pour les installations électriques des locaux et emplacements à risques d'incendie : - installations électriques limitées - canalisations non noyées non propagatrice de la flamme (catégorie C2 pour les câbles) - traversées de canalisations électriques étrangères - situation des dispositifs de protection des canalisations contre les surcharges et contre les courts-circuits - protection des circuits par DDR au plus égal à 300 mA en schémas TT et TN - conducteurs PEN interdits - protection des moteurs contre les températures excessives.	sans objet
R.4215-12	Locaux ou emplacements à risques d'explosion.	
NF C 15-100 § 424	Prescriptions spécifiques aux installations électriques des locaux ou emplacements à risques d'explosion : - installations électriques limitées - Matériel enveloppe IP5X en atmosphères explosives gazeuses en cas de présence de poussières non combustible - courant admissible réduit dans les conducteurs - canalisations non propagatrice de la flamme (catégorie C2 pour les câbles) - obturation des caniveaux, conduits, fourreaux etc, et traversées de parois - choix des canalisations - protection à l'origine contre les surcharges et courts-circuits les circuits alimentant de tels emplacements - protection des circuits par DDR au plus égal à 300 mA en schémas TT et TN - conducteurs PEN interdits - liaisons équipotentielles - dispositif de coupure d'urgence à l'extérieur de l'emplacement dangereux - machine tournante et transformateur : protection contre les surcharges et courts-circuits.	sans objet
III-B-5 REGLES POUR LES INSTALLATIONS EXTERIEURES (R.4215-14 et R.4215-15)		
	INSTALLATIONS EXTERIEURES	
	III-B-5-1 DISPOSITIONS GENERALES AUXQUELLES DOIVENT SATISFAIRE LES INSTALLATIONS	
R.4215-11 NF C 17-200 § 512	Conception et mise en oeuvre des installations en fonction de la tension	conforme

III B - INSTALLATIONS BASSE TENSION		
Référence du règlement (1)	Objet de la vérification	Constatations du vérificateur (2)
R.4215-11 R.4226-5 R.4226-7	Fixation et état mécanique apparent des matériels	conforme
R.4215-11 R.4226-7 NF C 17-200 § 512-3	Adaptation du matériel, y compris les canalisations, aux influences externes (Degrés IP et IK)	conforme
R.4215-16 NF C 17-200 § 511	Conformité des matériels: Matériels ayant une fonction de sécurité conformes à une norme française, ou à une spécification technique européenne équivalente	conforme
R.4215-9	MISE EN OEUVRE DES CANALISATIONS	
NF C 17-200 § 520	Conformité des cables et conducteurs	conforme
NF C 17-200 § 521	Adéquation et adaptation des différents modes de pose	conforme
NF C 17-200 § 528	Voisinages avec d'autres canalisations	conforme
NF C 17-200 § 529	Règles particulières pose enterrée, aérienne	conforme
R.4515-10 NF C 17-200 § 514-2	Identification du cheminement des canalisations enterrées: - relevé du tracé des canalisations enterrées	conforme
	IDENTIFICATION DES CIRCUITS ET APPAREILLAGES	
R.4215-10 NF C 17-200 § 514-2	Identification des circuits et des matériels (étiquettes, pertinence de l'identification, schémas...)	conforme
R.4215-10 NF C 17-200 § 514-2	Identification des conducteurs isolés: - conducteurs PE ou PEN (double coloration vert-jaune; utilisation exclusive) - conducteurs neutres	conforme
R.4215-7	SEPARATION DES SOURCES D'ENERGIES	
NF C 17-200 § 536-1	Sectionnement à l'origine de l'installation et de chaque circuit (ou groupement de circuits pouvant être associés) - ensemble des conducteurs actifs (à l'exception du PEN)	conforme
NF C 17-200 § 536-2	Aptitude au sectionnement du dispositif eu égard à la tension de l'installation: - dispositif conforme aux normes produits,	conforme
R.4215-8 NF C 17-200 § 536-3	Coupure d'urgence: Pour tout circuit terminal ou ensemble de circuits terminaux (coupure omnipolaire, dispositif aisément reconnaissable, facilement et rapidement accessible).	conforme
	III-B-5-2 PROTECTION CONTRE LES CHOCS ELECTRIQUES	
R.4215-3 R.4226-7	Protection contre les contacts directs	
NF C 17-200 § 512-3	Mesure de protection par isolation des parties actives ou enveloppes pour le matériel électrique	conforme
NF C 17-200 § 512-3	Coffrets ou armoires électriques: - protection contacts directs assurée lorsque la porte est ouverte, par construction ou par installation (IP2X ou IPXXB minimum)	conforme
R.4215-3 R.4226-7	Protection contre les contacts indirects	
NF C 17-200 § 542	Mise à la terre des masses, conducteurs de protection (section, continuité)	conforme
NF C 17-200 § 531	Schéma TN: dispositif de protection approprié	conforme
NF C 17-200 § 531	Schéma TT: emploi de dispositifs DDR adaptés	conforme
NF C 17-200 § 531	Protection complémentaire contacts directs par DDR haute sensibilité	conforme
NF C 17-200 § 531	Mesure de protection par TBTS	conforme
NF C 17-200 § 531	Protection par double isolation ou isolation renforcée	conforme
	III-B-5-3 PREVENTION DES BRULURES, INCENDIES ET EXPLOSIONS D'ORIGINES ELECTRIQUES	
R.4215-5 R.4226-7	Elévation de température, brûlures, mise en oeuvre des matériels	
NF C 17-200 § 512-4	Echauffements anormaux de matériel électrique	conforme
NF C 17-200 § 523	Echauffements canalisations	conforme
R.4215-6 NF C 17-200 § 533	Protection contre les surcharges: - par disjoncteurs - par fusibles	conforme

III B - INSTALLATIONS BASSE TENSION		
Référence du règlement (1)	Objet de la vérification	Constatations du vérificateur (2)
NF C 17-200 § 533	Protection contre les court-circuits - canalisations correctement protégées contre les court-circuits	conforme
NF C 17-200 § 524	Section des conducteurs	conforme
III-B-6 REGLES POUR LES INSTALLATIONS ENSEIGNES LUMINEUSES		
	INSTALLATION D'ENSEIGNE LUMINEUSE	sans objet

III-S INSTALLATION D'ECLAIRAGE DE SECURITE (R.4215-17 et R.4226-13 et arrêté du 14 décembre 2011)		
Référence du règlement (1)	Objet de la vérification	Constatations du vérificateur (2)
III-S1 ECLAIRAGE DE SECURITE		
Arrêté du 14 décembre 2011	Installation d'éclairage de sécurité.	
Art. 1	Application des règles ERP pour les locaux accessibles au public et locaux tels que cantines, restaurants, salle de conférence, salle de réunion si elles sont plus contraignantes que celles du Code du Travail.	sans objet
Art. 2	Installation fixe d'éclairage de sécurité.	Pour mémoire
Art. 5	Eclairage d'évacuation : balisage, reconnaissance des obstacles, indication des changements de direction, signalisation des issues.	conforme
Art. 6	Eclairage d'ambiance ou d'anti-panique : 5 lm/m², obligatoire dans les locaux recevant plus de 100 personnes avec une densité supérieure à 1 personne par 10m².	sans objet
Art. 8	Eclairage de sécurité alimenté par source centrale (batterie d'accumulateur) :	sans objet
Art. 9	Eclairage de sécurité par blocs autonomes : - conformité à la NF EN 60598-2-22 et série NF C 71-800, - adapté aux risques de température ambiante élevée et zones à risque d'explosion, - type de blocs et flux lumineux (blocs avec dispositif SATI conforme à NFC 71-820) - mise à l'état de repos - branchement des dérivations d'alimentation. - nombres de blocs principaux : - par local, pour l'éclairage d'ambiance ou anti-panique (≥ 2) - par parcours, pour l'éclairage d'évacuation (≥ 2).	conforme
Art. 10	Eclairage de sécurité à l'état de veille en exploitation et mis à l'état de repos ou à l'arrêt lorsque l'éclairage normal est mis hors tension.	Pour mémoire
Art. 11	Maintenance et entretien : - état de fonctionnement.	conforme
Art. 12	Lampes de rechange de l'éclairage de sécurité.	Pour mémoire

IV. VERIFICATION DES INSTALLATIONS : RESULTAT DES MESURAGES ET ESSAIS

Ce chapitre comporte l'étendue, les méthodologies des mesurages et le résultat des différentes mesures effectuées sur les différents composants de l'installation électrique.

Si pour des raisons d'impossibilité matérielle (impossibilité de mise hors tension, inaccessibilité, etc) des vérifications n'ont pu être effectuées, les éléments concernés sont repérés dans la colonne Observations des tableaux du chapitre IV par les indications suivantes : "NVI" non vérifié pour cause d'inaccessibilité, "NVE" non vérifié pour cause d'exploitation.

IV.0 Appareils de mesures utilisés

	Désignation
. Isolement :	MX 435
. Résistance de prise de terre :	MX 435
. Résistance de boucle de défaut :	MX 435
. Continuité des circuits de protection :	MX 435
. Dispositif à courant différentiel résiduel :	PONTA MESURE
. Contrôleur permanent d'isolement (CPI) :	

Lorsque dans les tableaux IV.4 et IV.5 du présent chapitre, un résultat ne satisfait pas aux critères définis au chapitre IV.1-3 ci-après, il est affecté du signe * et la non-conformité correspondante est explicitée au chapitre I par l'observation portant le numéro indiqué au droit dudit résultat.

Un composant de l'installation peut faire l'objet d'une observation même lorsque les résultats des mesures et essais qui lui sont associés sont satisfaisants. Dans ce cas, l'observation porte sur des prescriptions autres que celles visées par le présent chapitre et elle est explicitée au chapitre I.

IV.1 Etendue et méthodologie des mesurages et critères d'appréciation des résultats

IV.1-1 Etendue des mesures

Dans le cadre de la vérification, il a été procédé en référence au paragraphe 2 de l'annexe I et au paragraphe 2.6 de l'annexe II de l'arrêté métropolitain du 26 décembre 2011 aux mesures suivantes :

- * Résistance d'isolement des circuits BT sur :
 - les appareils portatifs à main et mobiles de classe I,
 - les matériels fixes et semi-fixes de classe I dont la mise à la terre est inexistante ou défectueuse,
 - les circuits dont le dispositif différentiel est défectueux ou absent.
- * Continuité de mise à la terre de la totalité des appareils, prises de courant et appareils d'éclairages fixes pour une vérification initiale ou sur demande de l'inspection du travail et avec un échantillonnage pour les vérifications périodiques correspondant :
 - à la moitié des prises de courant accessibles dans les locaux de bureaux et de la totalité des prises de courant accessibles dans les autres locaux,
 - au tiers des appareils d'éclairages fixes,
 - à la totalité des autres masses.
- * Continuité des circuits de protection entre les différents niveaux de la distribution.
- * Essais de tous les dispositifs à courant différentiel résiduel existants.
- * Résistance de la ou des prises de terre. Dans le cas où la prise de terre est constituée par un réseau maillé équipotentiel (dont l'étendue rend la mesure non significative), la valeur de la continuité du circuit de protection correspondant est indiquée dans le tableau des prises de terre du chapitre IV.3.
- * Contrôle de fonctionnement des contrôleurs permanent d'isolement existants.

IV.1-2 Méthodologie des mesurages

La méthodologie repose sur les dispositions des chapitres 61 et 62 de la Norme NF C 15-100.

Mesure de la résistance d'isolement en basse tension

La mesure est effectuée entre chaque conducteur actif et la terre sous une tension adaptée à la tension assignée du circuit.

Mesure de la résistance de continuité des conducteurs de protection, des liaisons équipotentiels et de la continuité des circuits de protection entre les différents niveaux de la distribution.

La mesure est effectuée entre chaque masse concernée et le point le plus proche de la liaison équipotentielle principale ; en général, ce point est constitué par le distributeur de terre du tableau de distribution correspondant.

Pour la mesure des liaisons entre chaque niveau de la distribution et le niveau suivant : la mesure est effectuée entre chaque bornier de terre d'un tableau de distribution d'un niveau et le bornier de terre du tableau du niveau suivant. En cas d'impossibilité, il sera procédé à une vérification visuelle des connexions.

Le courant de mesure est de 200 mA au maximum sous une tension inférieure à 24 V.

Essai de fonctionnement des dispositifs à courant différentiel résiduel

Il est effectué selon l'une des 2 méthodes suivantes :

Méthode 1 (Annexe B du titre 6 de la NF C 15-100) : en raccordant l'appareil de mesure en aval du dispositif, entre une phase et un conducteur de protection relié à la terre (méthode du défaut "réel")

ou

Méthode 2 (Annexe B du titre 6 de la NF C 15-100) : en raccordant l'appareil de mesure entre un conducteur actif en amont et un autre conducteur actif en aval (essai amont / aval ou méthode de défaut "fictif"). Le courant de déclenchement est mesuré en réduisant progressivement la valeur de la résistance variable incorporée à l'appareil de mesure (seule la méthode 2 est utilisable dans les installations réalisées en schéma IT).

Mesure de la résistance des prises de terre

Elle est effectuée selon l'une des quatre méthodes suivantes :

Méthode n°1 (2 piquets)

La mesure requiert la création de 2 prises de terre auxiliaires : l'une permet d'injecter le courant de mesure, l'autre est utilisée pour la mesure de la chute de tension engendrée par ce courant.

La prise de terre auxiliaire n° 1, servant à l'injection de courant, est placée à une distance suffisante de la prise de terre à vérifier pour que leurs zones d'influence ne se chevauchent pas (si possible, une trentaine de mètres). La prise de terre auxiliaire n°2 est placée approximativement à mi-distance des autres prises de terre.

Afin de vérifier l'exactitude de la valeur de résistance directement affichée par l'appareil, deux autres mesures sont effectuées en déplaçant la prise n°2 d'environ 6 m de part et d'autre de la position initiale.

Si les 3 mesures sont concordantes (écarts inférieurs à 20%) la valeur retenue est la valeur moyenne.

Si les mesures ne sont pas concordantes, une nouvelle série de mesures est réalisée en éloignant la prise de terre n°1.

Méthode n°2 (mesure avec un piquet)

Cette mesure est basée sur le même principe que celle avec deux piquets.

Elle n'est utilisable qu'en schéma TT, la prise de terre de la source servant de prise n° 1.

Méthode n°3 (sans piquet)

Cette mesure s'effectue par enserrage du câble relié à la prise de terre avec une ou plusieurs pinces ampèremétriques : l'une injecte une tension, tandis que l'autre mesure le courant qui passe effectivement.

Cette mesure ne s'applique qu'aux prises de terre montées en parallèle, ceci afin de permettre le bouclage du courant.

Méthode n°4 (mesure de résistance de la boucle de défaut : utilisable en schéma TT)

La mesure est réalisée à l'aide d'un appareil de mesure adapté.

Essai des contrôleurs permanents d'isolement (CPI)

L'essai est réalisé au moyen d'un jeu de résistances destinées à provoquer le déclenchement de la signalisation et à vérifier la validité de l'affichage numérique lorsque le CPI en est équipé.

IV.1-3 Critères d'appréciation des résultats

Mesures d'isolement

Les mesures d'isolement réalisées pour les installations du domaine BT entre conducteurs actifs et terre, sont comparées aux valeurs définies à l'article 612.3 de la norme NF C 15-100.

La mesure d'isolement est jugée satisfaisante si la valeur mesurée est supérieure aux valeurs suivantes :

0,5 M Ohm (sous 500 Volts) en BT < 500 Volts

1 M Ohm (sous 1 000 Volts) en BT > 500 Volts

Mesures de continuité des conducteurs de protection, des liaisons équipotentielles et de la continuité des circuits de protection entre les différents niveaux de la distribution

Le résultat des mesures est comparé aux valeurs données par les références précisées ci-dessous :

a) Lors des vérifications initiales ou sur demande de l'Inspection du Travail

- Pour les installations du domaine BT :

- . paragraphe D 6.2 du guide UTE C 15-105 dans le cas des installations en schéma TN ou IT en l'absence de note de calcul, la résistance des conducteurs de protection est calculée puis comparée aux valeurs du tableau DC du paragraphe D.6.1 du guide UTE C 15-105
- . paragraphe D 6.3 du guide UTE C 15-105 dans le cas des installations en schéma TT.

- Pour les installations des domaines HTA et HTB :

- . section 413 et 613 de la norme NF C 13-100
- . parties 412 et 615 de la norme NF C 13-200.

La vérification s'effectue par un examen visuel, en cas de doute, une mesure complémentaire est réalisée

b) Lors des vérifications périodiques :

- Pour les installations du domaine BT:
 - . paragraphe D 6.3 du guide UTE C 15-105 quel que soit le schéma des liaisons à la terre.
 - Pour les installations des domaines HTA et HTB :
 - . section 613 de la norme NF C 13-100
 - . parties 412 et 615 de la norme NF C 13-200.
- La vérification s'effectue par un examen visuel, en cas de doute, une mesure complémentaire est réalisée

Mesures des résistances de prises de terre et de boucle de défaut

Le résultat des mesures est comparé aux valeurs données par :

- les articles 411 et 442 de la norme NF C 15-100,
- l'annexe 4.1 du chapitre 41 de la norme NF C 13-100,
- l'article 412 de la norme NF C 13-200.

En schéma TT, la mesure est jugée satisfaisante, si la valeur mesurée est inférieure aux valeurs suivantes :

- 50 Ω pour un dispositif différentiel 1 A,
- 100 Ω pour un dispositif différentiel 500 mA,
- 166 Ω pour un dispositif différentiel 300 mA.

Essais des dispositifs DR

I_{dn} étant le courant assigné de déclenchement différentiel, il est vérifié que le courant différentiel résiduel provoquant le déclenchement du dispositif est compris entre $I_{dn}/2$ et I_{dn} .

Essais des CPI

Les essais, réalisés par référence au document UTE C 63-080, comportent :

- le fonctionnement du dispositif d'essai incorporé,
- le fonctionnement de la signalisation optique incorporée,
- l'existence et le fonctionnement de la signalisation reportée,
- le fonctionnement de l'affichage numérique pour les CPI qui en sont équipés.

IV.2 Vérification des contrôleurs permanents d'isolement

Sans objet.

IV.3 Résistance des prises de terre

Désignation	Localisation de la borne principale de terre	Valeur Précédente (Ω)	Valeur relevée (Ω)	Barrette (état)	Mode de mesure	Obs.
Prise de terre des masses B.T.	Local TGBT	8	3	Fermée	Boucle	

IV.4 Vérification des tableaux et canalisations (BT)

Ces listes regroupent les mesures d'isolement des tableaux, canalisations et récepteurs (d'autres composants associés à ceux-ci peuvent également être mentionnés pour faciliter leur identification et leur localisation en particulier s'ils sont affectés d'une non conformité), la vérification de la présence, la mesure de la continuité des conducteurs de protection, les essais des dispositifs DR, l'examen du réglage des dispositifs de protection au regard des sections de conducteurs, et l'examen du pouvoir de coupure des dispositifs de protection.

La valeur du courant de court-circuit maximal dans le cas d'un tableau de distribution, ou le pouvoir de coupure d'un dispositif de protection est indiqué entre parenthèse à la suite de la désignation du composant. Le pouvoir de coupure d'un dispositif de protection tient compte des caractéristiques de l'appareil et de son éventuelle association avec le dispositif situé immédiatement en amont. Le pouvoir de coupure indiqué du dispositif est celui correspondant à sa tension d'utilisation ; de ce fait la valeur indiquée peut être inférieure à la valeur du courant de court circuit maximal, sans pour autant qu'une observation soit formulée (par exemple dans le cas d'un départ monophasé).

Eu égard aux caractéristiques des matériels électriques, il n'est pas indiqué de pouvoir de coupure du matériel lorsque la valeur du courant de court circuit maximal est égale ou inférieure à 3 kA.

Si une valeur est portée au droit du titre d'un tableau dans la colonne " PE ", elle indique la mesure de la continuité entre ce dernier et sa référence située en amont.

Nota : Lorsque le résultat d'une mesure n'est pas satisfaisant, il est affecté du signe * et la non-conformité correspondante est explicitée au chapitre I par l'observation portant le numéro indiqué au droit du résultat.

Un composant de l'installation électrique peut faire l'objet d'une observation même lorsque les résultats des mesures et essais qui lui sont associés sont satisfaisants ; dans ce cas l'observation porte sur des prescriptions autres ; elle est explicitée au chapitre I.

Vérification des tableaux et canalisations (page n° 1)

La vérification a porté sur la protection contre les surintensités, le fonctionnement des dispositifs DR, la présence d'un conducteur de protection associé à la canalisation d'alimentation de tout circuit, la continuité des circuits de protection et l'isolement.

Désignation - Emplacement	Section (mm²)	Iz (A)	Protection		Dispositif DR			PE (4) (Ω)	Isol (MΩ)	Obs. n°
			Type (1)	Calibre ou réglage (A)	Idn	Tempo (2)	Essai (3)			
LOGETTE COMPTAGE										
Interrupteur général			4I	400						
Disjoncteur général (PdC = 36 kA)	2X4X240	310	4DD	230	1000		S			
LOCAL TGBT										
TGBT	2X4X240	310						<2		
Protection AU (PdC = 4,5 kA)	5G1,5	15	1DDN	6	30		S			
Interrupteur général			4I	400						
Télécommande BAES (PdC = 4,5 kA)			1DDN	6	30		S			
Baie de brassage (PdC = 4,5 kA)	3G2,5	24	1DDN	16	30		S			
Général local			4ID	25	30		S			
PC local (PdC = 4,5 kA)	3G2,5	24	1DN	16						
Clim local (PdC = 4,5 kA)	3G2,5	24	1DN	16						
Eclairage local + extérieur (PdC = 4,5 kA)	3G1,5	17	1DN	10						
Protection interrupteur horaire (PdC = 4,5 kA)			1DN	2						
Général éclairage extérieur			2ID	40	30		S			
Candélabres voirie H.S (PdC = 6 kA)	3G2,5	24	2D	10						
En attente (PdC = 6 kA)			2D	10						
Batterie compensation fixe (10 kVAR) H.S (PdC = 6 kA)	3X10	57	3D	32						
Départ TD accueil (PdC = 6 kA)	3G10	57	2D	40						
Départ TD 2 exploitation - STEP (PdC = 6 kA)	5G10	57	4D	40						
PC 380V extérieure du local TGBT (PdC = 10 kA)	4G2,5	21	3DD	10	30		S			
Batterie compensation auto (125 kVAR-174A) (PdC = 36 kA)	3X70+25	246	4D	175						
Départ SERRE (125 kVA) (PdC = 36 kA)	4X1X120+50	346	4D	250						
Départ STEP (145 kVA) (PdC = 36 kA)	4X70+25	246	4D	250						
ARMOIRE SERRES	4X1X120+50	346						<2		
COMMUN SERRES										
Module parasurtenseur 1F1			3F	63						
Interrupteur général 1Q1			4I	250						
Chambre 1 2F1			3F	63						
Chambre 2 2F2			3F	63						

(1) C : Contacteur D : Disjoncteur I : Interrupteur IF : Interrupteur-fusibles AD : Fusible AD aM : Fusible aM RT : Relais Thermique
F : Fusible gl, gF ou gG SF : Sectionneur-Fusibles DC : Discontacteur DD : Disjoncteur Différentiel ID : Interrupteur différentiel PC : Prise de courant ° : Pdc par filiation

Le chiffre placé immédiatement à gauche de l'abréviation indique, selon le cas, le nombre total de pôles protégés de l'appareil ou le nombre de fusibles ;
la lettre N indique l'absence de dispositif de protection sur le pôle neutre ;
la lettre NR indique que la protection placée sur le pôle neutre est réduite par rapport à celle placée sur la phase correspondante.

NVI : Non vérifié pour cause d'inaccessibilité - NVE : Non vérifié pour cause d'exploitation
Iz : courant admissible dans la canalisation, tenant compte du mode de pose et incluant l'estimation du facteur global de correction.

(2) Valeur en ms ou S pour sélectif (3) Essai du dispositif DR => S : Satisfaisant - NS : Non satisfaisant (4) Examen visuel => V

Vérification des tableaux et canalisations (page n° 2)

La vérification a porté sur la protection contre les surintensités, le fonctionnement des dispositifs DR, la présence d'un conducteur de protection associé à la canalisation d'alimentation de tout circuit, la continuité des circuits de protection et l'isolement.

Désignation - Emplacement	Section (mm²)	Iz (A)	Protection		Dispositif DR			PE (4) (Ω)	Isol (MΩ)	Obs. n°
			Type (1)	Calibre ou réglage (A)	Idn	Tempo (2)	Essai (3)			
Protection entrainement volets 10F1			2D	6						
11F1			4D	16						
Général PC/éclairage/ventilation			2ID	25	30		S			
20F1 (PC + éclairage armoire)			2D	6						
21F1 (ventilation armoire)			2D	6						
Général 11F3			4ID	40	300		S			
25F1 (transfo 25T1 10A)			3D	3						
25F2/25F3/25F4 (Sortie transfo 25T1 10A)			1DN	6						
11F2 Surveillance phase			3D	0,5						
30F1/30F2/30F3 projecteurs led			2D	16						
31F1 Ventilateur filtre bio 1 (30A)	4G16	62	3D	30						
32F1 Ventilateur filtre bio 2 (30A)	4G16	62	3D	30						
33F1 (vannes arrosage filtres bio)			2D	10						
CHAMBRE 1										
104F1			4D	16						
Général PC/éclairage/ventilation			2ID	25	30		S			
105F1 (PC + éclairage armoire)			2D	6						
106F1 (ventilation armoire)			2D	6						
Général 104F2			4ID	40	300		S			
107F1 (transfo 107T1 10A)			3D	3						
107F2/107F3/107F4 (Sortie transfo 25T1 10A)			1DN	6						
104F3			3D	0,4						
120F1			3D	16						
130F1			3D	25						
132F1			3D	0,5						
134F1			3D	0,5						
136F1			3D	0,5						
138F1			3D	0,5						
121F1			3D	6						
123F1			3D	6						
131F1			3D	6						

(1) C : Contacteur **D** : Disjoncteur **I** : Interrupteur **IF** : Interrupteur-fusibles **AD** : Fusible AD **aM** : Fusible aM **RT** : Relais Thermique
F : Fusible gl, gF ou gG **SF** : Sectionneur-Fusibles **DC** : Discontacteur **DD** : Disjoncteur Différentiel **ID** : Interrupteur différentiel **PC** : Prise de courant ° : Pdc par filiation

Le chiffre placé immédiatement à gauche de l'abréviation indique, selon le cas, le nombre total de pôles protégés de l'appareil ou le nombre de fusibles ; la lettre **N** indique l'absence de dispositif de protection sur le pôle neutre ;

la lettre **NR** indique que la protection placée sur le pôle neutre est réduite par rapport à celle placée sur la phase correspondante.

NVI : Non vérifié pour cause d'inaccessibilité - **NVE** : Non vérifié pour cause d'exploitation

Iz : courant admissible dans la canalisation, tenant compte du mode de pose et incluant l'estimation du facteur global de correction.

(2) Valeur en ms ou S pour sélectif **(3)** Essai du dispositif DR => **S** : Satisfaisant - **NS** : Non satisfaisant **(4)** Examen visuel => **V**

Vérification des tableaux et canalisations (page n° 3)

La vérification a porté sur la protection contre les surintensités, le fonctionnement des dispositifs DR, la présence d'un conducteur de protection associé à la canalisation d'alimentation de tout circuit, la continuité des circuits de protection et l'isolement.

Désignation - Emplacement	Section (mm²)	Iz (A)	Protection		Dispositif DR			PE (4) (Ω)	Isol (MΩ)	Obs. n°
			Type (1)	Calibre ou réglage (A)	Idn	Tempo (2)	Essai (3)			
133F1			3D	6						
135F1			3D	6						
137F1 (Alim ventilateurs bornier X1:51/52/53)			3D	6						
CHAMBRE 2										
204F1			4D	16						
Général PC/éclairage/ventilation			2ID	25	30		S			
205F1 (PC + éclairage armoire)			2D	6						
206F1 (ventilation armoire)			2D	6						
Général 204F2			4ID	40	300		S			
207F1 (transfo 207T1 10A)			3D	3						
207F2/207F3/207F4 (Sortie transfo 25T1 10A)			1DN	6						
204F3			3D	0,4						
220F1			3D	16						
230F1			3D	25						
232F1			3D	0,5						
234F1			3D	0,5						
236F1			3D	0,5						
238F1			3D	0,5						
221F1			3D	6						
223F1			3D	6						
231F1			3D	6						
233F1			3D	6						
235F1			3D	6						
237F1			3D	6						
BUREAU STEP										
ARMOIRE STEP										
	4X70+25	246						<2		
Protection AU 03Q1			2D	2						
Interrupteur général			4I	160						
81Q1 COFFRET PRESSE A VIS			3D	10						
85Q1 COFFRET PREPARATION POLYMERES DESHY			3D	10						
91Q1 COFFRET PREPARATION POLYMERES			3D	10						

(1) C : Contacteur
F : Fusible gl, gF ou gG

D : Disjoncteur
SF : Sectionneur-Fusibles

I : Interrupteur
DC : Discontacteur

IF : Interrupteur-fusibles
DD : Disjoncteur Différentiel

AD : Fusible AD
ID : Interrupteur différentiel

aM : Fusible aM
PC : Prise de courant

RT : Relais Thermique
° : Pdc par filiation

Le chiffre placé immédiatement à gauche de l'abréviation indique, selon le cas, le nombre total de pôles protégés de l'appareil ou le nombre de fusibles ; la lettre N indique l'absence de dispositif de protection sur le pôle neutre ;

la lettre NR indique que la protection placée sur le pôle neutre est réduite par rapport à celle placée sur la phase correspondante.

NVI : Non vérifié pour cause d'inaccessibilité - NVE : Non vérifié pour cause d'exploitation

Iz : courant admissible dans la canalisation, tenant compte du mode de pose et incluant l'estimation du facteur global de correction.

(2) Valeur en ms ou S pour sélectif (3) Essai du dispositif DR => S : Satisfaisant - NS : Non satisfaisant (4) Examen visuel => V

Vérification des tableaux et canalisations (page n° 4)

La vérification a porté sur la protection contre les surintensités, le fonctionnement des dispositifs DR, la présence d'un conducteur de protection associé à la canalisation d'alimentation de tout circuit, la continuité des circuits de protection et l'isolement.

Désignation - Emplacement	Section (mm²)	Iz (A)	Protection		Dispositif DR			PE (4) (Ω)	Isol (MΩ)	Obs. n°
			Type (1)	Calibre ou réglage (A)	Idn	Tempo (2)	Essai (3)			
FLOTTATION										
100Q1 COFFRET COMMANDE FILTRE			3D	6						
PC automate			1DDN	16	30		S			
Alim onduleur			1DDN	16	300		S			
Sortie onduleur			1DDN	6	300		S			
51QM1 Turbine surface			3D/VAR	80						
42QM1 Pompe 1 bassin tampon			3D/VAR	10						
44QM1 Pompe 2 bassin tampon			3D/VAR	10						
57QM1 Racleur surface			3D/VAR	2,5						
72QM1 Pompe extraction 1			3D/VAR	10						
74QM1 Pompe extraction 2			3D/VAR	10						
76QM1 Pompe recirculation			3D/VAR	10						
87QM1 Pompe injection 1			3D/VAR	4						
89QM1 Pompe injection 2			3D/VAR	4						
92QM1 Pompe injection 1			3D/VAR	4						
95QM1 Pompe injection 2			3D/VAR	4						
101QM1 Compresseur 1			3DM	6						
101QM1 Compresseur 2			3DM	6						
101QM3 Sécheur air			3DM	1,3						
30QM1			3DM	2						
34QM1			3DM	4						
37QM1 (H.S)			3DM	16						
40QM1			3DM	8						
54QM1			3DM	8						
60QM1			3DM	22						
62QM1			3DM	22						
66QM1			3DM	8						
68QM1			3DM	3						
82QM1			3DM	6						
Extracteur d'air H.S			3DM	0,6						
97QM1			3DM	1,1						

(1) C : Contacteur **D** : Disjoncteur **I** : Interrupteur **IF** : Interrupteur-fusibles **AD** : Fusible AD **aM** : Fusible aM **RT** : Relais Thermique
F : Fusible gl, gF ou gG **SF** : Sectionneur-Fusibles **DC** : Discontacteur **DD** : Disjoncteur Différentiel **ID** : Interrupteur différentiel **PC** : Prise de courant ° : Pdc par filiation

Le chiffre placé immédiatement à gauche de l'abréviation indique, selon le cas, le nombre total de pôles protégés de l'appareil ou le nombre de fusibles ; la lettre **N** indique l'absence de dispositif de protection sur le pôle neutre ;

la lettre **NR** indique que la protection placée sur le pôle neutre est réduite par rapport à celle placée sur la phase correspondante.

NVI : Non vérifié pour cause d'inaccessibilité - **NVE** : Non vérifié pour cause d'exploitation

Iz : courant admissible dans la canalisation, tenant compte du mode de pose et incluant l'estimation du facteur global de correction.

(2) Valeur en ms ou S pour sélectif **(3)** Essai du dispositif DR => **S** : Satisfaisant - **NS** : Non satisfaisant **(4)** Examen visuel => **V**

Vérification des tableaux et canalisations (page n° 5)

La vérification a porté sur la protection contre les surintensités, le fonctionnement des dispositifs DR, la présence d'un conducteur de protection associé à la canalisation d'alimentation de tout circuit, la continuité des circuits de protection et l'isolement.

Désignation - Emplacement	Section (mm²)	Iz (A)	Protection		Dispositif DR			PE (4) (Ω)	Isol (MΩ)	Obs. n°
			Type (1)	Calibre ou réglage (A)	Idn	Tempo (2)	Essai (3)			
98QM1			3DM	26						
99QM1			3DM	26						
47QM1 Tamis tromel			3DM	2						
TD 2 - STEP	5G10	57						<2		
Interrupteur général			4I	63						
Télécommande BAES	2X1,5	17	1FN	2						
Général éclairage			4ID	40	30		S			
4 départs éclairages	3G1,5	17	1DN	10						
Général PC			4ID	40	30		S			
4 départs PC	3G2,5	24	1DN	16						
Général divers			4ID	40	30		S			
Chauffe eau	3G2,5	24	1DN	16						
Extracteur d'air	3G1,5	17	1DN	10						
Clim bureau	3G2,5	24	1DN	16						
Eclairage	3G2,5	24	1DN	10						
ADMINISTRATIF										
TD BUREAU ACCUEIL (ALIM 2D 40A)	3G10	57						<2		
Interrupteur général +MX			2I	63						
Télécommande BAES	2X1,5	17	1FN	2						
Général 1			2ID	40	30		S			
2 départs éclairages	3G1,5	17	1DN	10						
Portail (non câblé)			1DN	10						
Général 2			4ID	40	30		S			
4 départs PC/CLIM	3G2,5	24	1DN	16						
Chauffe eau	3G2,5	24	1DN	16						
Onduleur (Absence d'onduleur>utilisation en direct)			2D	20						
Général sortie ondulée (absence d'onduleur)			2I	63						
Présence tension			1FN	2						
PC ondulées (Absence d'onduleur)	3G2,5	24	1DDN	16	30		S			
PC ondulées non utilisé (Absence d'onduleur)			1DDN	16	30		S			

(1) C : Contacteur
F : Fusible gl, gF ou gG

D : Disjoncteur
SF : Sectionneur-Fusibles

I : Interrupteur
DC : Discontacteur

IF : Interrupteur-fusibles
DD : Disjoncteur Différentiel

AD : Fusible AD
ID : Interrupteur différentiel

aM : Fusible aM
PC : Prise de courant

RT : Relais Thermique
° : Pdc par filiation

Le chiffre placé immédiatement à gauche de l'abréviation indique, selon le cas, le nombre total de pôles protégés de l'appareil ou le nombre de fusibles ; la lettre N indique l'absence de dispositif de protection sur le pôle neutre ;

la lettre NR indique que la protection placée sur le pôle neutre est réduite par rapport à celle placée sur la phase correspondante.

NVI : Non vérifié pour cause d'inaccessibilité - NVE : Non vérifié pour cause d'exploitation

Iz : courant admissible dans la canalisation, tenant compte du mode de pose et incluant l'estimation du facteur global de correction.

(2) Valeur en ms ou S pour sélectif (3) Essai du dispositif DR => S : Satisfaisant - NS : Non satisfaisant (4) Examen visuel => V

IV.5 Vérification des récepteurs (y compris d'éclairage) et des prises de courant

Ces listes regroupent les mesures d'isolement des récepteurs, la vérification de la présence et la mesure de la continuité des conducteurs de protection sur les récepteurs, les appareils d'éclairage et les prises de courant (à l'exception bien entendu des appareils de classe II) ; de plus d'autres composants associés à ceux-ci peuvent également être mentionnées pour faciliter leur identification et leur localisation, en particulier, s'ils sont affectés d'une non-conformité. Elles regroupent également, le cas échéant, l'examen du réglage des dispositifs de protection eu égard à l'intensité nominale du récepteur, l'examen des conditions de mise en oeuvre, du matériel et de l'adéquation du degré de protection avec les influences externes du local ou de l'emplacement où le composant est installé.

L'absence d'indication de classe d'isolation pour un matériel donné signifie que le dit matériel est de classe I.

Nota : Lorsque le résultat d'une mesure n'est pas satisfaisant, il est affecté du signe * et la non-conformité correspondante est explicitée au chapitre I par l'observation portant le numéro indiqué au droit du résultat.

Un composant de l'installation électrique peut faire l'objet d'une observation même lorsque les résultats des mesures et des essais qui lui sont associés sont satisfaisants ; dans ce cas l'observation porte sur des prescriptions autres ; elle est explicitée au chapitre I.

Vérification des récepteurs (y compris d'éclairage) et des prises de courant (page n° 1)

La vérification a porté sur la protection contre les surintensités, la continuité des circuits de protection et l'isolement.

Désignation - Emplacement	Nb	Protection (ou mode de raccordement)			Appareils d'éclairage		Prises élec.		Continuité (Ω)	Isol (MΩ)	Obs. n°
		Type (1)	Calibre ou réglage (A)	Cl (2)	Existants	Vérifiés	Exis tantes	Véri fiées			
PARTIE BUREAUX											
ACCUEIL					2	2		16			
B.A.E.S				II	2	2					
Clim	1										
Bureautiques	6	PC	16								
OFFICE					2	2	1	1			
B.A.E.S				II	1	1					
Clim	1										
Matériel(s) amovible(s) de classe I	2	PC									
Chauffe eau	1										
SALLE D'EAU					1	1					
SANITAIRES					2	2					
PARTIE STEP											
BUREAU STEP					3	3		10			
1 enrouleur (alim réfrigérateur et fontaine eau)	1								*		2
BAES	1										
Clim	1										
Armoires électrique	2										
Bureautiques	5	PC									
Réfrigérateur	1	PC									
Fontaine eau	1	PC									
ZONE MV											
Tamis rotatif 10 mm DEG15A (I=1,79A)	1										
Vis sable VS15A (I=3,23A)	1										
Hydroéjecteur AS16A H.S (I=8,5A)	1										
Dilacérateur BR060A (I=4,53A)	1										
LOCAL TECHNIQUE					9	0	2	2			
B.A.E.S				II	1	1					
Pompe WP80B.1											
Extracteur local (I=0,60A)	1										

(1) C : Contacteur D : Disjoncteur I : Interrupteur AD : Fusible AD SF : Sectionneur-Fusibles
 DC : Discontacteur DD : Disjoncteur Différentiel ID : Interrupteur différentiel aM : Fusible aM PC : Raccordement par prise de courant (16A si calibre non précisé)
 PI : Protection Interne IF : Interrupteur Fusible F : Fusible gl, gF ou gG BAES : Bloc Autonome d'Eclairage de Sécurité
 RT : Relais Thermique PLES : Point Lumineux d'Eclairage de Sécurité

Le chiffre placé immédiatement à gauche de l'abréviation indique, selon le cas, le nombre total de pôles protégés de l'appareil ou le nombre de fusibles ;
 la lettre **N** indique l'absence de dispositif de protection sur le pôle neutre ;
 la lettre **NR** indique que la protection placée sur le pôle neutre est réduite par rapport à celle placée sur la phase correspondante.

NVI : Non vérifié pour cause d'inaccessibilité - NVE : Non vérifié pour cause d'exploitation
 Dans le cas où les récepteurs possèdent un dispositif spécifique de protection contre les surintensités, la puissance ou l'intensité est indiquée dans la colonne "désignation".
 CE : identifie une machine portant le marquage CE
 (2) Classe d'isolation du matériel

Vérification des récepteurs (y compris d'éclairage) et des prises de courant (page n° 2)

La vérification a porté sur la protection contre les surintensités, la continuité des circuits de protection et l'isolement.

Désignation - Emplacement	Nb	Protection (ou mode de raccordement)			Appareils d'éclairage		Prises élec.		Continuité (Ω)	Isol (MΩ)	Obs. n°
		Type (1)	Calibre ou réglage (A)	CI (2)	Existants	Vérifiés	Exis tantes	Véri fiées			
Pompes bassin tampon P20A/P20B (I=6,9A)	2										
Agitateur bassin tampon AG20A (I=NVI)	1										
Pompes présurisation P40A/P40B (I=12,4A)	2										
Pompes extraction P80A/P80B/P80C (I=2,42A)	3										
Pompes eau inductive WP7A/WP7B (I=23,7A)	2										
Pompe filtre eau industrielle (I=1,24A)	1										
Pompes WP81A/B/C/D (I=1,9A)	4										
Pompe prépa polymère flottateur agitateur (I=1,18A)	1										
Pompe prépa polymère flottateur injection (I=1,18A)	1										
Pompe prépa polymère presse agitateur (I=1,18A)	1										
Pompe prépa polymère presse injection (I=1,18A)	1										
Compresseurs air C90A/B (I=5,1A)	2										
Extracur air vicié (I=1,67A)	1										
Presse à vis WC70A (I=1,34A)	1										
Conveyeur presse DS70A (I=4,27A)	1										
ZONE BASSIN AERATION											
Turbine (I=40,1A)	1										
Agitateur (I=NVI)	1										
ZONE BACHE A BOUE											
Agitateur (I=NVI)	1										
Flotateur RG40A (I=0,55A)	1										
Tromel 3mm DEG22A (I=1,79A)	1										
PARTIE SERRE					20	20					
Ventilateurs (I=NVI)	18										
Extracteur 15KW	2										
Robot Amélie (I=NVI)	1										
Robot Proc (I=NVI)	1										
LOCAL TGBT					2	0	1	1			
B.A.E.S				II	1	1					
Baie info	1										

(1) C : Contacteur D : Disjoncteur I : Interrupteur AD : Fusible AD SF : Sectionneur-Fusibles
 DC : Discontacteur DD : Disjoncteur Différentiel ID : Interrupteur différentiel aM : Fusible aM PC : Raccordement par prise de courant (16A si calibre non précisé)
 PI : Protection Interne IF : Interrupteur Fusible F : Fusible gl, gF ou gG RT : Relais Thermique BAES : Bloc Autonome d'Eclairage de Sécurité
 PLES : Point Lumineux d'Eclairage de Sécurité

Le chiffre placé immédiatement à gauche de l'abréviation indique, selon le cas, le nombre total de pôles protégés de l'appareil ou le nombre de fusibles ;
 la lettre N indique l'absence de dispositif de protection sur le pôle neutre ;
 la lettre NR indique que la protection placée sur le pôle neutre est réduite par rapport à celle placée sur la phase correspondante.

NVI : Non vérifié pour cause d'inaccessibilité - NVE : Non vérifié pour cause d'exploitation
 Dans le cas où les récepteurs possèdent un dispositif spécifique de protection contre les surintensités, la puissance ou l'intensité est indiquée dans la colonne "désignation".
 CE : identifie une machine portant le marquage CE
 (2) Classe d'isolation du matériel

Vérification des récepteurs (y compris d'éclairage) et des prises de courant (page n° 3)

La vérification a porté sur la protection contre les surintensités, la continuité des circuits de protection et l'isolement.

Désignation - Emplacement	Nb	Protection (ou mode de raccordement)			Appareils d'éclairage		Prises élec.		Continuité (Ω)	Isol (MΩ)	Obs. n°
		Type (1)	Calibre ou réglage (A)	Cl (2)	Existants	Vérifiés	Exis tantes	Véri fiées			
Armoires électrique	2										
Clim	1										
Batterie compensation	2										
EXTERIEUR											
Spots éclairage IP66					11	0		3			

(1) C : Contacteur **D :** Disjoncteur **I :** Interrupteur **AD :** Fusible AD **SF :** Sectionneur-Fusibles
DC : Discontacteur **DD :** Disjoncteur Différentiel **ID :** Interrupteur différentiel **aM :** Fusible aM **PC :** Raccordement par prise de courant (16A si calibre non précisé)
PI : Protection Interne **IF :** Interrupteur Fusible **F :** Fusible gl, gF ou gG **RT :** Relais Thermique **BAES :** Bloc Autonome d'Eclairage de Sécurité
PLES : Point Lumineux d'Eclairage de Sécurité

Le chiffre placé immédiatement à gauche de l'abréviation indique, selon le cas, le nombre total de pôles protégés de l'appareil ou le nombre de fusibles ;
 la lettre **N** indique l'absence de dispositif de protection sur le pôle neutre ;
 la lettre **NR** indique que la protection placée sur le pôle neutre est réduite par rapport à celle placée sur la phase correspondante.

NVI : Non vérifié pour cause d'inaccessibilité - **NVE :** Non vérifié pour cause d'exploitation
 Dans le cas où les récepteurs possèdent un dispositif spécifique de protection contre les surintensités, la puissance ou l'intensité est indiquée dans la colonne "désignation".
 CE : identifie une machine portant le marquage CE
(2) Classe d'isolation du matériel



ANNEXE 6

INVENTAIRE DES EXTINCTEURS

[illegible]

VERIFICATION DES MATERIELS

Date	Vérification / Observations	Société - Vérificateur Visa
01/03/14	BUREAU SP EPA RAS CO ₂ 2kg RAS EXT SAUVE CONTRÔLE CO ₂ 5kg - RAS EXT SAUVE ELEC CO ₂ 5kg RAS	APKABOU GERMAIN ET F.T. Consultant Formation en Sécurité Incendie - Vérification Contrôle extincteurs Francis TOGOLÉ GSM : 91 26 51 - 79 04 26 BP 642 - 98830 Koufo - Ridet : 402 644.007
03/03/15	BUREAU SP EPA RAS CO ₂ 2kg RAS DAAF RAS EXT SAUVE ELEC CO ₂ 5kg RAS EXT SAUVE CONTRÔLE CO ₂ 5kg RAS DAAF RAS SERRE DE SECHAGE RIA DNØ33 (CENTRÉE) RAS RIA DNØ33 (CAUBOUT) NEUF	APKABOU GERMAIN ET F.T. Consultant Formation en Sécurité Incendie - Vérification Contrôle extincteurs Francis TOGOLÉ GSM : 91 26 51 - 79 04 26 BP 642 - 98830 Koufo - Ridet : 402 644.007



ANNEXE 7

APAVE EXPLOITATION FRANCE

AGENCE CALEDONIE : 200, rue Roger Gervolino, PK6, Imm. AS DE TREFLE
(2^{ème} étage) – Tél. : 00 687 44 77 00 – Fax : 00 687 44 77 01

Koné : 9, rue Marie et Théodore UKAKO – 98860 KONE – Tél : 00 687 47 54 20

BP 4012 — 98846 NOUMÉA Cedex

E-mail : caledonie@apave.com

Client

ES SERVICES

338-339 ROUTE DE L'INDUSTRIE

BP 82
98830 DUMBEA



RAPPORT DE VÉRIFICATION

N° 25/22.ANC.078P.LE/RA01

Equipements mécaniques :

- ☒ Vérification générale périodique
- ☐ (Re)mise en service

Equipement(s) vérifié(s) :

- Potences orientables
- Palan sur monorail

Date du rapport :
18 / 02 / 2025

Rédactrice :
Lauryanne

Lieu d'intervention :

Zac Panda
Dumbea

Date d'intervention :
17 / 02 / 2025

Intervenant :
BOUCHER Patrick

1

OBSERVATION(S)

ES SERVICES

338-339 ROUTE DE L'INDUSTRIE
BP 82
98830 DUMBEA

Nouméa, le 18/02/2025

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-après le rapport de vérification concernant :

- Potences orientables
- Monorail

Un rapport provisoire a été remis à la personne accompagnante.

Le registre réglementaire a été visé : ☐ Oui ☒ Non

Vous en souhaitant bonne réception,

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

LISTE DES EQUIPEMENTS VERIFIES

OBSERVA- TION(S)	DESIGNATION	FABRICANT	N° IDENTIFICATION	PAGE
😊	Potence orientable	HAACON	1024135-01.00.001	4
Ø (Plus utilisé)	Potence orientable	HAACON	1019116-03.00.002	7
😊	Potence orientable	HAACON	1021369-04.00.001	9
😊	Potence orientable	HAACON	1019116-03.00.001/005	12
😊	Potence orientable	HAACON	1019116-03.00.003	15
😊	Palan monorail	ADEI	172057	18

Légende des observations:

😊
Peut être maintenu / remis
en service – R.A.S.

😐
Peut être maintenu / remis en
service – nombre d'observations
formulées

😞
Ne peut pas être maintenu / remis
en service – nombre d'observations
formulées

Ø
Non vérifié

REMARQUES GENERALES

Néant.

ES SERVICES
338-339 ROUTE DE L'INDUSTRIE
BP 82 – 98830 DUMBEA

RAPPORT DE VERIFICATION

MISSION EFFECTUEE		LIEU DE LA VERIFICATION	
Code Mission :	B21	Emplacement :	ZAC PANDA
Date vérification :	17 / 02 / 2025	Repère client :	
Vérificateur APAVE :	Patrick BOUCHER	Horamètre :	
EQUIPEMENT VERIFIE			
Désignation :	Potence orientable	N° identification :	1024135-01.00.001
Fabricant :	HAACON	Marque :	HAACON
Type :		Année (plaque) :	2017
Portée (m) :	0,8	Capacité max (kg) :	150
Hauteur (m) :	2,32	Marqué CE :	☒ Oui ☐ Non
Particularités :			
- Potence orientable équipée d'un treuil manuel à câble diamètre 5mm. - Treuil (AL.KO)			
CONTENU ET CONDITIONS DE LA VERIFICATION			
Référentiel réglementaire : Arrêté n° 2012-605/GNC du 20 mars 2012			
Levage - Vérification générale périodique La mission ne comprend pas l'examen de l'état de conformité aux règles de conception, l'examen des mesures d'organisation pour l'utilisation de l'équipement, l'analyse du contenu des documents présentés, l'examen d'adéquation qui reste à la charge de l'utilisateur. Contenu de la mission : examen de l'état de conservation, essais de fonctionnement			
Documents présentés : .			
Essais de fonctionnement réalisés avec une charge de 80 kg.			
Commentaire(s) essais : .			

RESULTATS DE LA VERIFICATION

CONCLUSION

Les examens et les essais effectués dans les limites de la présente mission n'ont pas révélé d'anomalie ou de détérioration s'opposant à l'utilisation de l'appareil.

NOTA

Néant.

ELEMENT(S) NON VERIFIE(S) ET MOTIF(S)

Néant.

EQUIPEMENTS MECANIQUES : POTENCE ORIENTABLE TREUIL MANUEL

Référentiel : Arrêté n° 2012-605 / GNC du 20 mars 2012

CODE	DESIGNATION	CONSTATATION
1	Support	
1.a	Poteaux – potences – ancrages	<i>Sans défaut apparent</i>
E	Charpente de l'appareil	
2.a	Galets, guidages, axes	<i>Etat satisfaisant</i>
«	Mouvement de levage	
3.a	Mécanismes	<i>Sans anomalie visible des parties accessibles sans démontage</i>
3.b	Protection organes mobiles de transmission	<i>Assurée sur les organes accessibles</i>
3.c	Frein de service	<i>Mise en action automatique, efficace à la charge d'essai</i>
4	Suspentes / Poulies / Dispositif de préhension	
4.a	Suspente (câble ou chaîne)	<i>Sans défaut apparent</i>
4.b	Attaches	<i>Bon état apparent</i>
4.c	Poulies – axes – tambour – noix	<i>Bon état apparent</i>
4.d	Moufle – crochet	<i>Bon état</i>
5	Dispositions diverses	
5.a	Affichage des charges sur l'appareil	<i>Lisible du poste de conduite par le conducteur</i>
5.b	Consignes de sécurité	<i>Apposées au poste de conduite</i>
5.c	Identification – repère de l'appareil	<i>Existe</i>

ES SERVICES
338-339 ROUTE DE L'INDUSTRIE
BP 82 – 98830 DUMBEA**RAPPORT DE VERIFICATION**

MISSION EFFECTUEE		LIEU DE LA VERIFICATION	
Code Mission :	B21	Emplacement :	ZAC PANDA
Date vérification :	17 / 02 / 2025	Repère client :	
Vérificateur APAVE :	Patrick BOUCHER	Horamètre :	
EQUIPEMENT VERIFIE			
Désignation :	Potence orientable	N° identification :	1019116-03.00.002
Fabricant :	HAACON	Marque :	HAACON
Type :		Année (plaque) :	2017
Portée (m) :	0,8	Capacité max (kg) :	150
Hauteur (m) :	2,32	Marqué CE :	☒ Oui ☐ Non
Particularités :			
- Potence orientable sans treuil			
CONTENU ET CONDITIONS DE LA VERIFICATION			
Référentiel réglementaire : Arrêté n° 2012-605/GNC du 20 mars 2012			
Levage Cet appareil n'est plus utilisé. Nous vous rappelons qu'il sera nécessaire de nous convoquer pour venir examiner cet appareil avant sa remise en service.			
Documents présentés : /.			
Pas d'essai de fonctionnement			

RESULTATS DE LA VERIFICATION

CONCLUSION

Cet appareil n'est plus utilisé. Nous vous rappelons qu'il sera nécessaire de nous convoquer pour venir examiner cet appareil avant sa remise en service.

NOTA

Néant.

ELEMENT(S) NON VERIFIE(S) ET MOTIF(S)

Néant.

ES SERVICES
338-339 ROUTE DE L'INDUSTRIE
BP 82 – 98830 DUMBEA

RAPPORT DE VERIFICATION

MISSION EFFECTUEE		LIEU DE LA VERIFICATION	
Code Mission :	B21	Emplacement :	ZAC PANDA
Date vérification :	17 / 02 / 2025	Repère client :	
Vérificateur APAVE :	Patrick BOUCHER	Horamètre :	
EQUIPEMENT VERIFIE			
Désignation :	Potence orientable	N° identification :	1021369-04.00.001
Fabricant :	HAACON	Marque :	HAACON
Type :		Année (plaque) :	2017
Portée (m) :	0,8	Capacité max (kg) :	150
Hauteur (m) :	2,32	Marqué CE :	☒ Oui ☐ Non
Particularités :			
- Potence orientable équipée d'un treuil manuel à câble diamètre 5mm. - Treuil (AL.KO)			
CONTENU ET CONDITIONS DE LA VERIFICATION			
Référentiel réglementaire : Arrêté n° 2012-605/GNC du 20 mars 2012			
Levage - Vérification générale périodique La mission ne comprend pas l'examen de l'état de conformité aux règles de conception, l'examen des mesures d'organisation pour l'utilisation de l'équipement, l'analyse du contenu des documents présentés, l'examen d'adéquation qui reste à la charge de l'utilisateur. Contenu de la mission : examen de l'état de conservation, essais de fonctionnement			
Documents présentés : .			
Essais de fonctionnement réalisés avec une charge de 80 kg.			
Commentaire(s) essais : .			

RESULTATS DE LA VERIFICATION

CONCLUSION

Les examens et les essais effectués dans les limites de la présente mission n'ont pas révélé d'anomalie ou de détérioration s'opposant à l'utilisation de l'appareil.

NOTA

Néant.

ELEMENT(S) NON VERIFIE(S) ET MOTIF(S)

Néant.

EQUIPEMENTS MECANIQUES : POTENCE ORIENTABLE TREUIL MANUEL

Référentiel : Arrêté n° 2012-605 / GNC du 20 mars 2012

CODE	DESIGNATION	CONSTATATION
1	Support	
1.a	Poteaux – potences – ancrages	<i>Sans défaut apparent</i>
E	Charpente de l'appareil	
2.a	Galets, guidages, axes	<i>Etat satisfaisant</i>
«	Mouvement de levage	
3.a	Mécanismes	<i>Sans anomalie visible des parties accessibles sans démontage</i>
3.b	Protection organes mobiles de transmission	<i>Assurée sur les organes accessibles</i>
3.c	Frein de service	<i>Mise en action automatique, efficace à la charge d'essai</i>
4	Suspentes / Poulies / Dispositif de préhension	
4.a	Suspente (câble ou chaîne)	<i>Sans défaut apparent</i>
4.b	Attaches	<i>Bon état apparent</i>
4.c	Poulies – axes – tambour – noix	<i>Bon état apparent</i>
4.d	Moufle – crochet	<i>Bon état</i>
5	Dispositions diverses	
5.a	Affichage des charges sur l'appareil	<i>Lisible du poste de conduite par le conducteur</i>
5.b	Consignes de sécurité	<i>Apposées au poste de conduite</i>
5.c	Identification – repère de l'appareil	<i>Existe</i>

ES SERVICES
338-339 ROUTE DE L'INDUSTRIE
BP 82 – 98830 DUMBEA

RAPPORT DE VERIFICATION

MISSION EFFECTUEE		LIEU DE LA VERIFICATION	
Code Mission :	B21	Emplacement :	ZAC PANDA
Date vérification :	17 / 02 / 2025	Repère client :	
Vérificateur APAVE :	Patrick BOUCHER	Horamètre :	
EQUIPEMENT VERIFIE			
Désignation :	Potence orientable	N° identification :	1019116-03.00.001/005
Fabricant :	HAACON	Marque :	HAACON
Type :		Année (plaque) :	2017
Portée (m) :	0,8	Capacité max (kg) :	150
Hauteur (m) :	2,32	Marqué CE :	☒ Oui ☐ Non
Particularités :			
- Potence orientable équipée d'un treuil manuel à chaine 5x15 - Palan manuel HADEF 500kg			
CONTENU ET CONDITIONS DE LA VERIFICATION			
Référentiel réglementaire : Arrêté n° 2012-605/GNC du 20 mars 2012			
Levage - Vérification générale périodique La mission ne comprend pas l'examen de l'état de conformité aux règles de conception, l'examen des mesures d'organisation pour l'utilisation de l'équipement, l'analyse du contenu des documents présentés, l'examen d'adéquation qui reste à la charge de l'utilisateur. Contenu de la mission : examen de l'état de conservation, essais de fonctionnement			
Documents présentés : . Essais de fonctionnement réalisés avec une charge de 80 kg. Commentaire(s) essais :.			

RESULTATS DE LA VERIFICATION

CONCLUSION

Les examens et les essais effectués dans les limites de la présente mission n'ont pas révélé d'anomalie ou de détérioration s'opposant à l'utilisation de l'appareil.

NOTA

Néant.

ELEMENT(S) NON VERIFIE(S) ET MOTIF(S)

Néant.

EQUIPEMENTS MECANIQUES : POTENCE ORIENTABLE TREUIL MANUEL

Référentiel : Arrêté n° 2012-605 / GNC du 20 mars 2012

CODE	DESIGNATION	CONSTATATION
1	Support	
1.a	Poteaux – potences – ancrages	<i>Sans défaut apparent</i>
E	Charpente de l'appareil	
2.a	Galets, guidages, axes	<i>Etat satisfaisant</i>
«	Mouvement de levage	
3.a	Mécanismes	<i>Sans anomalie visible des parties accessibles sans démontage</i>
3.b	Protection organes mobiles de transmission	<i>Assurée sur les organes accessibles</i>
3.c	Frein de service	<i>Mise en action automatique, efficace à la charge d'essai</i>
4	Suspentes / Poulies / Dispositif de préhension	
4.a	Suspente (câble ou chaîne)	<i>Sans défaut apparent</i>
4.b	Attaches	<i>Bon état apparent</i>
4.c	Poulies – axes – tambour – noix	<i>Bon état apparent</i>
4.d	Moufle – crochet	<i>Bon état</i>
5	Dispositions diverses	
5.a	Affichage des charges sur l'appareil	<i>Lisible du poste de conduite par le conducteur</i>
5.b	Consignes de sécurité	<i>Apposées au poste de conduite</i>
5.c	Identification – repère de l'appareil	<i>Existe</i>

ES SERVICES
338-339 ROUTE DE L'INDUSTRIE
BP 82 – 98830 DUMBEA

RAPPORT DE VERIFICATION

MISSION EFFECTUEE		LIEU DE LA VERIFICATION	
Code Mission :	B21	Emplacement :	ZAC PANDA
Date vérification :	17 / 02 / 2025	Repère client :	
Vérificateur APAVE :	Patrick BOUCHER	Horamètre :	
EQUIPEMENT VERIFIE			
Désignation :	Potence orientable	N° identification :	1019116-03.00.003
Fabricant :	HAACON	Marque :	HAACON
Type :		Année (plaque) :	2017
Portée (m) :	0,8	Capacité max (kg) :	150
Hauteur (m) :	2,32	Marqué CE :	☒ Oui ☐ Non
Particularités :			
- Potence orientable équipée d'un treuil manuel à câble diamètre 5mm. - Treuil (AL.KO)			
CONTENU ET CONDITIONS DE LA VERIFICATION			
Référentiel réglementaire : Arrêté n° 2012-605/GNC du 20 mars 2012			
Levage - Vérification générale périodique La mission ne comprend pas l'examen de l'état de conformité aux règles de conception, l'examen des mesures d'organisation pour l'utilisation de l'équipement, l'analyse du contenu des documents présentés, l'examen d'adéquation qui reste à la charge de l'utilisateur. Contenu de la mission : examen de l'état de conservation, essais de fonctionnement			
Documents présentés : . Essais de fonctionnement réalisés avec une charge de 80 kg. Commentaire(s) essais : .			

RESULTATS DE LA VERIFICATION

CONCLUSION

Les examens et les essais effectués dans les limites de la présente mission n'ont pas révélé d'anomalie ou de détérioration s'opposant à l'utilisation de l'appareil

NOTA

Néant.

ELEMENT(S) NON VERIFIE(S) ET MOTIF(S)

Néant.

EQUIPEMENTS MECANIQUES : POTENCE ORIENTABLE TREUIL MANUEL

Référentiel : Arrêté n° 2012-605 / GNC du 20 mars 2012

CODE	DESIGNATION	CONSTATATION
1	Support	
1.a	Poteaux – potences – ancrages	<i>Sans défaut apparent</i>
E	Charpente de l'appareil	
2.a	Galets, guidages, axes	<i>Etat satisfaisant</i>
«	Mouvement de levage	
3.a	Mécanismes	<i>Sans anomalie visible des parties accessibles sans démontage</i>
3.b	Protection organes mobiles de transmission	<i>Assurée sur les organes accessibles</i>
3.c	Frein de service	<i>Mise en action automatique, efficace à la charge d'essai</i>
4	Suspentes / Poulies / Dispositif de préhension	
4.a	Suspente (câble ou chaîne)	<i>Sans défaut apparent</i>
4.b	Attaches	<i>Bon état apparent</i>
4.c	Poulies – axes – tambour – noix	<i>Bon état apparent</i>
4.d	Moufle – crochet	<i>Bon état</i>
5	Dispositions diverses	
5.a	Affichage des charges sur l'appareil	<i>Lisible du poste de conduite par le conducteur</i>
5.b	Consignes de sécurité	<i>Apposées au poste de conduite</i>
5.c	Identification – repère de l'appareil	<i>Existe</i>

ES SERVICES
338-339 ROUTE DE L'INDUSTRIE
BP 82 – 98830 DUMBEA

RAPPORT DE VERIFICATION

MISSION EFFECTUEE		LIEU DE LA VERIFICATION	
Code Mission :	B21	Emplacement :	ZAC PANDA
Date vérification :	17 / 02 / 2025	Repère client :	
Vérificateur APAVE :	Patrick BOUCHER	Horamètre :	
EQUIPEMENT VERIFIE			
Désignation :	Palan manuel sur monorail	N° identification :	172057
Fabricant :	ADEI	Marque :	ADEI
Type :	IPN	Année (plaque) :	2017
Portée (m) :	7,5	Capacité max (kg) :	2000
Hauteur (m) :	2,8	Marqué CE :	☒ Oui ☐ Non
Particularités :			
- Palan manuel verlinde n°847-157954 - Chaîne diamètre 8x24			
CONTENU ET CONDITIONS DE LA VERIFICATION			
Référentiel réglementaire : Arrêté n° 2012-605/GNC du 20 mars 2012			
Levage - Vérification générale périodique La mission ne comprend pas l'examen de l'état de conformité aux règles de conception, l'examen des mesures d'organisation pour l'utilisation de l'équipement, l'analyse du contenu des documents présentés, l'examen d'adéquation qui reste à la charge de l'utilisateur. Contenu de la mission : examen de l'état de conservation, essais de fonctionnement			
Documents présentés : .			
Essais de fonctionnement réalisés avec une charge de 0 kg.			
Commentaire(s) essais : Pas d'essais en charge.			

RESULTATS DE LA VERIFICATION

CONCLUSION

Les examens et les essais réalisés dans les limites de la présente mission n'ont pas fait apparaître d'anomalie ou de défectuosité s'opposant à l'utilisation de l'appareil. Les essais ont été réalisés avec la charge mise à disposition par l'utilisateur. Le chef d'établissement doit définir les mesures organisationnelles et techniques permettant de faire respecter, dans tous les cas, les restrictions provisoires d'utilisation correspondant à la charge d'essai mise à disposition.

NOTA : *Vous devez être en possession du rapport de mise en service*

ELEMENT(S) NON VERIFIE(S) ET MOTIF(S)

Néant.

EQUIPEMENTS MECANIQUES : PALAN MANUEL OU ELECTRIQUE SUR MONORAIL

Référentiel : Arrêté n° 2012-605 / GNC du 20 mars 2012

CODE	DESIGNATION	CONSTATATION
2	Support / chemin de roulement	
2.a	Rails et poutres de roulement – fixations	<i>Voir observation</i>
2.b	Poteaux – potences – ancrages	<i>Sans défaut apparent</i>
2.c	Butoirs – amortisseurs	<i>Voir observation</i>
3	Charpente de l'appareil	
3.a	Chariots – assemblages	<i>Sans défaut apparent</i>
3.b	Galets, guidages, axes	<i>Etat satisfaisant</i>
5	Mouvement de levage	
5.a	Mécanismes	<i>Sans anomalie visible des parties accessibles sans démontage</i>
5.b	Protection organes mobiles de transmission	<i>Assurée sur les organes accessibles</i>
5.c	Frein de service	Non vérifié
6	Suspentes / Poulies / Dispositif de préhension	
6.a	Suspente (câble ou chaîne)	<i>Sans défaut apparent</i>
6.b	Attaches	<i>Bon état apparent</i>
6.c	Poulies – axes – tambour – noix	<i>Bon état apparent</i>
6.d	Moufle – crochet	<i>Bon état</i>
7	Mouvements horizontaux (translation / direction) ⁽²⁾	
7.a	Mécanismes	<i>Sans anomalie visible des parties accessibles sans démontage</i>
7.b	Protection organes mobiles de transmission	<i>Assurée par capotage des organes accessibles</i>
7.c	Frein	<i>Efficacité suffisante à la charge d'essai</i>
8	Dispositions diverses	
8.a	Affichage des charges sur l'appareil	<i>Lisible du poste de conduite par le conducteur</i>
8.b	Consignes de sécurité	<i>Apposées au poste de conduite</i>
8.c	Identification – repère de l'appareil	<i>Existe</i>

Légende :

⁽²⁾ Si existant

DEFINITION DES MISSIONS D'APAVE

La prestation de l'APAVE se limite aux seules opérations décrites dans le présent rapport ou à celles dans les missions définies ci-dessous. Les codes de missions sont rappelés dans les corps du rapport.

CONTENU DES MISSIONS DE BASE :

Les examens des inspections effectués dans le cadre des missions de base comportent :

- L'examen visuel de l'état de conservation des parties visibles sans démontage de l'appareil et, le cas échéant, de son chemin de roulement ou support pour lequel un moyen d'accès adapté aux points de vérification est mis à la disposition des vérificateurs.
- Dans le cas des appareils de levage des essais permettant de vérifier expérimentalement le fonctionnement de l'appareil et l'efficacité des dispositifs suivants : freins, limiteurs de vitesse, limiteurs de course ; certains de ces essais sont réalisés en charge si les charges sont à pied d'œuvre près de l'appareil lors de sa vérification ; en outre, si la charge mise à disposition le permet, l'efficacité du dispositif limitant l'état de charge de l'appareil est vérifiée.

Limites aux missions de base :

- La vérification de l'efficacité des dispositifs agissant en cas de dépassement des conditions d'emploi tels que freins de secours et de sécurité, dispositifs hors course, détecteurs de survitesse nécessitant la mise en œuvre de moyens d'essais particuliers ou la neutralisation de certains organes pouvant présenter des risques importants, notamment pour les opérateurs, ne peut être réalisée qu'en présence et sous la direction d'un représentant qualifié du constructeur ou dans le cadre d'une mission complémentaire.

Sont exclues des missions de base les opérations qui relèvent de la responsabilité :

- Des constructeurs qui, seuls, peuvent garantir leur fourniture (matières premières, composants), leur mise en œuvre et la conformité des équipements aux règles qui leur sont applicables.
- Des utilisateurs, seuls chargés de la vérification de l'adéquation de l'appareil à ses conditions d'emploi, du respect des consignes d'utilisation et de l'aptitude des préposés à la conduite.
- Des services de l'établissement chargés d'assurer la surveillance, le nettoyage, le démontage périodique des parties cachées, la maintenance et le maintien de l'état de conformité de l'équipement.
- Des exploitants lorsque ceux-ci sont soumis notamment pour l'implantation de certains engins de chantier à des dispositions particulières fixées par des arrêtés préfectoraux et municipaux.

MISSION DE BASE	
B1 EXAMENS ET ESSAIS LORS DE LA MISE OU REMISE EN SERVICE DES EQUIPEMENTS DE MANUTENTION B10 lors de la première mise en service dans l'établissement B15 lors de la remise en service dans l'établissement à la suite d'un démontage suivi d'un remontage à la suite d'un changement de site d'exploitation ou des conditions d'utilisation à la suite d'un accident après réparation ou transformation B4 VERIFICATION DE L'ETAT DE CONFORMITE B42 à la demande de l'inspection du travail B43 hors demande de l'inspection du travail B44 des appareils en service (diagnostic)	B2 VERIFICATIONS PERIODIQUES B20 de prise en charge par l'APAVE B21 annuelle B22 semestrielle B23 trimestrielle B24 ponctuelle Repère d'inspection : Cette vignette apposée sur l'équipement ne constitue pas une marque ou une attestation de conformité ou de sécurité. B5 ASSISTANCE TECHNIQUE
AUTRES MISSIONS- Ces missions sont effectuées que si le contrat les mentionne expressément	
C1 CONTROLE ELECTRIQUE C11 Examen de conformité de l'équipement électrique à des dispositions normatives (à préciser) C2 ESSAIS PARTICULIERS C21 Essai du parachute et/ou du limiteur de vitesse C22 Essai du dispositif limitant l'état de charge C23 Essai du limiteur de devers C24 Essai des freins de secours et/ou de sécurité C25 Essai de dispositifs s'opposant au dépassement des conditions d'emploi	C3 EXAMENS PARTIELS C4 CONTROLE DE CARACTERISTIQUE C41 Contrôle dimensionnel C42 Contrôle de performances C5 EXAMENS ET ESSAIS PARTICULIERS C50 Selon un cahier des charges ou une spécification C51 Selon des normes spécifiques C52 A l'aide de moyens d'investigations spéciaux C53 Examen technique d'un ascenseur ou monte-charge C6 ASSISTANCE A L'EXAMEN D'ADEQUATION AVANT MISE OU REMISE EN SERVICE
FORMATION A LA CONDUITE	